

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie  
**Crédoc**

CRÉDOC  
BIBLIOTHÈQUE

*Collection*

# des rapports

Juillet - Août 1987

N° 21



MATERIAUX POUR UNE ANALYSE  
DU PHENOMENE SPORTIF



Crédoc - Collection des rapports.  
N° 21. Août 1987.

CREDOC-Bibliothèque



J.P. BETBEZE, J. MAFFRE, S. LAHLOU

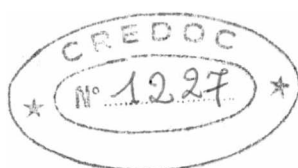


**C R E D O C**

**Equipe de recherche  
Prospective  
de la Consommation**

**MATERIAUX POUR UNE ANALYSE DU PHENOMENE SPORTIF**

**J.P. BETBEZE, J. MAFFRE, S.LAHLOU**



**Juillet-Août 1987**

n° 4982

L'équipe de recherche "Prospective de la Consommation" est composée de Jean-Paul BETBEZE (Directeur scientifique), Saadi LAHLOU (Chargé de recherche), Joëlle MAFFRE (Chargée de recherche), Béatrice GOURE (Assistante de recherche).

**Nous remercions le Commissariat Général du Plan  
dont le financement a permis la réalisation de cette étude**

## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>PARTIE 1. ESSAIS DE MESURE DU PHENOMENE.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. LE MOUVEMENT GENERAL DES ADEPTES.....</b>	<b>3</b>
1.1.1. LES INDICATIONS GLOBALES : DE LA LICENCE A LA PRATIQUE.....	3
* Les licences : une hausse continue, mais peut-être un léger tassement aujourd'hui.....	3
* Les rapports entre l'affiliation et la pratique : un écart très important.....	7
1.1.2. UNE DESCRIPTION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DU SPORTIF.....	9
* Le sport : une pratique masculine mais qui progresse plus vite chez les femmes.....	9
* Le sport : de plus en plus une pratique de jeunes.....	11
* Le sport : des comportements différents par âge en fonction du sexe.....	13
* Etat matrimonial et pratique sportive : la vie de couple n'éloigne plus autant du sport.....	15
* Niveau d'études et pratique sportive : le sport, une activité de diplômés.....	16
* CSP et pratique sportive : le sport, une activité de cadres.....	17
* Taille de l'agglomération et pratique sportive : une diffusion homogène.....	19
<b>1.2. LES COMPOSANTES DU MOUVEMENT.....</b>	<b>21</b>
1.2.1. LES PARTS RELATIVES DES DIVERSES FORMES DE FEDERATION.....	22
* Un poids relatif déclinant : les FGMA.....	25
* La montée des FSSU.....	26

	Pages
* Apparement, une part maintenue des FNO .....	27
* Dans les faits, un développement de l'olympisation .....	28
<b>1.2.2. RECHERCHE D'UNE CLASSIFICATION</b> .....	<b>29</b>
* Critères de classification.....	29
* Essai de regroupement.....	30
<b>1.2.3. LES EVOLUTIONS DES GRANDES CATEGORIES DE SPORTS</b> .....	<b>32</b>
* La croissance modérée homogène des sports de "groupe" .....	33
* Une croissance forte puis ralentie : le "corps à corps" et la "glisse".....	35
* Une croissance maintenue : le "corps" et les sports "intermédiés".....	40
<b>1.3. LES INDICATEURS MONETAIRES</b> .....	<b>45</b>
1.3.1 LA SITUATION FRANÇAISE.....	45
1.3.2 ELEMENTS D'UNE COMPARAISON INTERNATIONALE.....	47
<b>PARTIE 2. ESSAIS D'ANALYSE DU PHENOMENE</b> .....	<b>50</b>
<b>2.1. LE SPORT COMME COMPORTEMENT</b> .....	<b>50</b>
2.1.1. LE SPORT COMME OBJET D'ANALYSE.....	50
* Le sport à ses origines : les mots et les actes.....	52
* A la recherche des fondements éthologiques du sport.....	53
* Sport et jeu : des activités exploratoires.....	54
* Sport et jeu physique chez l'animal.....	56
* Le sport comme "mouvement à vide".....	60
* Le jeu corporel : de l'animal à l'homme.....	62
2.1.2. LE SPORT : UNE ACTIVITE PHYSIQUE SAISIE PAR LA CULTURE.....	63
* Le sport pris dans l'accumulation de la complexité .....	63
* Parasitage fonctionnel et modelage culturel.....	64
* Les différents niveaux d'explication du phénomène sportif.....	66

	Pages
<b>2.2. LE SPORT COMME ACTE SOCIAL</b> .....	68
2.2.1. LE SPORT COMME ELEMENT DE COHERENCE SOCIALE.....	70
* Le sport est une pratique qui permet la naissance.....	70
* Le sport comme opérateur de catégorisations sociales.....	71
2.2.2. LE SPORT COMME INSTANCE SOCIALE AUTONOME.....	75
<b>2.3. LE SPORT COMME ACTE ECONOMIQUE</b> .....	78
2.3.1. LES DIMENSIONS ECONOMIQUES DU PHENOMENE SPORTIF.....	78
2.3.2. DEMANDE ET OFFRE DE SPORT.....	81
* La demande de sport.....	81
* L'offre de sport.....	84
2.3.3. A LA RECHERCHE DE LOIS ECONOMIQUES D'EVOLUTION DES SPORTS.....	87
<b>CONCLUSION</b> .....	93
<b>ANNEXES</b> .....	96
I : Evolution des licences en France. 1949-1985.....	97
Les licences unisports.....	98
Les licences par catégories de fédérations.....	105
II: Le marché des sports. Statistiques de la FIFAS.....	107
III: Nomenclature des activités sportives.....	111
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	115

## LISTE DES GRAPHIQUES

	Pages
1. Les licences sportives de 1949 à 1985.....	4
2. Les taux d'adeptes dans la population française de 1949 à 1985.....	5
3. La participation à une association sportive : 1978- 1986.....	5
4. Les licences sportives de 1950 à 1985 . Taux de croissance annuels.....	7
5. La pratique du sport chez les hommes et chez les femmes. Moyenne 1981-1985.....	10
6. Proportion d'hommes et de femmes appartenant à une association sportive. Evolution 1978/1986.....	10
7. La structure par sexe des adhérents à une association. Evolution 1978/86.....	11
8. Le pourcentage des adhérents par tranche d'âge Moyenne 1981-85.....	11.
9. La structure par âge des adhérents à une association sportive Moyenne 1981-1985.....	12
10. La proportion de sportifs par tranches d'âge. Evolution 1978-1986.....	13
11. La structure par âge des "sportifs" . Evolution 1978-1986.....	13
12. Les taux d'adhésion à une association sportive en fonction de l'âge et du sexe. Moyenne 1981-1985.....	14
13. La structure par âge des adhérents selon leur sexe Moyenne 1981-1985.....	15
14. L'influence de l'état matrimonial chez les femmes. Evolution 1978/1986.....	15
15. L'influence de l'état matrimonial chez les hommes. Evolution 1978-1986.....	16
16. La participation à une association sportive en fonction du niveau d'études Moyenne 1981-1985.....	17
17. La participation à une association sportive en fonction de la CSP. Moyenne 1981-1985.....	18
18. La pratique régulière d'un sport par CSP en 1981.....	19
19. La participation à une association sportive en fonction de la taille de l'agglomération. Moyenne 1981 - 1985.....	20
20. La pratique en 1981 selon la taille de l'agglomération.....	20
21. L'évolution des licences sportives de 1949 à 1985.....	24
22. La structure des fédérations sportives (affectation variable de certaines fédérations).....	25
23. Les licences sportives par fédérations . Taux de croissance annuels moyens (affectation des fédérations variable).....	26



	Pages
24. La structure des fédérations sportives (affectation des fédérations constante).....	28
25. Les licences sportives par fédérations. Taux de croissance annuels moyens (affectation des fédérations constante).....	28
26. Les grandes catégories de sport de 1949 à 1985.....	33
27 a. La structure des sports de groupe.....	34
27 b. Les sports de groupe. 1949-1985.....	34
28 a. Les sports de corps à corps. 1949-1985 (en structure).....	36
28 b. Les sports de corps à corps. 1949-1985 (en nombre de licences).....	36
29 a. Les sports de glisse. 1949-1985 (en structure).....	38
29 b. Les sports de glisse. 1949-1985 (en nombre de licences).....	39
30 a. Le corps. 1949-1985 (en structure).....	41
30 b. Le corps. 1949-1985 (en nombre de licences).....	41
31 a. Les sports intermédiés (en structure).....	43
31 b. Les sports intermédiés (en nombre de licences).....	43
32. Les articles de sport. Evolution de la consommation en France 1960-1985.....	45
33. France - Les articles de sport.....	46
34. Sport - les biens.....	48
35. L'évolution des prix relatifs.....	49
36. Les recherches en psychologie du sport (d'après Salmela).....	50
37 et 38. Chimpanzés jouant avec des bâtons et gorilles jouant.....	58
39. Les fondements sociaux du phénomène sportif.....	74
40. L'organisation des sports de P. Parlebas.....	77
41. Réseau des réseaux de communication motrice de l'ensemble des sports.....	80
42. Les trois dimensions économiques du phénomène sportif.....	81

**LISTE DES TABLEAUX**

	Pages
1. Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association sportive ou d'un groupe.....	6
2. Les pratiques sportives en 1981 et 1973.....	8
3. Les licences. Structure par groupes de fédérations.....	25
4. Les fédérations du sport scolaire et universitaire. Nombre de licences.....	27
5. Les taux de croissance annuels moyens des grandes catégories de sports.....	33
6. Les grands sports de groupe.....	35
7. Les sports de corps à corps.....	37
8. Les sports de glisse.....	40
9. Le corps.....	42
10. Taux de croissance annuels moyens de la demande d'articles de sport.....	46
11. Les dépenses de sports en 1983.....	47

## MATERIAUX POUR UNE ANALYSE DU PHENOMENE SPORTIF

### INTRODUCTION

Le sport est à la mode. La pratique sportive se développe : ainsi, le temps journalier consacré au sport est passé de 3 à 8 minutes entre 1975 et 1985<sup>1</sup>. Les analystes et les médias ne s'y sont pas trompés : la sportivisation est présentée comme un phénomène de société. On voit ainsi apparaître des disciplines nouvelles (sports de glisse par exemple). Les pratiques anciennes engendrent de nouvelles formes ou prennent de nouvelles significations (la gymnastique donne l'aérobic, la natation : le swimming, la course à pied : le jogging). Derrière ces changements, on trouve des "philosophies" importées, qu'elles viennent de Californie ou, à travers les arts martiaux, la relaxation, le yoga, de l'Extrême Orient. Le sport devient un moyen d'atteindre "autre chose", que ce soit la "maîtrise" du corps et de l'esprit, la sérénité, la victoire sur soi ou le "natural high"<sup>2</sup>. Retrouve-t-on ici les conséquences du syndrome classique d'un "mal du siècle" qui, en d'autres temps, s'est exprimé dans d'autres quêtes : la foi, les psychotropes, l'engagement politique ou l'art ?

Une médiatisation accrue change la forme des sports, parfois leur nature, et va jusqu'à en créer de nouveaux. Il en est ainsi de l'extension du tennis professionnel ou des "grandes épopées" comme le Paris-Dakar.

Enfin (mais notre liste des tendances est loin d'être exhaustive) la pratique s'individualise : les développements des activités se font en dehors des fédérations et de nombreux sports individuels de ville voient leur popularité croître (skate, jogging, musculation etc.). L'accent mis sur le corps et le "look" devient prépondérant dans de nombreuses disciplines et la pratique devient plus importante que le résultat ou la compétition.

On peut alors chercher des explications dans plusieurs directions : le sport deviendrait-il moyen au lieu de fin, support plus que pratique ? Doit-on retenir surtout l'individualisation, qui serait la conséquence des tendances socio-démographiques lourdes dont on retrouve l'influence dans d'autres domaines, et en particulier dans les pratiques de consommation ? Ou encore faut-il considérer que les récents avatars du sport sont les conséquences de l'influence des médias et des entreprises ? Ces directions de recherche présentent leur intérêt et sont pertinentes

<sup>1</sup> INSEE. Les emplois du temps en France en 1985-86. Premiers Résultats n°100, Juin 1987.

<sup>2</sup> Euphorie engendrée par l'effort, comparable à l'effet des opiacés, et due à la sécrétion interne de certains neurotransmetteurs.

dans un domaine particulier. Le phénomène sportif a de nombreuses facettes et ne saurait être expliqué par une approche unique.

Par ailleurs, si nous cherchons des tendances lourdes dans l'évolution récente des pratiques sportives, force est de constater qu'il n'existe pas de révolution, ni de fil directeur unique. La nouveauté n'est qu'un ensemble de changements, qui vont chacun dans plusieurs directions.

Pour comprendre le phénomène sportif, il faut donc à l'évidence tenir compte de nombreux paramètres, de plusieurs schémas d'analyse, de logiques disciplinaires différentes. Le choix est délicat, et embarrassant pour le chercheur comme pour le décideur. Chaque approche, nous l'avons dit, est pertinente dans un domaine restreint, aucune n'est totalement satisfaisante.

Comment mesurer le phénomène, par quels biais l'analyser, dans quelles directions doit-on chercher les explications ? C'est à ces questions que ce rapport tente d'apporter des éléments de réponse. Aucune "thèse" ne sera ici soutenue, aucune approche particulière ne sera privilégiée : c'est plutôt un ensemble d'analyses que nous cherchons ici à présenter, dont les éléments juxtaposés devront servir de matériaux pour les travaux ultérieurs. Ceci explique ce "kaleïdoscope du sport" que nous présentons ici. Son ambition est d'aider à organiser les différentes possibilités d'explication du phénomène.

Le plan du rapport est le suivant :

Dans la première section (essais de mesure du phénomène) sont présentés des aspects quantitatifs du phénomène sportif. Par un recours systématique aux graphiques et aux tableaux, nous avons cherché à illustrer les évolutions récentes. Cette partie se garde de construire une analyse organisée : elle recense, commente et juxtapose.

Dans la seconde partie (essais d'analyse du phénomène), on cherche d'abord à présenter, d'une manière naturaliste, les fondements du sport en les reliant aux caractéristiques biologiques de l'espèce. Cette première section (le sport comme comportement) fait une large part aux aspects épistémologiques de la recherche sur le sport. Dans les seconde et troisième sections, le sport est abordé suivant les optiques plus classiques de la sociologie et de l'économie. A mi-chemin entre le survey et la classification, ces deux parties cherchent à dégager des outils d'analyse pertinents pour l'étude de différents aspects du phénomène.

## **PREMIERE PARTIE**

### **ESSAIS DE MESURE DU PHENOMENE**

Dans cette partie, on présentera successivement le mouvement global des adeptes (développement du nombre de licences), ses composantes (par fédérations et par sport) et enfin ses incidences monétaires.

#### **1.1. LE MOUVEMENT GENERAL DES ADEPTES**

##### **1.1.1 LES INDICATIONS GLOBALES : DE LA LICENCE A LA PRATIQUE**

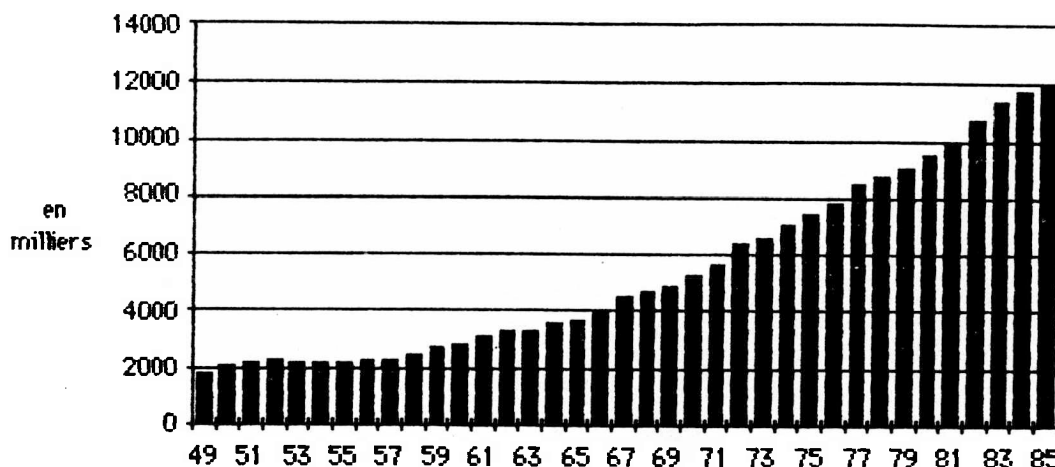
On donnera ici une première idée de ce que représente le sport en se fondant d'abord sur les statistiques émanant des fédérations sportives puis sur les résultats de l'enquête du CREDOC consacrée aux Conditions de vie et aspirations des français.

#### **\* Les licences : une hausse continue, mais peut-être un léger tassement aujourd'hui**

Les statistiques émanant des fédérations sportives et recensées par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports permettent de décrire l'évolution du nombre de licences sportives depuis 1949. Même en faisant les habituelles réserves sur les affiliations multiples et sur d'éventuelles lacunes dans les déclarations de la part des fédérations, on ne peut que constater le fort développement de l'activité sportive au cours de la période. Le nombre de licences prises dans les fédérations (olympiques, non olympiques, les groupements multisports et les groupements scolaires ou universitaires) passe en effet de quelque 2 millions au début des années 1950 à 12 environ dans les années récentes. Il y a donc une multiplication par 6 du nombre des licences au cours des trois dernières décennies (voir le graphique 1).

GRAPHIQUE 1 :

LES LICENCES SPORTIVES de 1949 à 1985  
(Source : Secrétariat Jeunesse et Sports)



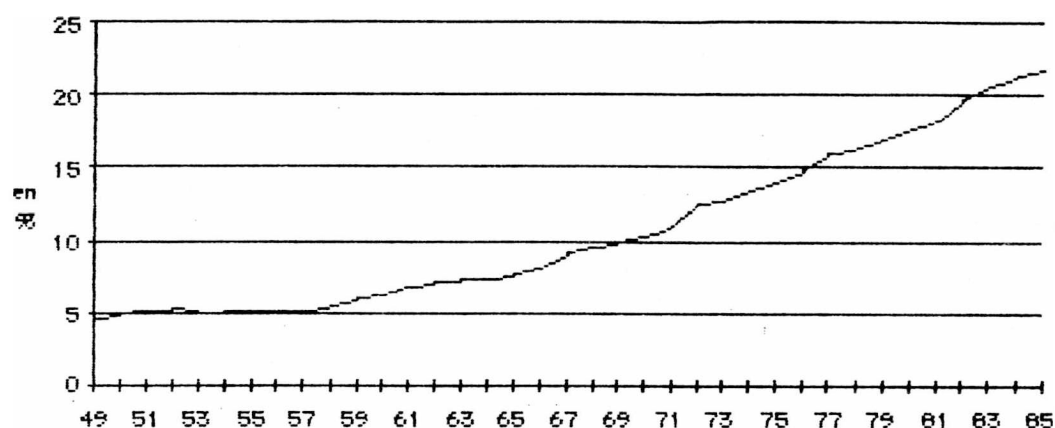
Ce mouvement de hausse a été constant, à de très rares exceptions près.

Il en est de même pour le taux des adeptes (voir le graphique 2)<sup>3</sup>, dont la croissance a été spectaculaire : alors qu'il était de 5 % dans les années 1950, il passe à 20 % à la fin de la période. Mais ce développement n'a pas été uniforme : quasiment stable au cours de la décennie 50, en croissance lente jusqu'au milieu des années 60, ce taux s'accroît de façon importante et régulière ensuite et atteint plus de 22 % en 1985.

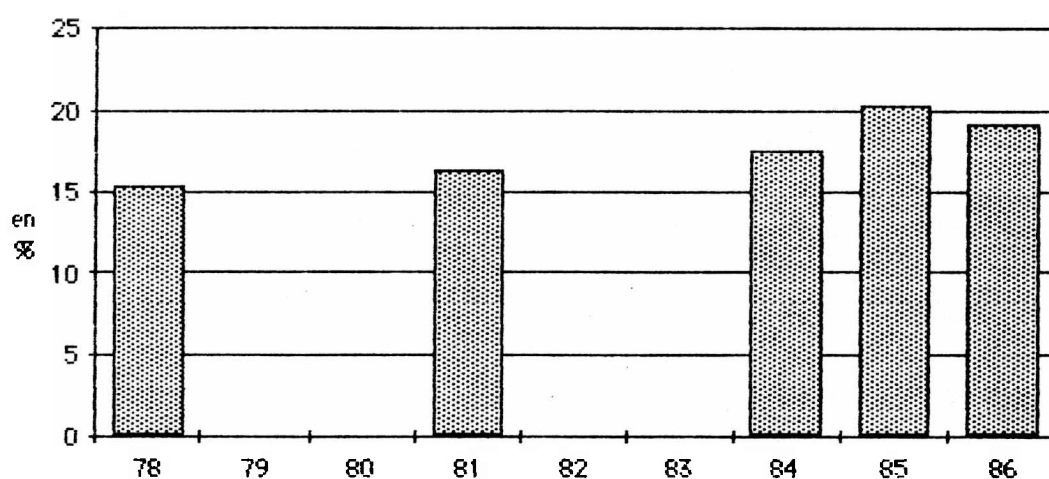
Cela signifie qu'à l'heure actuelle environ une personne sur 5 pratique un sport dans le cadre d'une institution.

<sup>3</sup> Pourcentage de licenciés dans la population totale.

GRAPHIQUE 2 :

LE TAUX D'ADEPTES DANS LA POPULATION FRANCAISE  
DE 1949 A 1985

Cet accroissement de la pratique sportive, lu dans les statistiques officielles des fédérations, se confirme à l'examen des résultats de l'enquête du CREDOC sur les Aspirations et conditions de vie des français<sup>4</sup>. Cette enquête permet d'obtenir une estimation du nombre de personnes qui participent à une association sportive et ce depuis 1978 (en pourcentage des plus de 18 ans).

GRAPHIQUE 3 :<sup>5</sup>LA PARTICIPATION A UNE ASSOCIATION SPORTIVE : 1978 - 1986  
(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)

Ainsi, en 1985, 20 % des personnes interrogées ont répondu participer à une association sportive.

<sup>4</sup> CREDOC. Rapports techniques 1978-1986

<sup>5</sup> Le graphique présente certains points de la chronique.

Ce pourcentage a été croissant sur la période. Il s'établit à 15 % en 1978, passe à 17,5 % en 1984 et à 19 % en 1986. Et, point particulier à souligner, cette augmentation n'est quasiment pas observée pour les autres associations (voir le tableau 1).

TABEAU 1 :

*Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association  
(ou d'un groupe)... ? (réponses en %)*

	1978	1981	1984	1985	1986	1986-1976
SPORTIVE	15,4	16,4	17,5	20,3	19	+ 3,6 .
CULTURELLE, DE LOISIRS, D'EDUCATION POPULAIRE	14,1	14,9	11,6	11,7	11,6	- 2,5 .
CONFESSIONNELLE	5,9	4	4,7	5	4,4	- 1,5 .
FAMILIALE	3,7	3,5	1,8	2,5	3,4	- 0,3 .
SYNDICALE	10,5	9,3	7,5	6,7	6,3	- 4,2 .
DE QUARTIER, LOCALE	5,6	6,1	5,3	6,4	6,3	+ 0,7 .
D'ETUDIANTS	2,2	1,6	1,5	1,7	1,9	- 0,3 .
DE JEUNES	3,8	2,6	2,4	2,9	3,3	- 0,5 .
DE DEFENSE DE LA NATURE, DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	4,1	3,4	1,6	2,6	1,9	- 2,2 .
DE CONSOMMATEURS ET D'USAGERS	2,1	2,6	1,6	2,5	3,2	+ 1,1 .
DE PARENTS D'ELEVES	10	9,9	7,5	8,4	8,8	- 1,2 .
DE BIENFAISANCE, D'ENTR'AIDE	7	7,5	5,5	6,3	7,9	+ 0,9 .
DE FEMMES	1,9	2,2	0,8	1,2	1,2	- 0,7 .
D'UN PARTI POLITIQUE	3	5,1	1,9	3,9	3,6	+ 0,6 .
PROFESSIONNELLE	7,2	6,6	6,5	8	6,7	- 0,5 .
DE RETRAITES OU DU 3ème AGE	-	-	-	7,9	9,1	- .

Source : CREDOC - Enquête Aspirations

Il semble pourtant que l'on assiste dans les toutes dernières années à un fléchissement dans la croissance aussi bien dans le nombre de licences délivrées (graphique 1), que dans la participation aux associations sportives (voir le tableau 1). Pour le nombre de licences la période de progression forte a été celle des années 1950 et 1960, où le taux avoisinait 6 % (5,9 % entre 1953 et 1972). Elle laisse place à une phase de croissance toujours soutenue avec un taux moyen annuel de l'ordre de 5 %, mais avec des progressions successives de 6, 4 puis 2 % pour les années 1983, 1984 et 1985. De même, pour la fréquentation des associations sportives, on remarquera que le taux baisse de 20,3 à 19 % entre 1985 et 1986 (tableau 1).

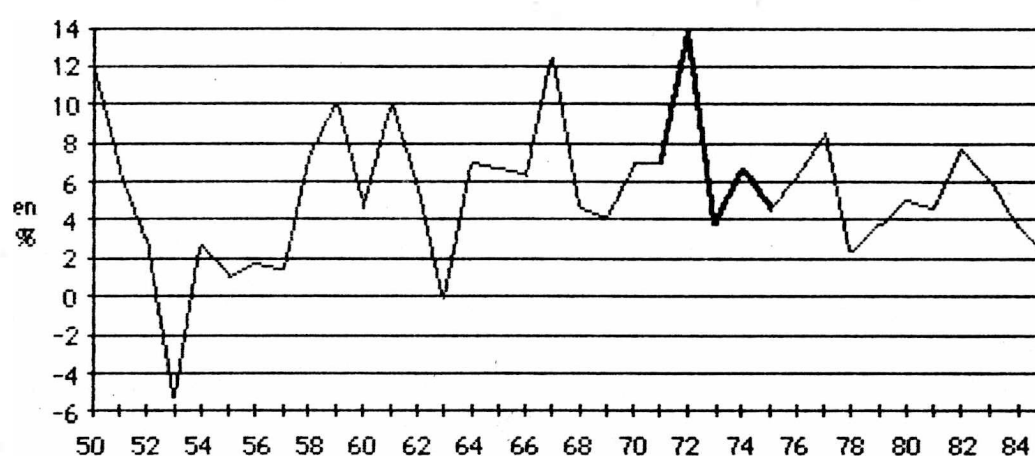
Ce phénomène de décélération s'est cependant déjà produit dans la période passée. Il a alors été suivi par de fortes reprises. En effet, une sorte de cycle moyen des licences semble se dessiner dont les maxima seraient 1958-1961, 1967, 1972, 1977 et 1982. De manière plus précise, il semble qu'une certaine régularité se dessine à l'intérieur de chaque cycle. Après le pic de croissance viennent une année de décélération, une



année de croissance supérieure puis une nouvelle inflexion à la baisse avant le nouveau regain (voir en gras sur le graphique 4). Mais il ne s'agit là que d'une simple constatation et nous ne pouvons en proposer d'explication. Les années d'expansion ne sont pas reliées aux dates des manifestations olympiques et le cycle et sa morphologie sont peut être des artefacts.

GRAPHIQUE 4 :

LES LICENCES SPORTIVES DE 1950 A 1985  
TAUX DE CROISSANCE ANNUELS  
(Source : Secrétariat Jeunesse et Sports)



\* Les rapports entre l'affiliation et la pratique : un écart très important

Dans la mesure où existent des pratiques non institutionnalisées, l'affiliation n'est qu'un reflet de la pratique sportive. L'écart qui les sépare est très important. On en jugera en rapprochant du taux d'affiliation les résultats des enquêtes sur les Pratiques culturelles des français du Ministère de la Culture<sup>6</sup>. Au cours de ces enquêtes, les

<sup>6</sup> Secrétariat d'Etat à la Culture. Pratiques culturelles des Français en 1973. Données quantitatives. (2 tomes). Décembre 1973.

Ministère de la Culture. Pratiques culturelles des Français en 1981. Description socio-économique. Evolution 1973-1981. Dalloz éditeur.

personnes étaient interrogées sur la pratique d'une activité sportive et sur sa régularité<sup>7</sup>.

En 1981, tandis que le nombre de licenciés dans les fédérations ne dépasse pas 16 % de la population, 45,9 % des personnes interrogées estiment avoir fait du sport dans les 12 mois qui précèdent l'enquête et 26,1 % déclarent qu'elles en ont fait régulièrement. On observe un taux d'affiliation de 0,61 pour les pratiquants réguliers et de 0,35 pour l'ensemble des pratiquants. Les écarts sont donc importants.

Un rappel des chiffres de 1973 apporte un éclairage supplémentaire. En effet, les pourcentages qui étaient de 12,3 % pour le taux de licenciés, de 34,3 % pour la pratique sportive en général et enfin de 17,6 % pour la pratique régulière<sup>8</sup> conduisent à des taux d'affiliation de 0,70 pour la pratique régulière et de 0,36 pour la pratique en générale. On voit donc que l'écart qui s'est le plus accru entre 1973 et 1981 concerne essentiellement les sportifs réguliers. L'exercice permanent d'un sport passerait donc moins par le recours à une institution.

TABLEAU 2 :

LES PRATIQUES SPORTIVES EN 1981 et 1973

en %

1981	TOTAL	Régulièrement	De temps en temps	En vacances	N'ont pas pratiqué
HOMMES	52,2	31	18,8	2,4	47,8
FEMMES	39,9	21,4	15,8	2,7	60,1
ENSEMBLE	45,9	26,1	17,3	2,6	54,1

1973

HOMMES	41,1	22	15,2	4	58,9
FEMMES	28	13,5	10	4,5	72
ENSEMBLE	34,3	17,6	12,5	4,3	65,7

Source : Ministère de la Culture

On relèvera que la notion de pratique est subjective et peut ainsi recouvrir des comportements très différents. Les questions sur la régularité de l'enquête Pratiques Culturelles des Français relèvent en effet l'opinion et le jugement que l'enquêté porte sur la régularité de sa pratique. On rassemble donc dans une rubrique unique les individus qui disent pratiquer le ski régulièrement quand ils le font quelques jours

<sup>7</sup> On notera que l'écart ainsi mis en évidence n'est qu'un écart global puisque l'on sait que le taux d'affiliation est variable selon les disciplines. En effet, selon les travaux de l'INSEE sur les années 1966-1968, il peut varier de 0,04 pour la natation, ou 0,11 pour l'athlétisme, à 0,78 pour le judo ou 1,08 pour le ski. Si l'on peut supposer que, par activité sportive, ce taux demeure constant, il contribue à creuser les écarts entre les poids des différents sports.

<sup>8</sup> Jean-Michel Faure . Les pratiques sportives . INSEE, Données sociales, Edition 1984.

par an (par exemple les habitants de la région parisienne) et ceux qui effectivement le pratiquent toute la saison ; ou encore des novices passionnés et des sportifs de haut niveau qui préparent une compétition.

Mais au-delà de ces différences, il apparaît surtout à la lecture de ces résultats que le nombre des adeptes, qui offre un indicateur objectif du phénomène sportif, n'est que "la mesure d'une régularité instituée"<sup>9</sup>. Il n'est, en quelque sorte, que le "noyau dur" de la pratique.

**Ainsi donc, si un Français sur cinq est inscrit dans une fédération, un Français de plus de 15 ans sur deux pratique et un Français de plus de 15 ans sur quatre pratique régulièrement.**

### 1.1.2. UNE DESCRIPTION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DU "SPORTIF"

Nous utiliserons pour cette description, les résultats de l'enquête Aspirations du CREDOC. Seront alors concernées les personnes de plus de 18 ans qui déclarent appartenir à une association sportive. Nous les appellerons les "sportifs". Par conséquent, en parlant de la pratique sportive, on parlera seulement de la pratique dans le cadre d'une association.

#### \* Le sport, une pratique masculine mais qui progresse plus vite chez les femmes

On compte en moyenne 22,7 % d'hommes et 13,2 % de femmes qui font partie d'une association sportive<sup>10</sup>. Donc, en considérant la population des "sportifs", sur 100 personnes qui pratiquent au moins un sport, 60,6 % sont des hommes et 39,4 % des femmes<sup>11</sup>.

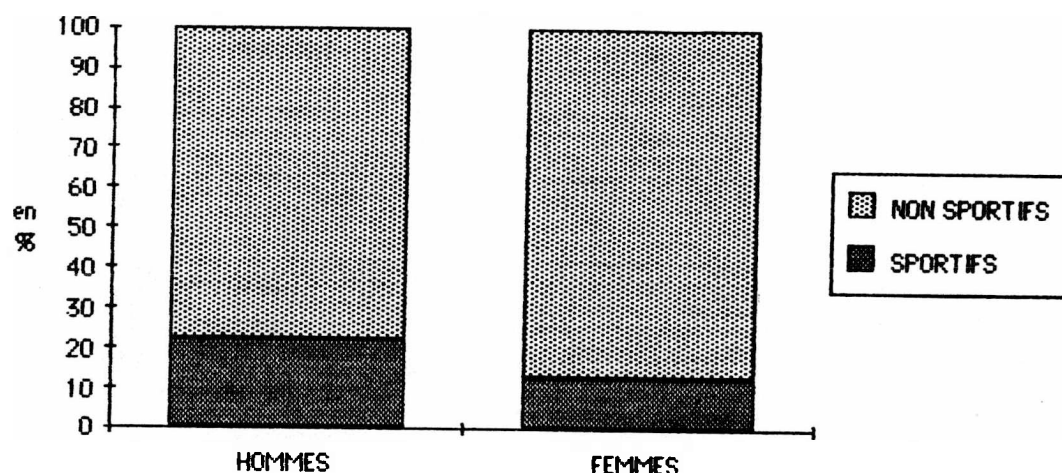
<sup>9</sup> J.M. Faure . op. cit.

<sup>10</sup> CREDOC, Enquête Aspirations et conditions de vie des Français. Résultats sur les 5 vagues de 1981 à 1985.

<sup>11</sup> On peut rapprocher ces chiffres de ceux obtenus par le Ministère de la Culture en 1981 : 31 % des hommes pratiquent régulièrement un sport, et 21,4 % des femmes.

## GRAPHIQUE 5 :

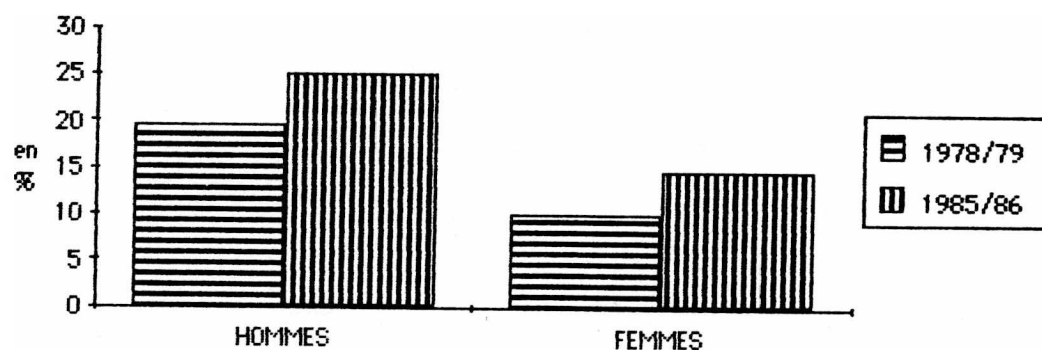
LA PRATIQUE DU SPORT CHEZ LES HOMMES ET CHEZ LES FEMMES  
MOYENNE 1981-1985  
(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)



Entre 1978 et 1986, la pratique sportive a gagné des adeptes aussi bien chez les hommes que chez les femmes, mais dans des proportions plus élevées chez ces dernières. Le pourcentage de sportifs masculins passe en effet de 19,7 à 25,2 en 1985/86, soit une progression de 28 % alors que pour les femmes cette même croissance s'établit à 44 % (10,2 % en 1978/79 - 14,7 % en 1985/86).

## GRAPHIQUE 6 :

PROPORTION D'HOMMES ET DE FEMMES  
APPARTENANT A UNE ASSOCIATION SPORTIVE  
EVOLUTION 1978/86  
(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)

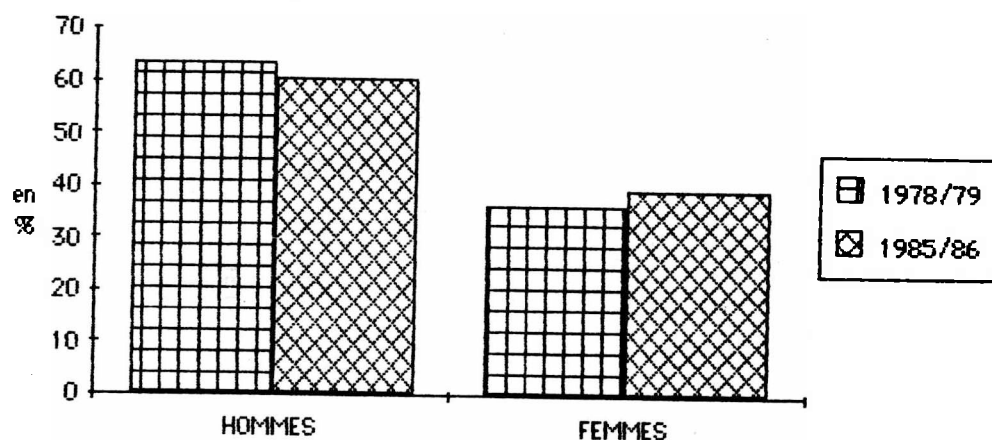


Ainsi, la population des sportifs est constituée de 63 % d'hommes et de 37 % de femmes en 1978/1979, puis de 61 % d'hommes et de 39 % de femmes en 1985/1986.

GRAPHIQUE 7 :

LA STRUCTURE PAR SEXE DES ADHERENTS A UNE ASSOCIATION  
EVOLUTION 1978/86

(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)



**\* Le sport : de plus en plus une pratique de jeunes**

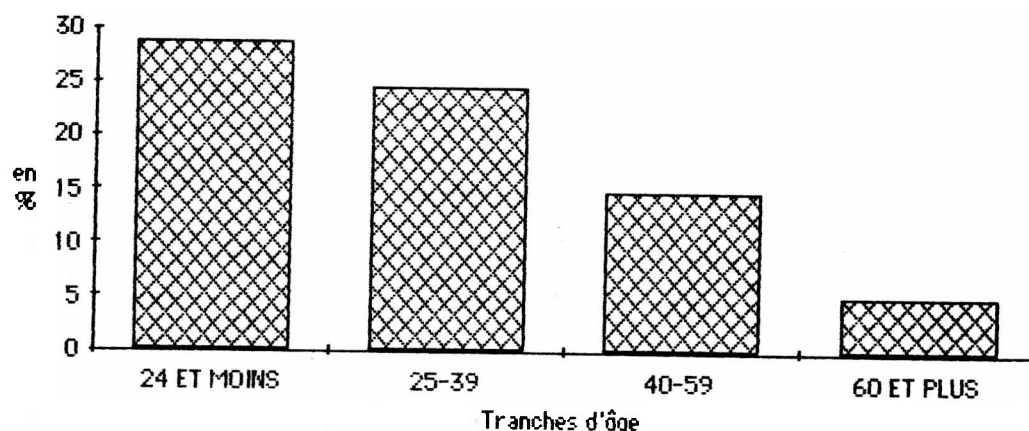
Les taux de pratique décroissent avec l'âge.

En proportion, les "sportifs" sont plus souvent des jeunes : 29 % des personnes âgées de 18 à 24 ans déclarent faire partie d'une association sportive. Ce pourcentage est encore de 25 % pour des personnes âgées de 25 à 39 ans. Il tombe à 15, puis à 5 % lorsque l'on passe des 40 - 59 ans aux 60 ans et plus.

GRAPHIQUE 8 :

LE POURCENTAGE DES ADHERENTS PAR TRANCHE D'AGE  
MOYENNE 1981-1985

(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)



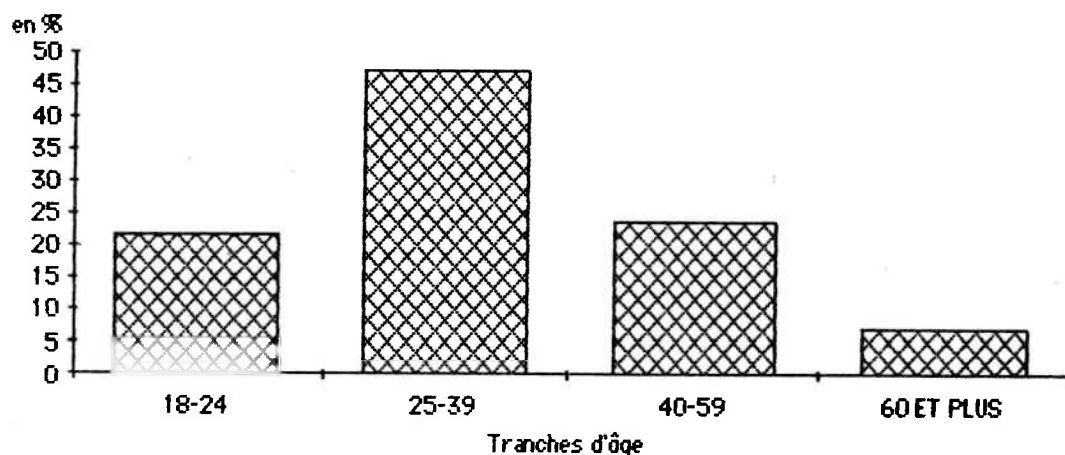
L'adhérent adulte à une association sportive est donc en moyenne plutôt âgé de 25 à 39 ans. On trouve en effet dans cette tranche d'âge près de la moitié des personnes qui

déclarent faire partie d'une association sportive ( 47 % en moyenne sur la période 1981-1985). Il reste que 7 % des "sportifs" ont plus de 60 ans.

GRAPHIQUE 9 :

LA STRUCTURE PAR AGE DES ADHERENTS A UNE ASSOCIATION SPORTIVE  
MOYENNE 1981-1985

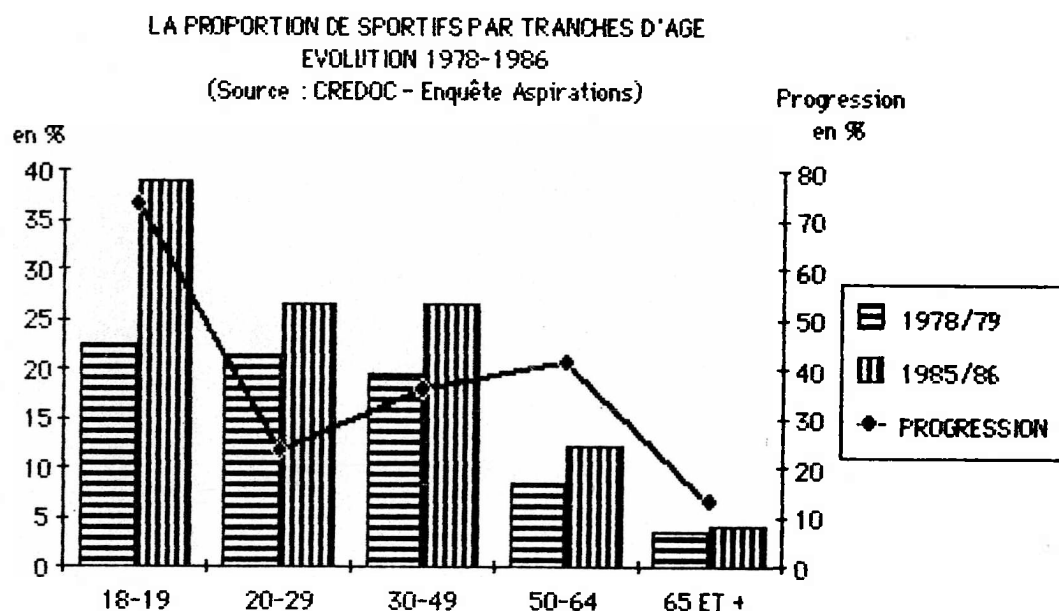
(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)



Entre 1978 et 1986 (graphique 10) la proportion d'adhérents dans la population passe de 14,7 % à 19,7 %, soit une croissance importante, de l'ordre de 30 %.

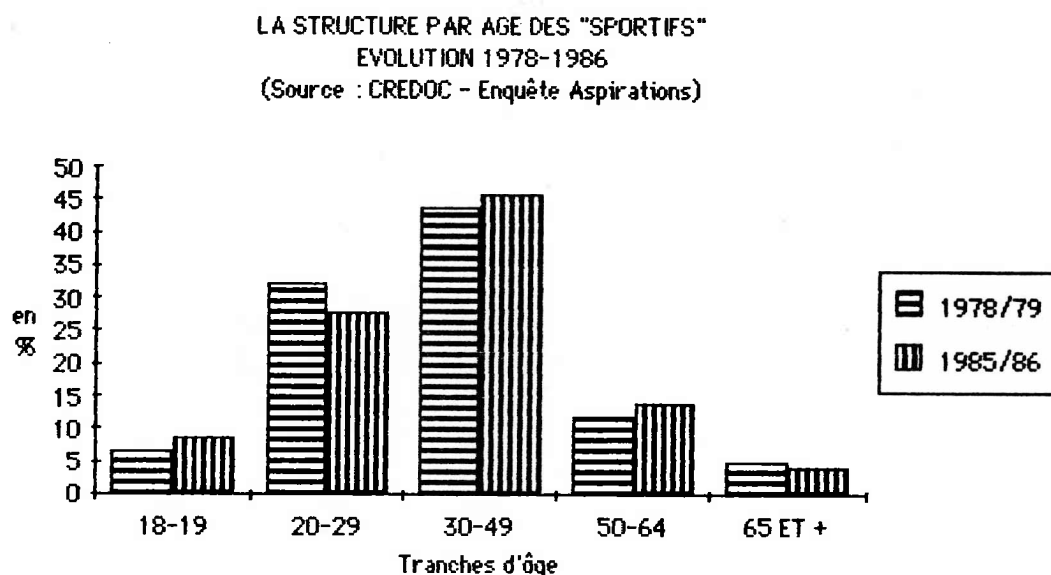
Toutefois, ce développement ne s'est pas fait régulièrement dans toutes les tranches d'âge. Le phénomène est plus accentué pour les plus jeunes : le rapport des taux est de 1,7 pour les 18 à 19 ans. Paradoxalement, ce sont ensuite les 50 à 64 ans qui viennent en deuxième position dans les gains relatifs (8,7 % en 1978-1979 - 12,3 % en 1985-1986 - soit un rapport des taux de 1,4), devançant les 30-49 ans. Enfin, les 20-29 ans sont en avant-dernière position, devant les plus âgés.

GRAPHIQUE 10 :



Comme conséquence de ces évolutions, la structure par âge des sportifs s'est légèrement modifiée ( graphique 11).

GRAPHIQUE 11 :

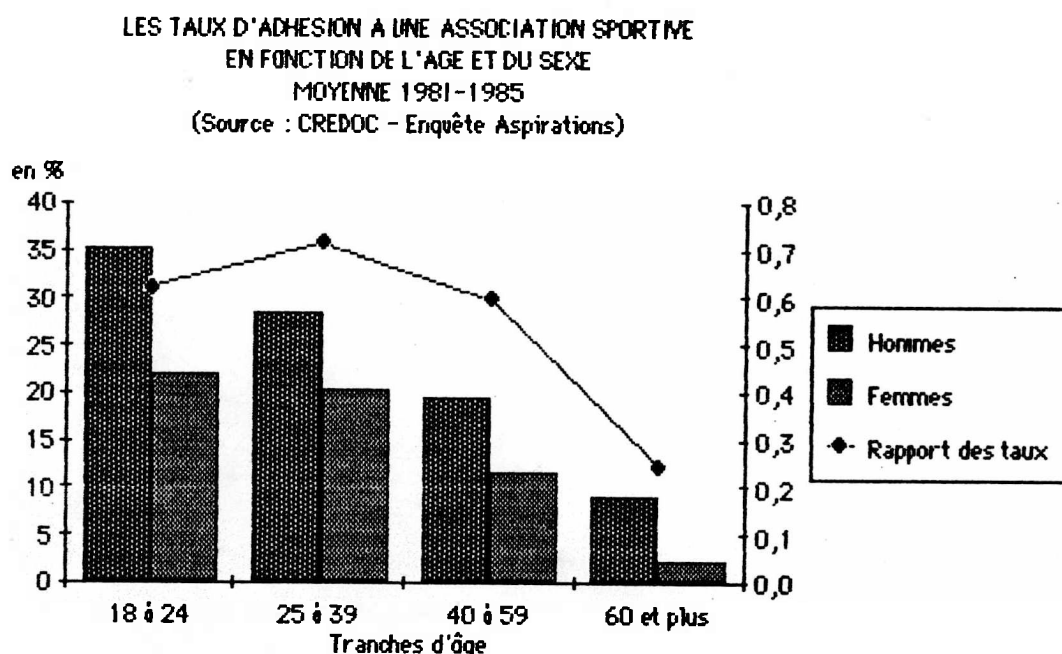


\* **Le sport : des comportements différents par âge en fonction du sexe**

Les taux de pratique sportive n'évoluent pas avec l'âge de façon parallèle chez les hommes et chez les femmes. Pour les hommes en effet, on observe une diminution de la proportion d'adhérents, constante et régulière ( 35 % pour les moins de 24 ans, puis

29 % entre 25 et 39 ans, 19 % entre 40 et 59 ans et enfin 9 % pour les hommes de plus de 60 ans). Pour les femmes, cette même proportion reste approximativement stable jusqu'à 39 ans (22 % puis 20 % pour les deux premières tranches d'âge), avant de régresser à 12 %, puis de chuter à 2 %. Les différences de comportement sont particulièrement nettes au-delà de 60 ans, alors qu'elles sont les plus atténuées entre 25 et 39 ans. Ceci se retrouve à la lecture du graphique 12.

GRAPHIQUE 12 :

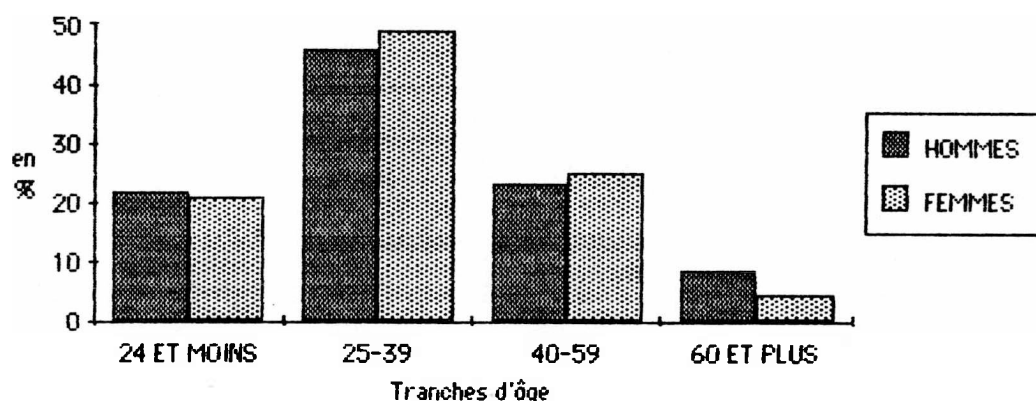


Lorsqu'ils sont "sportifs", hommes et femmes ont des comportements semblables, à cette réserve près qu'au-delà de 60 ans les femmes abandonnent davantage le sport que les hommes (graphique 13).



GRAPHIQUE 13:

LA STRUCTURE PAR AGE DES ADHERENTS SELON LEUR SEXE  
MOYENNE 1981-1985  
(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)

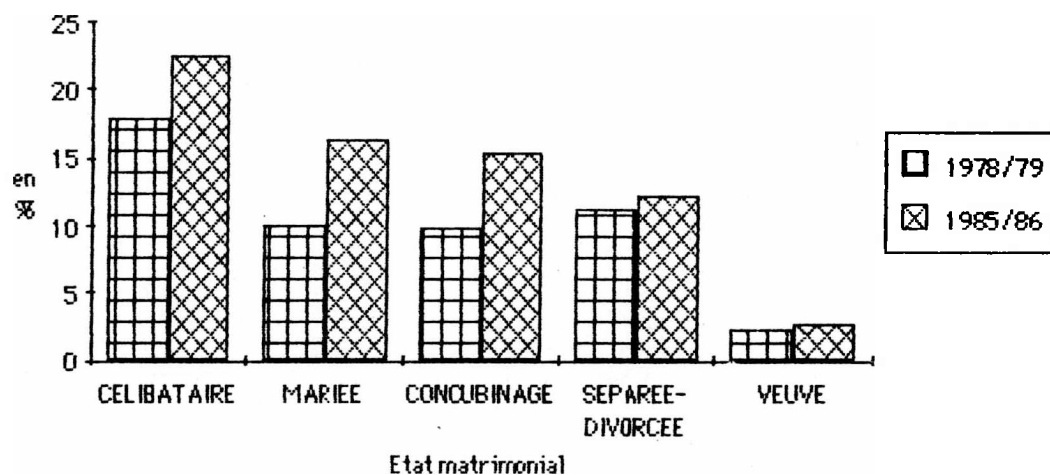


**\* Etat matrimonial et pratique sportive : la vie de couple n'éloigne plus autant du sport**

Le phénomène d'accroissement de la pratique sportive n'a pas, ou peu, touché les femmes veuves, divorcées ou séparées.

GRAPHIQUE 14:

L'INFLUENCE DE L'ETAT MATRIMONIAL CHEZ LES FEMMES  
Evolution 1978/86  
(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)

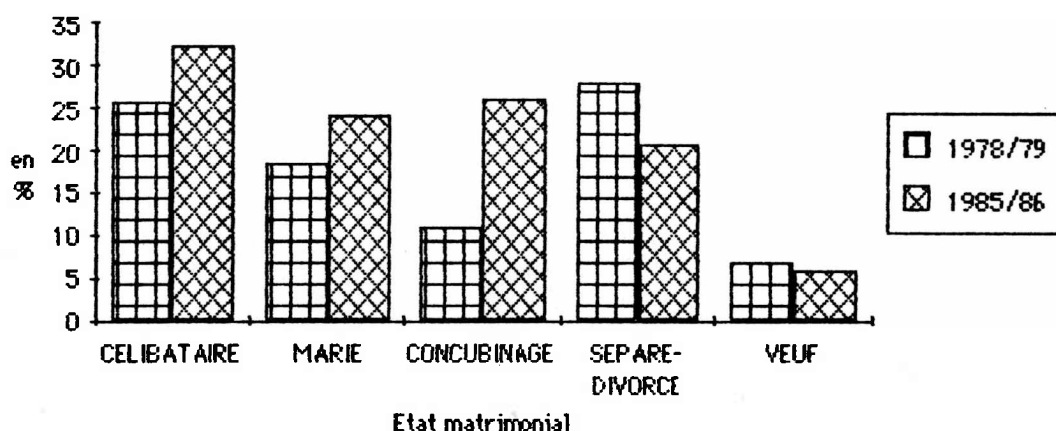


La différence importante qui existait entre les célibataires (18 % de "sportives") et les autres femmes s'est atténuée au cours du temps. En particulier, les femmes mariées ou

vivant en concubinage<sup>12</sup> ont très fortement accru leurs taux de participation à une association sportive et largement comblé les écarts qui les séparaient des célibataires. Le sport n'est plus désormais une activité de femmes qui ne vivent pas en couple. La même évolution s'observe chez les hommes. Le mariage et le concubinage, bref la vie de couple, n'éloignent plus aussi radicalement de la pratique du sport.

GRAPHIQUE 15 :

L'INFLUENCE DE L'ETAT MATRIMONIAL CHEZ LES HOMMES  
EVOLUTION 1978 - 1986  
(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)



\* **Niveau d'études et pratique sportive : le sport, une activité de diplômés**

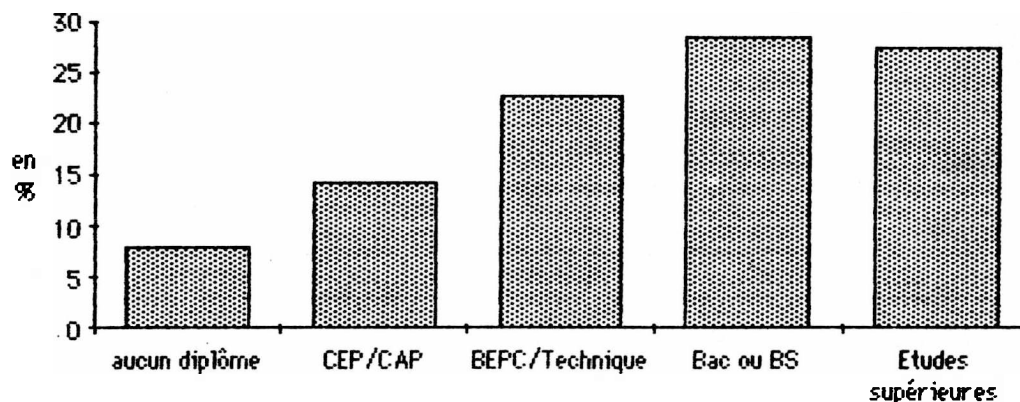
La pratique sportive dans une association est plus fréquente parmi les personnes ayant un niveau d'études élevé. Les différences sont importantes puisque l'on passe de taux inférieurs à 10 % pour les personnes sans diplômes à des taux voisins de 25 % pour les personnes ayant au moins le Baccalauréat.

<sup>12</sup> Il convient cependant de rester prudent dans l'interprétation en raison du faible nombre de concubins dans l'échantillon de 1978/79.

GRAPHIQUE 16 :

LA PARTICIPATION A UNE ASSOCIATION SPORTIVE  
EN FONCTION DU NIVEAU D'ETUDES  
MOYENNE 81-85

(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)



**\* C S P et pratique sportive : le sport, une activité de cadres**

Les cadres supérieurs, les cadres moyens, les "autres actifs"<sup>13</sup> et les étudiants ont les taux de pratique sportive les plus élevés.

Les inactifs et les agriculteurs exploitants sont dans la situation inverse.

On retrouve ici, bien évidemment sous un autre aspect, les résultats précédents : l'influence positive du niveau d'études, l'influence négative de l'âge.

<sup>13</sup> Catégorie composée de l'armée, de la police, du clergé et des artistes.

GRAPHIQUE 17 :

LA PARTICIPATION A UNE ASSOCIATION SPORTIVE  
EN FONCTION DE LA C S P  
MOYENNE 81 - 85

(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)



## Légende

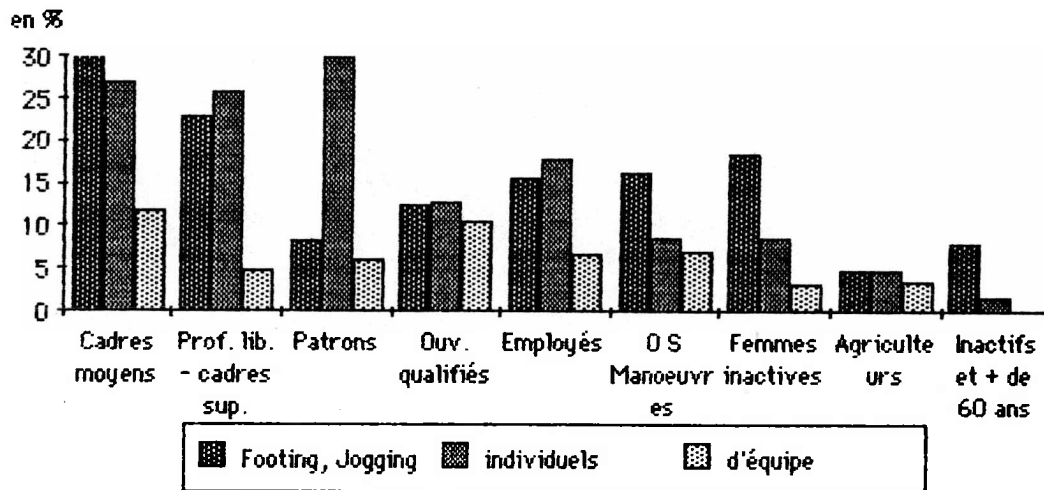
T : Ensemble	5 : Cadre supérieur	10 : Ouvrier
1 : Agriculteur exploitant	6 : Profession libérale	11 : Pers. de service
2 : Ouvrier agricole	7 : Cadre moyen	12 : Etudiant
3 : Commerçant, patron	8 : Autre actif	13 : Inactifs
4 : Artisan	9 : Employé	

Ces différences entre taux de sportivisation se complètent par des écarts dans la nature des sports pratiqués. Cadres moyens, professions libérales, cadres supérieurs et patrons sont surtout des adeptes de sports individuels (footing, jogging et autres sports individuels), comme le montrent les résultats de l'enquête Pratiques culturelles des français (graphique 18). Ouvriers et agriculteurs seraient, toujours selon la même source, les groupes socio-professionnels au comportement le plus indifférencié face aux sports répartis en catégories : sports individuels et sports collectifs.

GRAPHIQUE 18 :

LA PRATIQUE REGULIERE D'UN SPORT PAR C S P  
EN 1981

(Source : Ministère de la Culture)

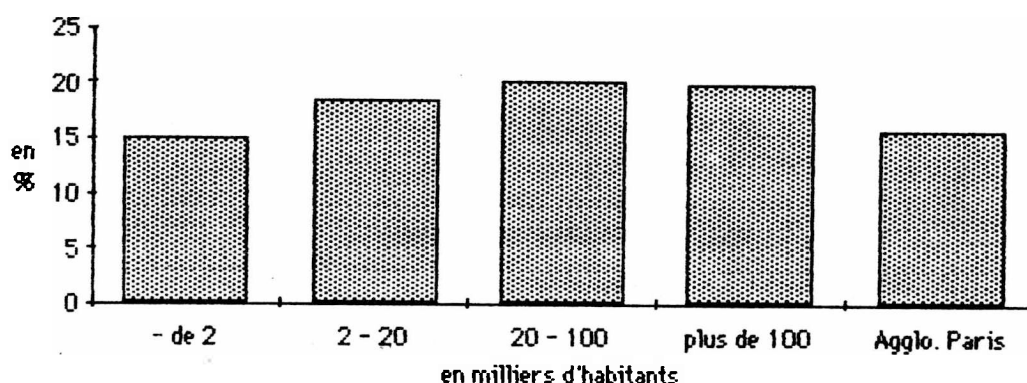


\* **Taille de l'agglomération et pratique sportive : une diffusion homogène**

La taille de l'agglomération ne semble pas être particulièrement discriminante dans la pratique sportive. Les petites communes, la ville de Paris et son agglomération sont cependant en retrait : le taux moyen d'adhésion y est légèrement inférieur à la moyenne relevée en France. Les agglomérations de 10 000 à 20 000 habitants sont également dans ce cas. Pour les autres, la dispersion des taux observés est faible car elle varie de 19,2 % à 20,8 %.

GRAPHIQUE 19 :

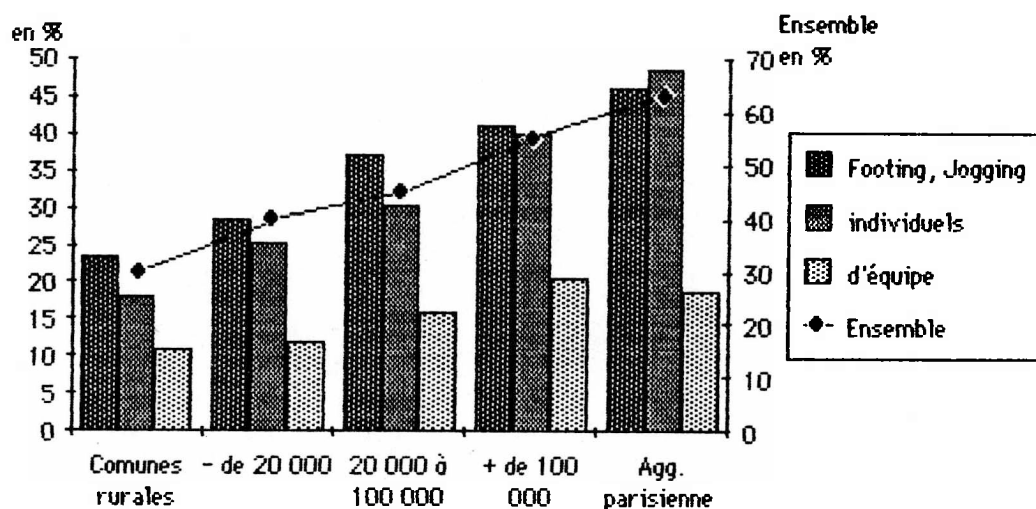
LA PARTICIPATION A UNE ASSOCIATION SPORTIVE  
EN FONCTION DE LA TAILLE DE L'AGGLOMERATION  
MOYENNE 1981-1985  
(Source : CREDOC - Enquête Aspirations)



Ces derniers résultats ne corroborent pas ceux obtenus par le Ministère de la Culture. Les enquêtes sur les Pratiques culturelles des français, qui utilisent une définition de la pratique sportive qui n'est pas liée à l'affiliation, donnent à la taille de l'agglomération un rôle plus discriminant puisque les taux observés vont de 29,8 % pour les communes rurales à 63,2 % pour l'agglomération parisienne. La différence entre les taux de pratique est toutefois modulée selon le type de sport<sup>14</sup>.

GRAPHIQUE 20 :

LA PRATIQUE SPORTIVE EN 1981  
SELON LA TAILLE DE L'AGGLOMERATION



(Source : Ministère de la Culture)

<sup>14</sup> J.M. Faure op. cit.

Il apparaît alors que si les sports collectifs sont moins pratiqués dans les petites communes (10,9 %) que dans les agglomérations de grande taille (18,9 % pour l'agglomération parisienne) l'écart est beaucoup plus important pour les sports individuels (18,1 % et 48,5 %) ainsi que pour la gymnastique-jogging (23,6 % et 46,1 %). Toujours plus pratiqués que les sports collectifs, les sports individuels le sont encore davantage dans les agglomérations importantes et en particulier dans la région parisienne. Les structures socio-professionnelles des agglomérations et donc les préférences individuelles, mais aussi les possibilités d'accès aux équipements sont certainement ici les raisons essentielles de ces constatations.

**En résumé**, il semble que l'on puisse retenir de cette description deux idées.

La première est celle d'une diffusion du sport à des tranches plus larges de la population. Le sport touche davantage les femmes et les jeunes. Mais il s'est aussi développé parmi la population d'âge mûr : pour ces tranches d'âge, la baisse de l'activité sportive n'est plus aussi forte qu'auparavant. Enfin, il y a une atténuation des écarts de comportements liés à l'état matrimonial. Face à ces critères démographiques, l'image du sportif devient donc multiforme.

La seconde est que les différences de pratiques restent fortes. Elles trouvent dans le milieu social, décrit ici par l'appartenance socio-professionnelle, comme dans l'accès aux équipements sportifs, apprécié par la taille de l'agglomération, des facteurs explicatifs importants.

Bien que l'on ait vu que la forme institutionnalisée du sport ne constitue qu'une part du phénomène étudié, c'est sur elle que l'on possède les informations les plus nombreuses et les plus longues. C'est donc à travers elle que l'on examinera les composantes du mouvement.

## **1.2. LES COMPOSANTES DU MOUVEMENT**

Le mouvement sportif s'inscrit dans les faits à deux niveaux : d'abord dans les fédérations sportives, ensuite dans le développement d'une pluralité de sports. Ce sont ces deux aspects que nous verrons successivement en étudiant les diverses formes de fédérations puis l'évolution de groupes de sports.

### 1.2.1 LES PARTS RELATIVES DES DIVERSES FORMES DE FEDERATION

Avant d'aborder la forme actuelle des institutions du sport en France nous rappellerons brièvement quelques points d'histoire.

#### **L'institutionnalisation : un phénomène récent qui s'accélère.**

"L'institutionnalisation du sport, c'est-à-dire la mise en place de son organisation par la création de structures associatives et de fédérations sportives, ne s'effectuera que très progressivement avec la lente diffusion du phénomène"<sup>15</sup>.

La première fédération : "l'Union des Sociétés de Gymnastique", se fonde en 1873. De 1873 à 1908, on enregistrera la création de 13 fédérations, de 20 entre 1910 et 1925 et de 10 entre 1925 et 1947<sup>16</sup>. Certaines pratiques sportives, insuffisamment répandues, trouvent d'abord asile au sein de fédérations existantes, puis s'en séparent quand elles s'estiment suffisamment fortes : le Basket-Ball quitte la Fédération Française d'Athlétisme en 1932, et le handball la Fédération Française de Basket-Ball en 1941.

Au niveau national s'était créé en 1908 le Comité National des Sports et, en son sein, le Comité Olympique Français trois ans plus tard (la création du Comité International Olympique date pour sa part de 1894). Ces deux organismes se séparent en 1952. Ils se retrouveront en 1971 dans le Comité National Olympique.

**On peut distinguer quatre grands groupes de fédérations** : les fédérations olympiques (F.O.), les fédérations non olympiques (F.N.O.), les fédérations et groupements multisports affinitaires (F.G.M.A.) et les fédérations du sport scolaire et universitaire (F.S.S.U.).

Entre ces quatre groupes, la distinction la plus forte se fait, par nature, entre FGMA et FSSU d'une part, et F.O. et F.N.O. d'autre part. Ces dernières sont en effet organisatrices d'un seul sport. Si elles sont agréées par le Ministre chargé des sports, elles sont, pour ce faire, investies d'une mission de service public et sont alors délégataires de pouvoir de l'Etat. Affiliées à une fédération internationale, elles organisent sélections régionales et nationales. "Elles assurent la formation et le perfectionnement de leurs cadres bénévoles. Elles délivrent les licences et les titres fédéraux ... Elles ont un pouvoir disciplinaire"<sup>17</sup>.

<sup>15</sup> Lucien Herr . Quelques indications chiffrées sur les fédérations sportives françaises.

Ch. Pociello ed. - Sports et Société. Approche socio-culturelle des pratiques. Ed. Vigot, 1983

<sup>16</sup> Le mouvement d'autonomie des disciplines sportives est, en effet, postérieur à la première guerre mondiale. Auparavant de grandes fédérations géraient sociétés unisports et multisports. L'USFSA (Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques), créée en 1887, en est le cas le plus typique.

<sup>17</sup> Loi du 16 juillet 1984.



Le deuxième clivage sépare les fédérations olympiques des autres. Sont inscrites parmi les premières les fédérations qui gèrent des disciplines inscrites aux Jeux Olympiques, même si, dans les faits, elles n'envoient pas d'athlètes à la grande compétition internationale. Par ailleurs, cette inscription ministérielle peut devancer la décision du Comité Olympique. Tel a été le cas du tennis, discipline olympique aux futurs Jeux de 1988 et qui figure parmi les F.O. depuis quelques années.

Il a donc deux degrés objectifs dans l'institutionnalisation d'un sport : le premier est celui de l'agrément par le ministère, le second celui de l'admission aux Jeux Olympiques. Ainsi, le cheminement le plus fréquent est le suivant. D'abord le sport se pratique à l'intérieur de fédérations multisports ou unisport, ensuite il s'individualise dans une fédération non olympique<sup>18</sup>, enfin certaines de ces fédérations deviennent olympiques (par exemple le tennis). Mais ce cheminement n'est pas exclusif : on note ainsi des promotions directes dans l'olympisme (par exemple pour le Pentathlon moderne<sup>19</sup>).

Pour analyser finement les pratiques, on étudiera les F.O. et les F.N.O., puisque par nature les licences délivrées par les F.G.M.A. et les F.S.S.U. ne permettent pas de distinguer entre disciplines. Mais on mettra auparavant en évidence les grands mouvements de ces quatre groupes de fédérations.

### **\* Les mouvements relatifs des grands courants "institutionnalisés" du sport**

On notera d'abord (graphique 21) que tous les types de fédérations ont vu leur nombre d'adhérents grandir régulièrement, ce qui n'est pas pour nous étonner puisque, comme on l'a vu, le taux de pratique global croît. On remarquera cependant que les fédérations non olympiques sont celles qui enregistrent la plus forte croissance dans les dernières années.

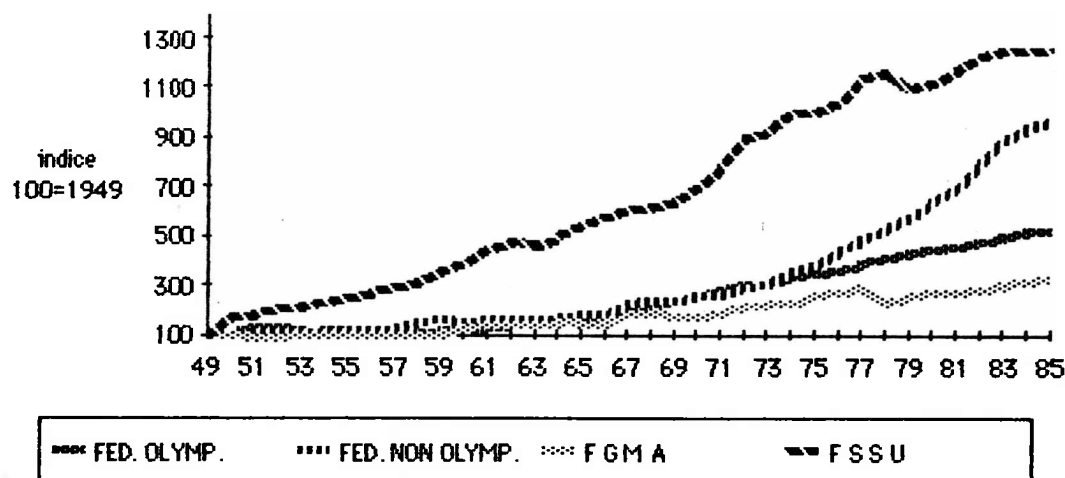
<sup>18</sup> Exemples de ce type : le karaté-arts martiaux, section de la fédération de Judo s'en est séparé ; la fédération de badminton est issue de la fédération de tennis.

<sup>19</sup> Cette fédération est une émanation des cinq fédérations concernées par cette discipline. Elle n'a pas la structure habituellement observée dans les fédérations sportives : elle n'a pas d'assemblée des clubs. Elle est directement sous tutelle du Comité Olympique.

GRAPHIQUE 21 : (Sur ce graphique l'affectation des fédérations entre olympisme et non olympisme est constante. Les transferts récents, en particulier celui de la fédération de tennis ne sont donc pas pris en compte)

#### L'EVOLUTION DES LICENCES SPORTIVES DE 1949 A 1985

(Source : Secrétariat Jeunesse et Sport)



On notera ensuite que, d'une année sur l'autre, il y a des fluctuations non significatives qui tiennent au système souvent fruste du recueil statistique des licences. Aussi, seules les évolutions de long terme seront étudiées.

Mise à part la place toujours prépondérante des fédérations olympiques, l'importance relative des quatre groupes de fédérations s'est considérablement modifiée au cours du temps. Les FGM A connaissent ainsi un recul relatif, les fédérations non olympiques se maintiennent, mais en apparence, l'olympisation se développe régulièrement et enfin, les fédérations du sport scolaire et universitaire se développent rapidement depuis 1973. Nous examinerons successivement ces divers points.

GRAPHIQUE 22 :

LA STRUCTURE DES FEDERATIONS SPORTIVES  
Affectation variable de certaines fédérations

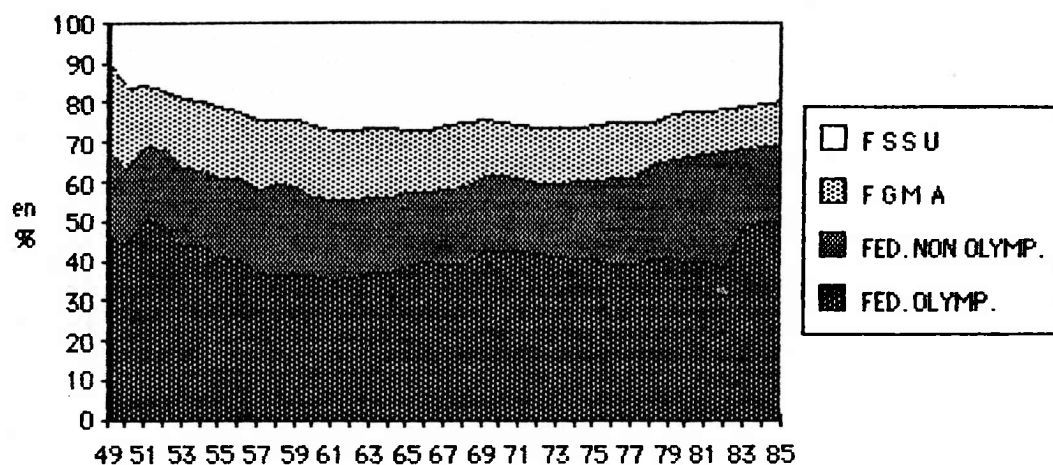


TABLEAU 3 :

## Les licences. Structure par groupes de fédérations

	en %	
	1949	1985
FED. OLYMPIQUES	46,9	49,9
FED. NON OLYMPIQUES	20,9	19,4
F G M A	22,1	11,4
F S S U	10,1	19,3

Source : Secrétariat Jeunesse et Sports

- **Un poids relatif déclinant : les FGMA**<sup>20</sup>

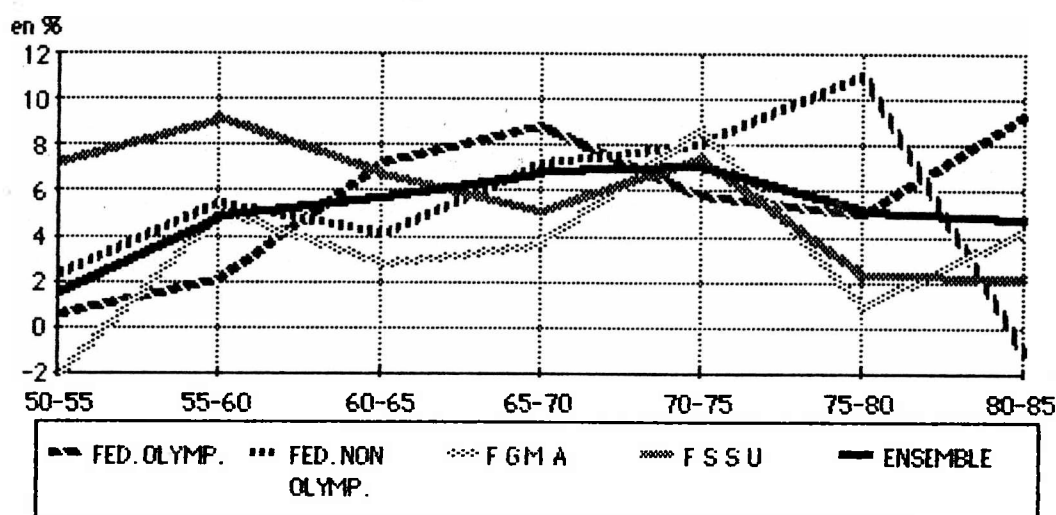
En 1949, ces fédérations délivrent 410 000 licences et 1,4 million en 1985. Leur développement est donc une réalité. Mais elles perdent de leur importance dans le mouvement sportif : après avoir représenté 22 % de l'ensemble des licences en 1949, les FGMA n'en font plus que 11 % en 1985. Et, ce recul relatif s'est effectué malgré de nouvelles entrées dans ce groupe (par exemple, la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural agréée en 1985, l'Espérance Arabe en 1984).

<sup>20</sup> Des 11 fédérations recensées ici, on notera en particulier l'importance de l'Union Fédérale des Oeuvres Laïques (UFOLEP = 33,5 % en 1985), de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT = 26,2 %), de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF = 13,8 %) et enfin de la Fédération Française Entraînement Physique dans le Monde Moderne (FFEPMM = 10,2 %)

C'est sur presque toute la période qu'elles enregistrent en fait un taux de croissance moyen inférieur à celui du mouvement sportif, et cela malgré une phase de redressement entre 1970 et 1975 (voir le graphique 23). Ce mouvement de redressement a été porté par le fort développement des grandes fédérations affinitaires (FFEPMM, FSCE, ESGT) qui ont alors des progressions largement supérieures à l'ensemble des licences. Par contre, le mouvement de recul observé sur les dix dernières années est général : toutes les FGMA ont des taux de croissance inférieurs à 5 % (ce qui est la progression de l'ensemble des licences sur la période). On remarquera cependant, parmi les progressions les plus ralenties, celles de la FSCF et de la ESGT, fédérations qui avaient été parmi celles à forte croissance entre 1970 et 1975.

GRAPHIQUE 23 :

LES LICENCES SPORTIVES PAR FEDERATIONS  
TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS  
Affectation des fédérations variable



#### - La montée des FSSU

En multipliant par 12 le nombre de licences qu'elles délivrent, ces fédérations ont pratiquement doublé leur part dans le mouvement sportif : elles représentent maintenant 19,3 % des licences. Elles connaissent cependant, depuis 1970, une phase de recul relatif : leur taux de croissance était alors inférieur à celui de l'ensemble des licences (Graphique 23). Toutefois, depuis 1980 on note une

amélioration de leur position avec une augmentation de leur taux de croissance annuel moyen (4 % en moyenne)<sup>21</sup>.

TABLEAU 4 :

**LES FEDERATIONS DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**  
nombre de licences

	1985	EVOLUTION 1984-1985
UNSS	884692	28288
FNSU	60417	354
USEP	962059	-24234
EGSEL	412942	-13972
ENSEMBLE	4320110	-9564

**- Apparemment, une part maintenue des F N O**

Si l'on compare les niveaux des années extrêmes 1949 et 1985, la part des FNO se maintient. Ce résultat correspond au large mouvement de développement, tant du point de vue des licences que du nombre des fédérations, de ce groupe.

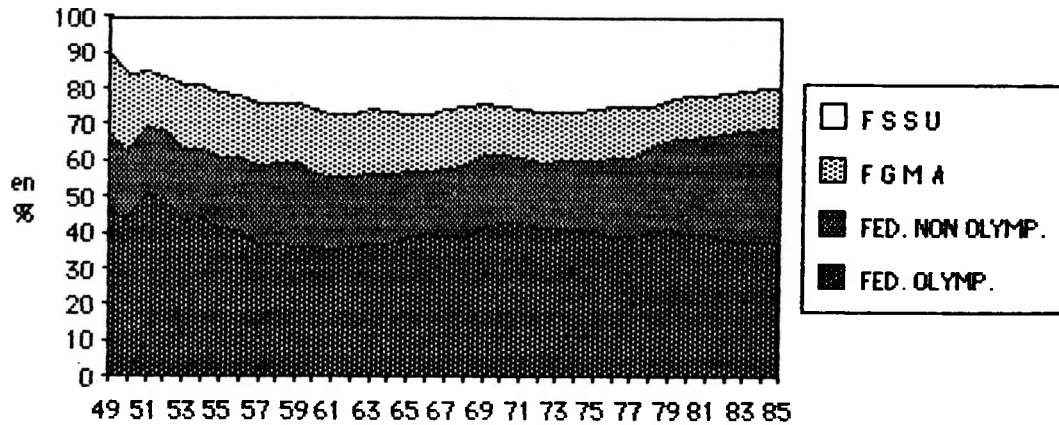
- Une croissance importante du nombre de licences qui passent de 320 000 en 1949 à 2,3 millions en 1985.
- Et, aussi une croissance du nombre de fédérations qui, de 15 en 1949, atteint 52 fédérations, agréées ou agréées et habilitées, en 1985. Il y a donc clairement un phénomène de "prolifération" qui s'est effectué, soit par éclatement de certaines fédérations soit nouveaux agréments<sup>22</sup>.
- Mais il faut rappeler que ces deux nombres (52 fédérations et de 2,3 millions de licences en 1985) ne tiennent pas compte des trois fédérations qui sont passées sous la bannière de l'olympisme : celles de tennis, de tennis de table et de badminton. **Si l'on raisonne donc à affectation constante des fédérations, la croissance des F N O est alors nette (graphique 24), bien que l'on note un ralentissement entre 1980 et 1985 (graphique 25). Ce transfert vers les F O s'explique par le processus d'institutionnalisation que nous avons mentionné, processus qui affecte précisément les sports non olympiques qui se développent le plus.**

<sup>21</sup> En 1979 dissolution de l'Association du Sport Scolaire et Universitaire (ASSU), remplacée par deux fédérations distinctes : l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et la Fédération Nationale du Sport Universitaire (FNSU).

<sup>22</sup> Par exemple, les fédérations de pêche au coup ou de rugby féminin en 1985.

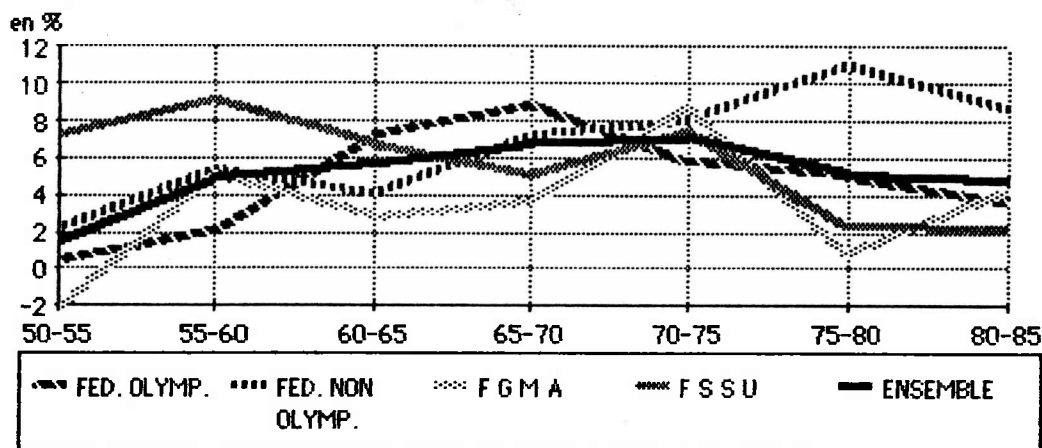
GRAPHIQUE 24 :

LA STRUCTURE DES FEDERATIONS SPORTIVES  
Affectation des fédérations constante  
(Source : Secrétariat Jeunesse et Sports)



GRAPHIQUE 25 :

LES LICENCES SPORTIVES PAR FEDERATIONS  
TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS  
Affectation des fédérations constante



**- Dans les faits, un développement de l'olympisation**

Avec 6 millions d'adhérents en 1985, les F.O. représentent 49,9 % de l'ensemble des licences et 72 % des licences unisports. En 1949, avec 870 000 adhérents, ces proportions s'établissaient à 46,9 et 69,2. Dans le mouvement général de développement de l'activité sportive, l'olympisme gagne donc légèrement en importance relative. **Mais ce développement s'est essentiellement fait par croissance externe, en intégrant certaines fédérations non-olympiques** (nous l'avons déjà signalé plus haut au sujet de l'évolution du non-olympisme). On

notera que, sans cette intégration, les F.O. ne représenteraient en 1985 que 38 % de l'ensemble des licences et 55 % des licences unisports.

### 1.2.2. RECHERCHE D'UNE CLASSIFICATION

Face à la multiplication des disciplines, diverses classifications des sports ont été proposées. Aucune n'est sans défaut. Les regroupements offrent des moyens d'explication, mais ils dépendent aussi des buts fixés pour l'analyse. Nous citerons ici, à titre d'exemples, trois tentatives de classification des sports en mettant en évidence leurs critères, puis nous proposerons l'utilisation de certains de ces critères dans un autre regroupement.

#### \* Critères de classification

Chantal MALENFANT-DAURIAC<sup>23</sup> classe les sports selon des critères objectifs et descriptifs et retient neuf catégories :

1. athlisme et sports de ballons,
2. éducation physique, gymnastique, sports de combats,
3. sports et jeux de balles,
4. sports nautiques,
5. sports de neige et de glace, montagne, spéléologie,
6. auto, moto, cycle et cheval,
7. sports et jeux divers (boules et quilles)
8. pêche
9. chasse.

C. Malenfant-Dauriac regroupe donc les sports en fonction des équipements nécessaires (sports de stades-sports de salles), des moyens (sports de balles, de boules mais aussi sports de déplacements) et enfin des supports (sports de neige, sports nautiques).

Pierre PARLEBAS<sup>24</sup> propose une classification des sports en fonction de la "richesse de la communication motrice", c'est-à-dire selon la présence ou l'absence d'adversaire et/ou de partenaires, et selon l'incertitude de la situation. Il s'agit ici de l'incertitude issue de l'environnement physique : par exemple le ski de descente ou le kayak exposent le sportif à cette incertitude alors que le judo et le fleuret sont des sports où

<sup>23</sup> Ch. Malenfant-Dauriac. L'économie du sport en France, Editions Cujas, Paris, 1977.

<sup>24</sup> P. Parlebas. Activités physiques et éducation motrice. Ed. Revue Education physique et Sport, mai-juin 1976.

cette incertitude est nulle. En combinant ces trois caractéristiques binaires il obtient 8 catégories de disciplines. D'après ses calculs, 45 % de l'ensemble des disciplines sont des disciplines sans incertitude, sans antagonistes, sans partenaires. Parlebas montre que, dans leur histoire, ce sont les jeux d'opposition les plus dénués d'incertitude et dépourvus "d'effets pervers" qui se sont les plus massivement "sportivisés". Il ne cherche pas dans cette classification à démontrer une éventuelle explication socio-culturelle.

Christian POCIELLO<sup>25</sup> considère la force, l'énergie, la grâce et les réflexes, comme des critères culturels et corporels de classement opérant dans les choix des pratiques d'exercice. "Telles des strates successives déposées par l'histoire des sports dans notre pays, les pratiques et les goûts sportifs se superposent sans disparaître. On remarquera en effet que "la force", "l'énergie" et les réflexes renvoient à trois générations de pratiques qui survivent à ces "tassements" historiques" <sup>26</sup>.

A un niveau plus concret, Pociello introduit les paramètres de proximité avec le partenaire : la distance de garde<sup>27</sup> et l'instrument<sup>28</sup>. Il distingue alors parmi les instruments ceux qui sont des engins véhiculants des autres instruments, car dit-il : "l'utilisation sportive d'engins véhiculants a très généralement pour conséquence de diminuer fondamentalement l'engagement énergétique du corps, ce qui n'est pas le cas des 'instrumentations'". Il introduit aussi la distinction entre pratiques à dominantes énergétiques et pratiques à dominantes informationnelles ; dans ces dernières il s'agit d'être "le plus habile à tirer le maximum (sur les éléments naturels) d'une machine légère et simple".

### \* Un essai de regroupement

De ces différents critères nous avons choisi de retenir pour nous aider à lire les évolutions récentes :

- l'absence ou la présence d'un partenaire : sport individuel - sport collectif (Parlebas) ;

<sup>25</sup> Ch. Pociello . "La force, l'énergie, la grâce et les réflexes". Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives - Ch. Pociello ed. "Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques", 1981.

<sup>26</sup> Ch. Pociello. Op. cit.. P.237.

<sup>27</sup> Critères de contact ou de distance d'affrontement : la lutte, la boxe anglaise, la boxe française, par exemple.

<sup>28</sup> Dont l'utilisation introduit une prise de distance fondamentale par rapport à l'adversaire. Par exemple, la lutte, l'escrime ou le tennis.



- l'instrumentation - ou l'absence d'instrumentation (Malenfant-Dauriac et Pociello) ;
- l'absence ou la présence d'un adversaire : sport d'affrontement ou non (Parlebas) ;
- les pratiques à dominantes informationnelles par opposition à des pratiques à dominantes énergétiques. On retrouve cette dominante informationnelle en particulier dans les sports de développement récent (planche à voile, ...). (Pociello mais aussi Caillois : les sports de glisse).

Nous proposons une classification en 5 catégories : les sports de corps, de corps à corps, de groupes, de glisse et intermédiés (usage d'un instrument). La glisse est en fait une sous-catégorie des sports intermédiés, mais ses propriétés particulières nous l'ont fait isoler. Comme on le voit, une classification des sports, comme de tout objet multidimensionnel, doit être injonctive, c'est-à-dire que chaque objet est défini par plusieurs propriétés qui ne le définissent que toutes à la fois. De tels objets sont flous car la limite entre objets voisins est impossible à tracer clairement, et il faut donc avoir recours à des classifications floues. C'est comme telle qu'il faut considérer la nôtre. Nous avons simplement cherché à mettre en lumière quelques grandes tendances qui nous ont paru susceptibles d'éclairer l'évolution récente des sports, et de rassembler les disciplines autour de ces tendances :

- le sport de "corps". Il relève de la pratique individuelle. Il n'y a pas d'instrumentation susceptible de démultiplier les possibilités du pratiquant. La gymnastique en est le prototype, comme l'athlétisme ou la montagne ;
- le sport de "corps à corps" : c'est l'affrontement individuel. Il peut se faire à mains nues ou à l'aide d'un instrument, mais il est alors vécu comme un combat<sup>29</sup> : la lutte, comme l'escrime font partie de ce groupe ;
- le sport de "groupe" : c'est l'image même de l'affrontement, mais collectif et spectaculaire. Foot-ball, volley, rugby etc.... L'esprit de coopération est alors aussi important, et souvent plus, que l'esprit de lutte ;
- le sport de "glisse" : qu'elle soit dans l'air ou dans l'eau. Christian POCIELLO précise que "ce qui est pertinent dans ces sports, c'est un investissement

<sup>29</sup> Le tennis, sport d'affrontement n'est pas vécu comme un sport de combat. Il faut en effet pour cela que l'adversaire se trouve à une distance faible (longueur de bras), dans ce que Hall appelle la sphère personnelle, d'un diamètre inférieur à la distance de contact. E.T.Hall. La dimension cachée. Coll. Points. Ed. du Seuil.

informationnel dominant du corps, médié par des machines idoines, sur des éléments naturels". Il y a donc composition avec une énergie extérieure que la machinisation soit lourde ou légère. Nous avons ici privilégié les aspects de "glisse" et d'élément naturel et non pas l'aspect "instrumentation", c'est pourquoi nous avons compris dans ce groupe aussi bien la natation que le motonautisme ou le char à voile. L'idée de base est d'utiliser au profit de l'activité motrice une partie de l'énergie en provenance du milieu naturel (vent, gravitation, portance, etc...).

- les sports "intermédiés": ce sont tous les sports, autres que les sports de glisse et qui font appel à un instrument. C'est ce seul critère qui fonde ce groupe et non pas d'autres aspects plus comportementaux comme l'affrontement. Il peut s'agir d'un instrument (tennis, ou golf) ou d'une mécanique (moto, voitures, ...) et l'objet est non plus une maîtrise du corps, mais aussi d'un instrument.

Cette classification comporte bien évidemment des limites :

Elle est d'abord multicritères. Les différentes classes ne sont donc pas strictement distinctes. On retrouve ainsi des sports qui utilisent un instrument aussi bien dans la classe "sports intermédiés" que dans celle de la "glisse". Ce problème est d'ailleurs commun à toutes les classifications d'objets multidimensionnels : la réalité elle-même ne s'organise pas naturellement en catégories distinctes.

Ensuite, le niveau de finesse des statistiques utilisées ne permet pas de répartir correctement certains sports qui sont déjà agrégés par le système de fédération. Il faudrait, en effet, pouvoir descendre au niveau des disciplines pour effectuer certaines partitions pertinentes. Par exemple, nous avons considéré que l'athlétisme fait partie des sports du corps. Or il faudrait pouvoir distinguer, dans l'athlétisme, entre le saut à la perche qui est une discipline intermédiée et la course à pied qui ne l'est pas.

### **1.2.3. LES EVOLUTIONS DES GRANDES CATEGORIES DE SPORTS**

A l'examen de la structure des licences de 1949 à 1985, les évolutions apparaissent bien différentes :

- Les "groupes" sont en déclin, malgré un regain dans les années 70 et 80.
- La croissance de la "glisse" s'est arrêtée dans le milieu des années 70, tout comme celle des sports de "corps à corps".

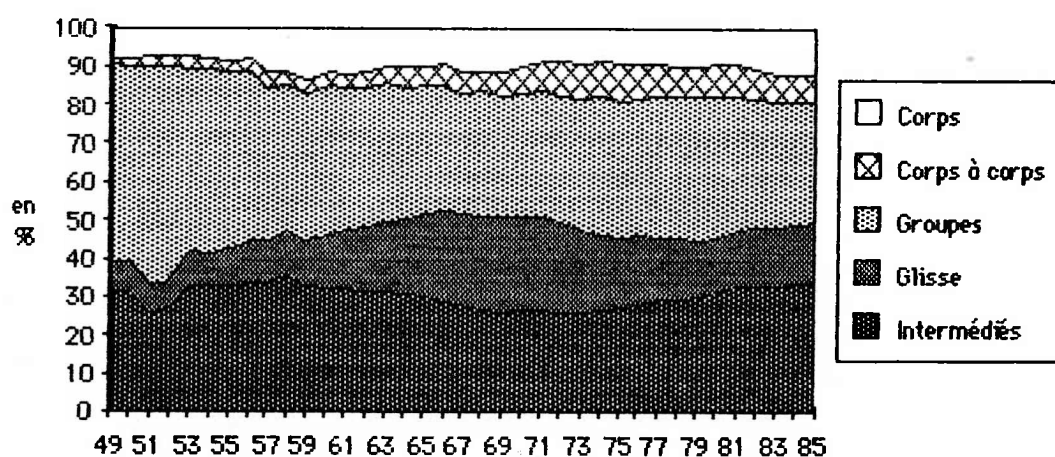
- La progression reste constante aussi bien dans le cas du "corps", que dans celui des sports "intermédiés".

Ce sont ces différents points que l'on abordera successivement.

#### GRAPHIQUE 26 : LES GRANDES CATEGORIES DE SPORTS

DE 1949 A 1985

LES GROUPES DE SPORT  
DE 1949 A 1985



TABEAU 5 :

#### LES TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS DES GRANDES CATEGORIES DE SPORTS

	en %						
	50-55	55-60	60-65	65-70	70-75	75-80	80-85
Corps	2,9	9,6	3,9	8,5	4,2	8,3	10,7
Corps à corps	9,3	6,0	12,1	15,1	15,4	2,7	3,7
Groupes	-1,2	0,0	2,9	7,6	9,0	7,8	2,2
Glisse	5,3	10,5	16,3	11,1	0,0	1,7	8,7
Intermédiés	2,1	2,8	4,5	5,7	7,2	10,5	7,0
Ensemble	1,0	3,2	6,2	8,4	6,6	7,2	5,7

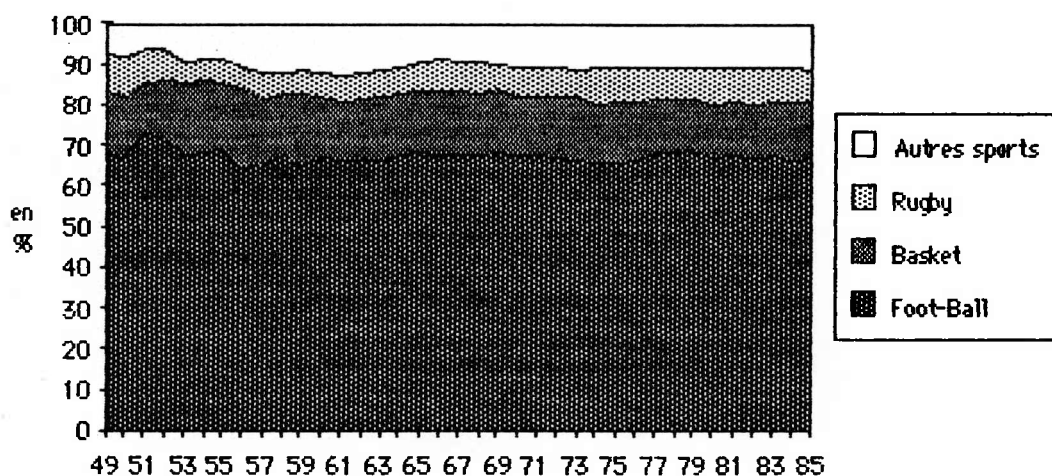
#### \* La croissance modérée et homogène des sports de "groupe"

Cette croissance modérée signifie un déclin relatif. En effet, les licenciés réunis dans cette catégorie sont au nombre de 643 000 en 1949 et de 2,6 millions en 1985. Il y a donc eu croissance, mais moindre que pour l'ensemble des sports car le poids de ce regroupement passe de 51 % des licences unisports en 1949 à 31 % en 1985. Rappelons que le nombre global de licences a été multiplié par 6 sur la période.

C'est une croissance homogène. Tous les grands sports ont avancé en parallèle : la lecture du graphique 27 est très claire. La structure des sports de groupe reste quasiment constante au cours de toute la période. Le foot-ball, qui est la fédération la plus nombreuse, passe de 68,6 % à 67 % des "groupes" entre 1949 et 1985 ; le basket, de 14,9 % à 13,7 %, le rugby de 9,3 % à 8,3 %. Ces légers reculs laissent évidemment place aux autres sports de groupes, mais sans que leur développement compense l'affaiblissement relatif des sports de groupe.

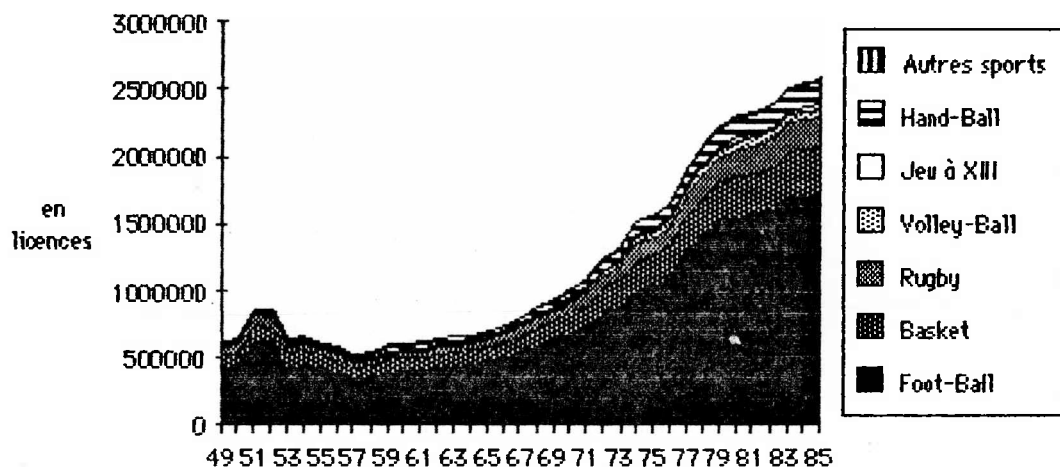
GRAPHIQUE 27 a :

LA STRUCTURE DES SPORTS DE GROUPE



GRAPHIQUE 27 b :

LES SPORTS DE GROUPES  
1949 - 1985



En particulier, le handball a gagné une place plus large, mais c'est, avec les trois premiers sports de groupe cités, le seul qui représente, en 1985, plus de 1 % des licences unisports délivrées en France.

TABLEAU 6 :

## Les grands sports de groupe

	1949		1985	
	Nombre de licences	% / licences unisports	Nombre de licences	% / licences unisports
Foot-ball	440873	35,1	1731212	20,8
Basket	95801	7,6	354292	4,3
Rugby	60000	4,8	215594	2,6
Volley-ball	19102	1,5	67400	0,8
Handball	8567	0,7	175399	2,1
"GROUPES"	642966	51,2	2583837	31

\* Une croissance forte puis ralentie : le "corps à corps" et la "glisse"

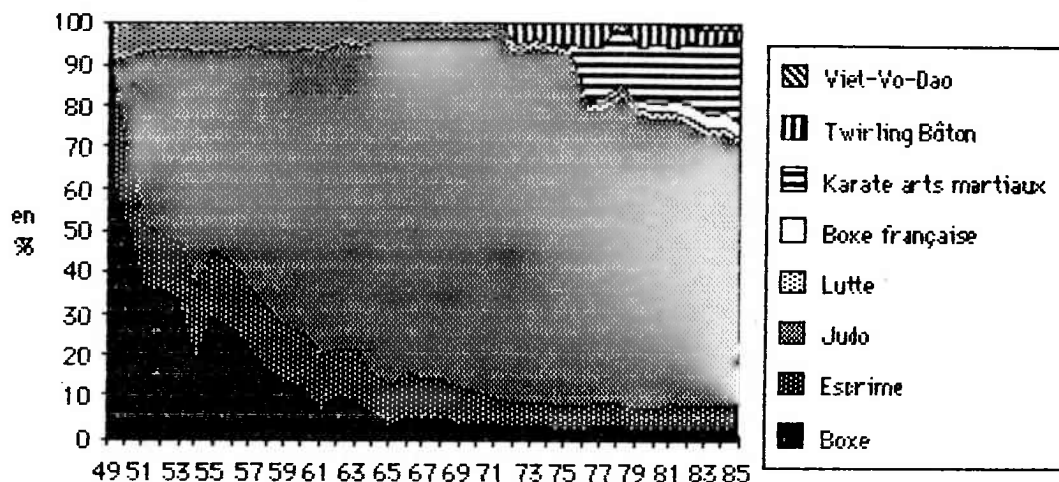
**Les sports de "corps à corps"**

Ces sports se sont largement développés avec un taux de croissance annuel moyen, de 9,4 %. Mais leur période de fort développement est celle des années 1960 à 1975. Sur les dix dernières années, leur régression relative est sensible : ils n'atteignent, en moyenne, que des progressions annuelles bien inférieures à l'ensemble des sports (voir le tableau 5).

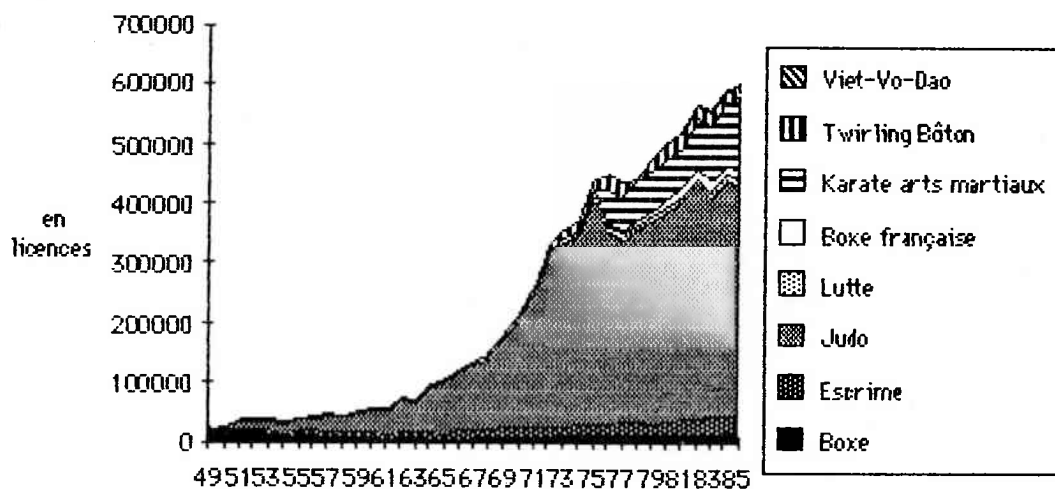
Comment comprendre ces fluctuations ?

D'abord deux grands mouvements se sont produits. Le premier concerne la boxe, dont l'effondrement relatif est tout à fait remarquable. Le nombre de licences délivrées reste, en effet, constant sur la période : en 1949, on en compte 15 400 et 14 200 en 1985. Le grand mouvement de déclin relatif se fait vers la fin des années 50. En 1958, cette fédération perd près de 23 % de ses adhérents (10 955 en 1957 et 8 451 en 1958), et ne les retrouvera qu'en 1972. Le second est le développement du judo. Cette fédération suit d'abord une progression importante de 1953 à 1963 (11 %), avec une accélération au-delà de cette date (18,8 % entre 1963 et 1973). Mais, dans les dix dernières années, le taux annuel moyen n'est plus que de 0,1 %.

GRAPHIQUE 28 a :

LES SPORTS DE CORPS A CORPS  
1949 - 1985

GRAPHIQUE 28 b :

LES SPORTS DE CORPS A CORPS  
1949 - 1985

Par ailleurs, dans les années 1970, on assiste à un phénomène de diversification avec la création de fédérations nouvelles : Twirling bâton en 1972, mais surtout Karaté et Arts martiaux en 1976. L'autonomie prise par cette dernière discipline, qui se pratiquait jusque-là dans le cadre de la fédération de judo, est une partie de l'explication à apporter à la stabilisation des effectifs de judokas. Les licenciés de

karaté, partis de 57 161 en 1976 sont 123 190 en 1985, soit une progression annuelle moyenne de 8,9 %.

TABLEAU 7 : Les sports de corps à corps

	1950		1976		1985	
	nombre de licences	% / licences unisports	nombre de licences	% / licences unisports	nombre de licences	% / licences unisports
Boxe	15441	1,2	12181	0,3	14264	0,2
Escrime	5644	0,4	24367	0,5	33906	0,4
Judo	5762	0,4	318055	6,6	382544	4,6
Lutte	2227	0,2	8702	0,2	11266	0,1
Boxe française	-	-	4689	0,1	21336	0,3
Karaté et Arts Martiaux	-	-	57161	1,2	123190	1,5
Twirling bâton	-	-	24223	0,5	16986	0,2
Viet-Vo-Dao	-	-	-	-	4663	0,1
<b>CORPS A CORPS</b>	<b>29074</b>	<b>2,2</b>	<b>449378</b>	<b>9,4</b>	<b>608155</b>	<b>7,3</b>

### Les sports de glisse

Ils connaissent un taux de croissance moyen de 8,7 % qui les place en bonne position dans l'ensemble des sports (taux de croissance moyen 1980-1985 de 5,7 %). Après une très forte progression jusqu'à la fin des années 1970, ces sports sont victimes d'un arrêt jusqu'en 1980, suivi d'un redémarrage.

Nous avons regroupé ici 18 fédérations dont les plus importantes, en 1985, sont le ski, la natation et la voile. La plupart d'entre-elles sont récentes puisqu'on en comptait seulement 9 en 1949. En 1985, ces nouvelles fédérations représentent 13,6 % des sports de glisse.

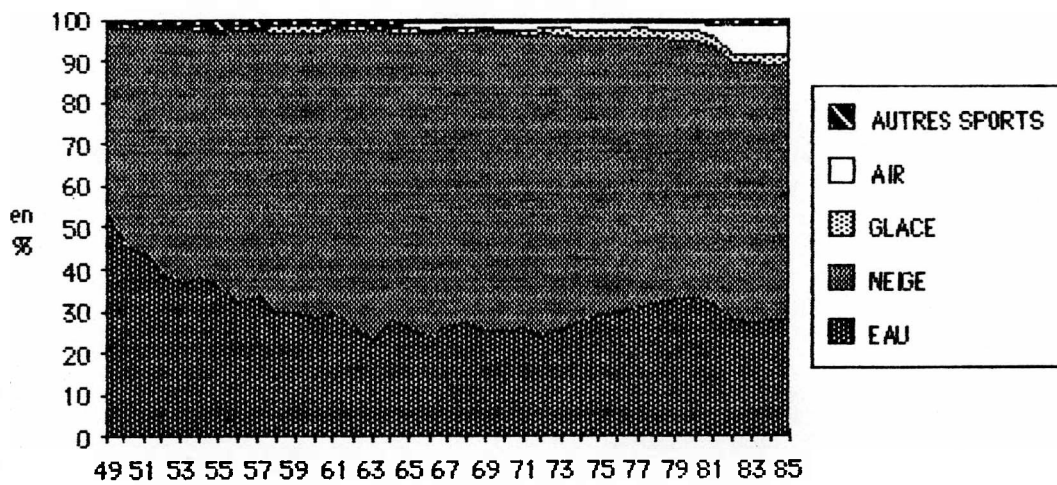
Un regroupement de ces sports selon leur support souligne la place essentielle des sports de neige et d'eau. Les sports d'air sont seulement émergents à la fin de la période.

On rappellera ici que les statistiques que nous utilisons n'offrent pas toute la souplesse nécessaire pour l'examen des mouvements des sports et en particulier des mouvements récents. En effet, elles sont le décalque des sports institutionnalisés et, qui plus est, des sports dont les organisations sont agréées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. De cela on retiendra deux conséquences. L'une concerne les années que nous choisirons pour dater l'émergence des sports. Elles sont (ou peuvent être) postérieures à la date réelle : ainsi, le surf se pratique depuis 1957 et la fédération de surf-riding est enregistrée en 1975. La seconde conséquence est que les

dérivations qui apparaissent dans les sports, en quelque sorte des "lignées de sports", ne sont "lisibles" ici que si elles s'autonomisent<sup>30</sup>.

GRAPHIQUE 29 a :

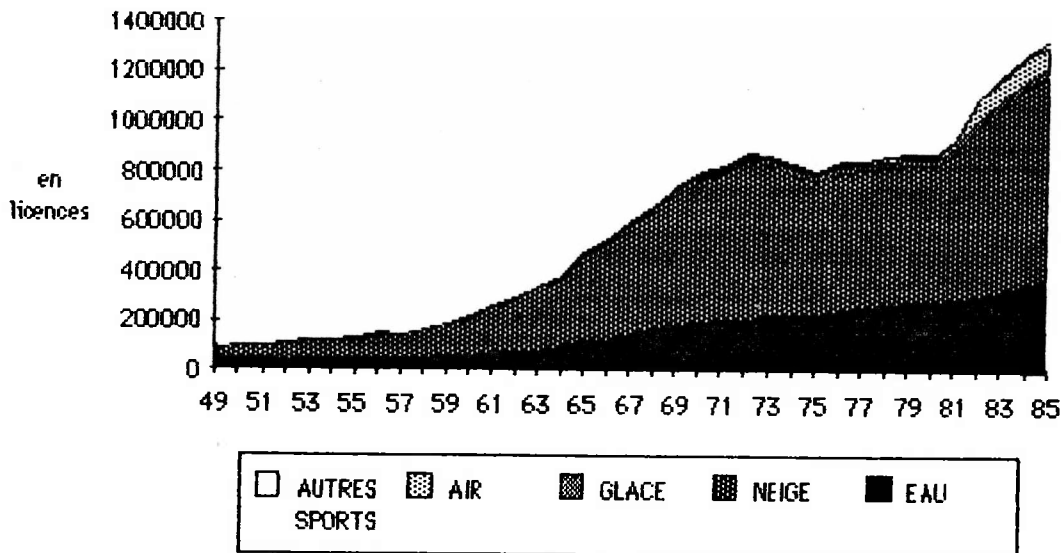
LES SPORTS DE GLISSE  
1949-1985



<sup>30</sup> Voir au sujet des lignées de sports : le skateboard, les skis compacts, le delta plane, le kami kite ou bien encore le wind surf que l'on peut, si l'on suit J. de Rosnay considérer comme des "descendants du surf". Cité par Ch. Pociello. "La force, l'énergie, la grâce et les réflexes". Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives. Ch. Pociello ed. Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques. Vigot, Paris, 1983, p. 173.



GRAPHIQUE 29 b :

LES SPORTS DE GLISSE  
1949-1985

La rupture de croissance observée en 1970 dans la croissance relative des sports de glisse est à relier avec la crise du ski au cours de ces années. Cette crise, F. Di Ruzza et B. Gerbier l'expliquent par "la fin de toute vision d'ensemble dans l'aménagement de la montagne" et la caractérisent "par une crise durable et profonde de la pratique d'élite française"<sup>31</sup>, mais aussi par l'étroitesse de la base sociale de ses pratiquants. Elargissement de sa clientèle ou pratiques nouvelles, le nombre de licenciés de la fédération de ski, après avoir régressé de 1970 à 1975 (moins 1,5 % par an en moyenne), puis stagné jusqu'en 1980 (0,2 % sur cette période), retrouve une progression de 8,7 % depuis cette dernière date. On peut en effet parler pour le ski de nouvelles pratiques, plus axées sur la nature avec l'abandon des pistes, de glacier, ou même le développement du ski de fond<sup>32</sup>.

<sup>31</sup> F. di Ruzza et B. Gerbier. Un sport en crise : le ski français. Ch. Focciello ed. op. cit..

<sup>32</sup> La F.I.F.A.S. (Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs) donne, pour 1981/1982, 200 000 paires de ski de fond vendues, et 300 000 en 1985 soit une augmentation de 50 % sur 3/4 ans. Alors que pour le ski alpin, toujours pour les paires de ski et pour les mêmes années, le nombre ne varie pas : il est estimé à 600 000.

TABLEAU 8 : Les sports de glisse

	1949		1985		1950-1985
	nombre de licences	% / licences unisports	nombre de licences	% / licences unisports	
Aviron	8855	0,7	25174	0,3	-0,4
Canoe-Kayak	7000	0,6	36810	0,4	-0,2
Motonautique	133	p. m.	903	p. m.	
Natation	32816	2,6	113763	1,4	-1,2
Ski nautique	47	p. m.	8280	0,1	0,1
Voile	3050	0,2	105853	1,3	1,1
Ski	44579	3,5	827317	9,9	6,4
Sports de glace	786	0,1	27204	0,3	0,2
Patins à roulettes	753	0,6	11873	0,1	-0,5
Autres sports	-	-	182606	2,2	2,2
"GLISSE"	98019	7,8	1339783	16,1	8,3

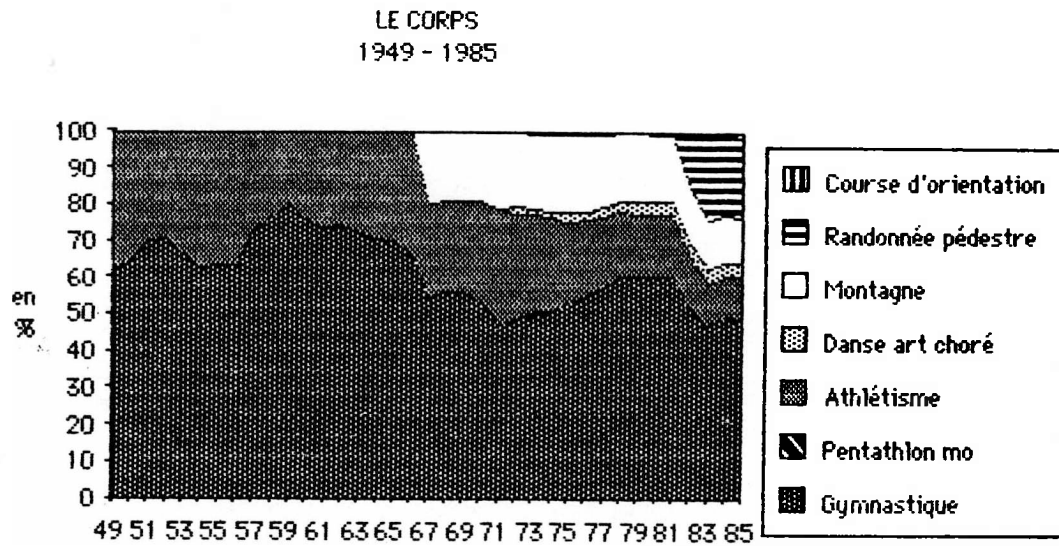
Ce renouveau du ski explique la croissance des sports de glisse. Cependant, ainsi que nous l'avons signalé plus haut les licences de cette catégorie sont délivrées pour 18,2 % par des fédérations créées au cours de la période. Parmi celles-ci, les sports considérés comme très caractéristiques des tendances actuelles, surf-riding et char à voile comptent peu d'adhérents : 2293 et 1576. La plupart des adeptes de ces nouveaux sports se retrouvent dans des fédérations qui disposent d'encadrement et de matériel lourd. La fédération "Etudes et sports sous-marins" compte ainsi 80 000 adhérents et celle d'aéronautique 46 000.

### \* Une croissance maintenue : le "corps" et les sports "intermédiés"

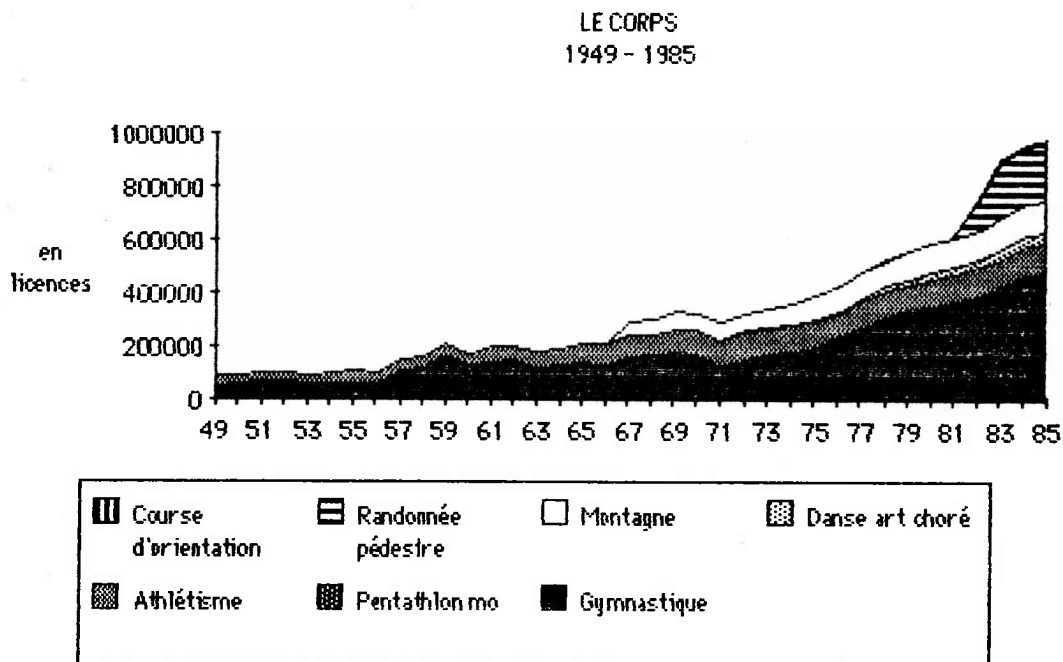
#### Le "corps"

Globalement, la croissance de ce groupe est maintenue. Elle varie cependant sur la période en fonction des divers sports qui le composent.

GRAPHIQUE 30 a :



GRAPHIQUE 30 b :



- la "gymnastique" <sup>33</sup> a eu une forte croissance à la fin des années 70,

- de nouveaux sports se sont ensuite institutionnalisés : montagne, randonnée pédestre, course d'orientation, qui délivrent en 1985 plus de 4 % des licences unisports et plus du tiers (35,8 %) de celles du groupe. Tous ces sports

<sup>33</sup> Nous avons regroupé sous l'intitulé "gymnastique", six fédérations qui se sont quelque fois succédées au cours du temps Culture physique de 51 à 65, Education physique et volontaire depuis 1964, etc ....

s'inscrivent dans le courant déjà relevé à propos du ski hors piste : ce que l'on peut appeler une recherche de grand-large, de sortie des voies tracées, mais sans le recours à un appareillage quelconque. Il s'agit de ce que Ch. Pociello appelle des "éco-sports"<sup>34</sup>,

- en conséquence, l'athlétisme passe de 2,8 % des licences unisports en 1949 à 1,4 % en 1985, soit une progression moyenne du nombre de ses adeptes de 3,3 % l'an sur la période.

C'est donc un renouvellement régulier des "produits" (disciplines) a assuré la croissance régulière de cette catégorie, plutôt que la diffusion massive d'une discipline donnée.

Tableau 9 : Le "corps"

	1949		1985	
	nombre de licences	% / licences unisports	nombre de licences	% / licences unisports
"Gymnastique"	57265	4,6	466848	5,6
Haltérophilie	2678	0,2	18013	0,2
Athlétisme	35214	2,8	115314	1,4
Montagne			124160	1,5
Randonnée pédestre			217326	2,6
Course d'orientation			13884	0,2
LE CORPS	95157	7,6	991505	11,9

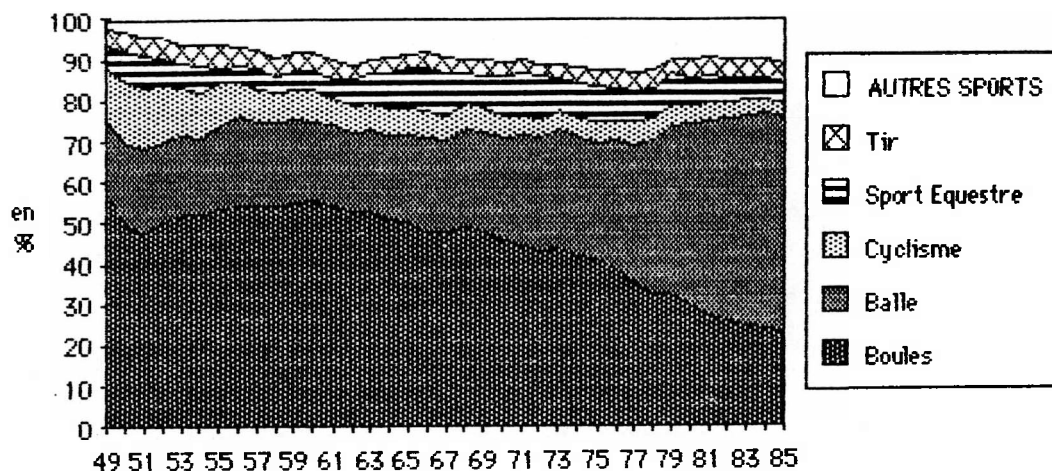
### Les sports intermédiés

Cet ensemble de sports est nettement dominé par le tennis (47 % du groupe) et la pétanque (17,4 %). Si on y ajoute la Fédération de boules et celle des Sports Equestre (5,2 % chacune) c'est près des trois quarts des sports intermédiés que l'on recense ainsi en 1985. C'est dire que les mouvements qui affectent ces fédérations sont cruciaux pour l'évolution de l'ensemble. Le graphique 31a laisse ainsi clairement apparaître deux tendances :

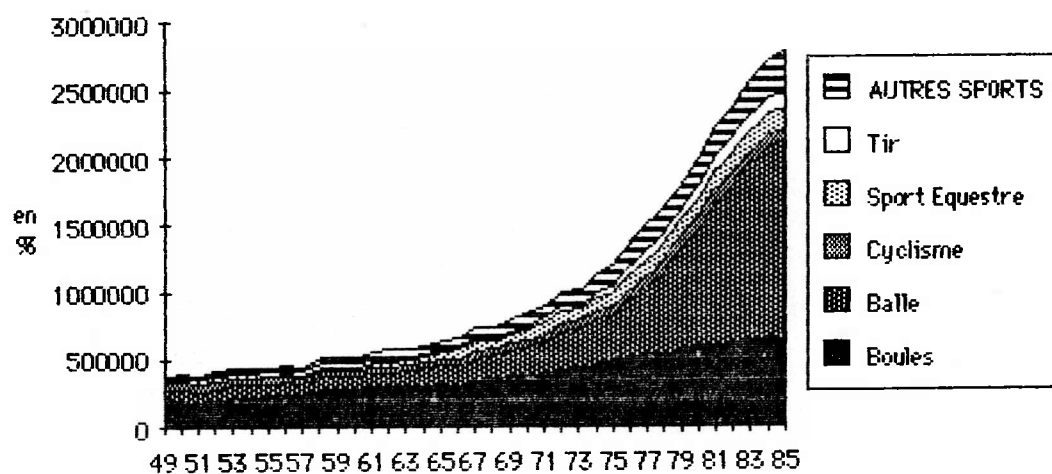
- le déclin relatif des jeux de boules,
- le développement des sports de ballé.

<sup>34</sup> C. Pociello . La force, l'énergie, la grâce et les réflexes. Op. cit..

GRAPHIQUE 31 a :

LES SPORTS INTERMEDIÉS  
1949 - 1985

GRAPHIQUE 31 b :

LES SPORTS INTERMEDIÉS  
1949 - 1985

- Le déclin relatif des jeux de boules.

Nous avons regroupé ici les adhérents des fédérations de boules, de pétanque, jeux provençaux et des sports de quille.

Avec 230 000 adhérents en 1949 et 655 000 en 1985, leur taux de croissance annuel moyen (1,7 %) est nettement inférieur à celui des sports intermédiaés (5,1 %) ou même à celui des licences unisports (4,9 %). Ce déclin est essentiellement celui de la Fédération de boules qui a moins d'adhérents en 1985 qu'en 1949. La Fédération de

pétanque est dans une situation opposée, mais son fort accroissement (6,2 % de taux annuel moyen) ne suffit pas à freiner le déclin des sports de boules.

- Le développement des sports de balle.

Badminton, jeu de paume, squash-raquette, tennis, sports anciens ou récents, les sports de balle représentent 17,4 % des sports intermédiés en 1949 (5,5 % des licences unisports) et 52,3 % en 1985 (17,6 % des licences unisports). Le développement du tennis explique l'essentiel de cette forte croissance : ce sport compte actuellement 1 320 464 adhérents contre 50 800 en 1949. Sur la période, sa progression annuelle moyenne a été de 9,5 % et c'est entre 1975 et 1980 qu'elle s'accélère pour atteindre 22,7 % par an.

**En résumé :**

Parmi les groupes définis dans notre classification, les sports "intermédiés" et de "corps" sont pour l'heure en meilleure posture. Leur développement se poursuit. Les raisons et les incidences de ces croissances sont à l'évidence différentes. Dans un cas, si l'on considère qu'il s'agit de pratiques d'éco-sports (montagne, randonnée, course d'orientation) il semble que l'évolution soit poussée par la demande. Dans l'autre, il s'agit de sports qui requièrent des équipements relevant souvent du secteur privé (aérobic-stretching, tennis). Le développement est ici orienté par l'offre. Sa réussite est alors entièrement canalisée vers(/par) une exploitation commerciale et peut être concrétisée dans l'inscription aux Jeux Olympiques.

Le déclin des sports de "groupe", la croissance arrêtée de ceux de "corps à corps", confirment les tendances actuelles d'individualisme et d'affrontement plus atténué, tout comme le développement des sports du "corps" et des sports "intermédiés".

Dans tous les groupes, on a noté le développement soit de pratiques entièrement nouvelles (karaté, aérobic-stretching, etc...) soit de sports jusque-là peu pratiqués (on pense ici au hand-ball). Les sports traditionnels qui se développent (skis dans les dernières années ou tennis) ont quelquefois pu intégrer cette recherche de renouveau (ski hors piste). Mais ils ont su aussi diminuer leur temps d'apprentissage par un nouveau matériel : raquettes à large tamis, ou skis plus courts.

### 1.3. LES INDICATEURS MONETAIRES

Nous étudierons ici les évolutions des dépenses des ménages en articles de sport pour la période 1960-1985. Nous essaierons ensuite de les comparer à celles que l'on observe dans quelques pays étrangers.

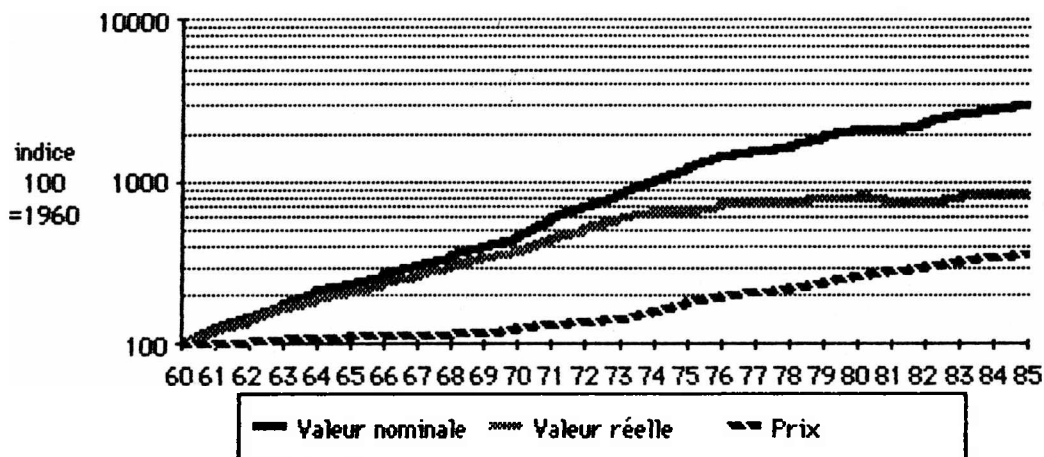
Il est clair que l'on ne peut réduire le phénomène du sport à cette seule mesure, mais que sur longue période elle constitue un des indicateurs du mouvement.

#### 1.3.1. LA SITUATION FRANÇAISE

Les dépenses en valeur réelle des ménages en articles de sport ont eu une croissance soutenue entre 1960 et 1985, avec toutefois des ruptures.

GRAPHIQUE 32 :

LES ARTICLES DE SPORT - EVOLUTION DE LA CONSOMMATION EN FRANCE  
1960 - 1985 (Source : INSEE)



Une croissance soutenue d'abord, avec des taux élevés, supérieurs à ceux de la consommation totale, puisqu'ils s'établissent en moyenne sur la période à 14,7 % pour les dépenses nominales et à 8,9 % en valeur réelle, contre respectivement de 11,9 % et 4,0 % pour la consommation des ménages.

Mais cette croissance est moins assurée depuis une dizaine d'années :

Après 1974, ces dépenses qui évoluaient au taux annuel moyen de 14,3 %, ne le font plus qu'avec un taux de 3,8 %. Le fléchissement s'accroît encore après 1980 puisque le taux annuel passe à 0,8 %.

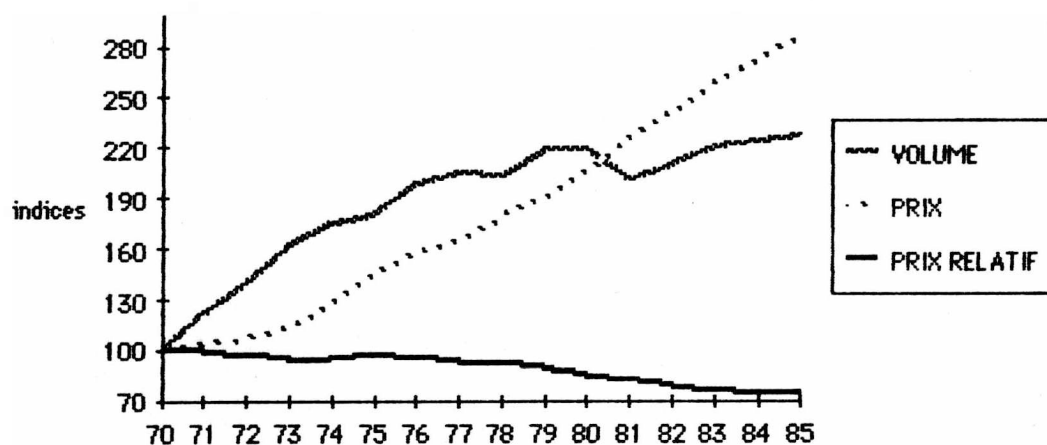
TABLEAU 10 :

## TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS DE LA DEMANDE D'ARTICLES DE SPORT

	en %		
	60-74	74-80	80-85
VALEUR NOMINALE	18,3	12,4	7,6
VALEUR REELLE	14,3	3,8	0,8
PRIX	3,5	8,3	6,7
PRIX RELATIF	-1,6	-1,9	-2,5
ENSEMBLE DE LA CONSOMMATION - VALEUR REELLE	5,3	3,2	1,6

Un premier recul de la consommation réelle d'articles de sport a lieu en 1978 (-1,7 % par rapport à 1977), suivi d'une large reprise (+7,6 %). La rupture de 1980 est plus conséquente : la baisse observée en 1981 par rapport à 1980 est de -8,3 %. De plus si la reprise s'effectue à partir de 1982 (+4,6 %) et se poursuit en 1983 (+4,8 %), elle est suivie d'un nouveau ralentissement des taux de croissance (+1,8 % en 1984 puis +1,6 % en 1985).

GRAPHIQUE 33 :

FRANCE - LES ARTICLES DE SPORT  
(Source : INSEE)

La croissance de la demande est accompagnée d'une baisse des prix relatifs sur toute la période (tableau 10). Le ralentissement de la consommation réelle des ménages en articles de sport, constaté dans les dernières années, a donc lieu alors que les prix relatifs baissent dans des proportions comparables, ou même supérieures, à celles observées pour les années de forte croissance (1960-1975).

On retrouve ici vraisemblablement le phénomène bien connu des cycles de biens durables : la demande d'articles de sport, comme toute demande de biens durables,



s'infléchit plus fortement que les revenus. Le ralentissement des revenus au cours des dernières années aurait donc naturellement affecté les sports à fort équipement individuel.

### 1.3.2. ELEMENTS D'UNE COMPARAISON INTERNATIONALE

Toute comparaison internationale bute sur les nomenclatures. Les articles de sport n'échappent pas à cette difficulté. Pour la France en effet, la définition des dépenses en biens sportifs est étroite puisqu'elle recouvre seulement les articles de sport. Pour les trois autres pays concernés par cette comparaison, le Royaume-Uni, la RFA et les USA, la rubrique est plus large : à ces dernières dépenses sont en effet généralement associées les achats de jeux et jouets ainsi que ceux de vêtements de sport (cas du Royaume-Uni) ou de matériel de camping (cas de la RFA). Ces différences de nomenclature ne permettent pas une réelle comparaison des coefficients budgétaires. Nous ne saurions donc rester trop prudents dans l'analyse des chiffres.

#### - une comparaison des structures

TABLEAU 11 :  
LES DEPENSES DE SPORTS EN 1983<sup>35</sup>

	DEPENSES DE SPORT	CONSOMMATION TOTALE	COEFFICIENT BUDGETAIRE en %
ETATS-UNIS	38490	1854684	2,08
R F A	9526	885920	1,08
ROYAUME-UNI	1518	167001	0,91
FRANCE (art. de sport)	5857	2269445	0,26
FRANCE (y.c. Jeux et jouets)	17678		0,78

Au vu de ces chiffres, l'idée essentielle serait que les comportements de dépenses différencieraient les pays européens des Etats-Unis. En effet, le coefficient budgétaire

<sup>35</sup> Les dépenses sont évaluées en monnaie nationale, aux prix de 1983. Pour la France en millions de F., pour les USA en millions de \$, pour la RFA en millions de DM, pour le Royaume-Uni, en millions de £. Pour pouvoir comparer, la consommation totale est évaluée hors éducation et hors santé (base harmonisée du CREDOC).

des premiers se situe aux alentours de 1 %<sup>36</sup> contre le double pour les Etats-Unis. Rappelons qu'il s'agit ici de dépenses en biens et non en services.

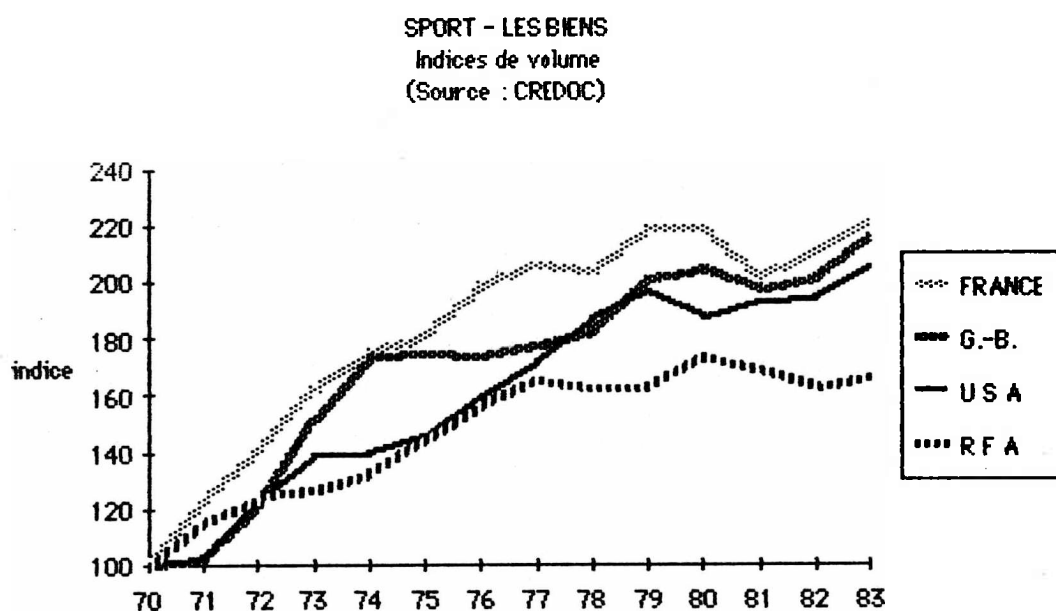
### - une comparaison des évolutions

Les profils d'évolution sont très proches.

Dans les quatre pays, on observe une première rupture dans la croissance entre 1973 et 1975. Mais son importance est variable. Simple fléchissement en RFA (1973), ou en France (1975), cette rupture est forte et durable au Royaume-Uni (1975).

Une deuxième rupture se produit de façon beaucoup plus simultanée en 1979, 1980.

GRAPHIQUE 34 :



Pour ces deux périodes de rupture, les évolutions des indices de prix relatifs sont différentes :

En 1973-1975 on note des ralentissements dans la diminution des prix relatifs. Ces ralentissements (et même une hausse dans le cas de la France) peuvent être, bien évidemment, une des causes du freinage des dépenses.

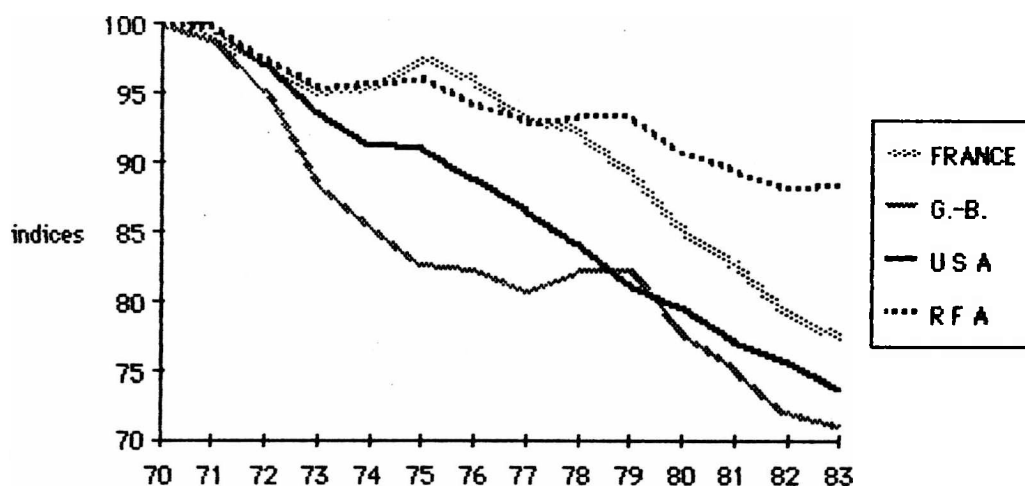
Mais en 1979-1980, c'est au contraire à une diminution des prix relatifs que l'on assiste. Or c'est à cette période que les fléchissements des dépenses ont été les plus

<sup>36</sup> Le Ministère de la Jeunesse et des Sports donne pour la France une évaluation du coefficient budgétaire de 1 % (cit. par la Fédération Française des Industries du Sport et des Loisirs FIFAS. "Le sport en 1985").

importants. Ce point paradoxal suggère que l'élasticité prix de la consommation de sport serait plutôt faible, ou positive.

GRAPHIQUE 35 :

L'EVOLUTION DES PRIX RELATIFS  
(Source : CREDOC)



On note donc des évolutions tout à fait comparables entre les quatre pays. Les fluctuations qui ont affecté les revenus ont amené des ralentissements dans les dépenses d'équipement, avec des nuances de dates qui tiennent aux conjonctures nationales.

**En résumé :**

Partie de l'ensemble des dépenses effectives de sport, celles dont nous avons considéré le développement ont été croissantes. Cette croissance n'est cependant pas sans problèmes. La sensibilité de ces dépenses aux variations des revenus des ménages incline à rappeler que tous les sports qui demandent un équipement personnel peuvent voir leur développement freiné dans une période d'incertitude des revenus. Au total, cette partie chiffrée fait apparaître une croissance forte mais variée des pratiques sportives, sans que pour autant les effets de prix disparaissent devant un engouement aussi intense et récent. Il reste maintenant à essayer de le comprendre.

## PARTIE 2

## ESSAI D'ANALYSE DU PHENOMENE

## 2.1 LE SPORT COMME COMPORTEMENT

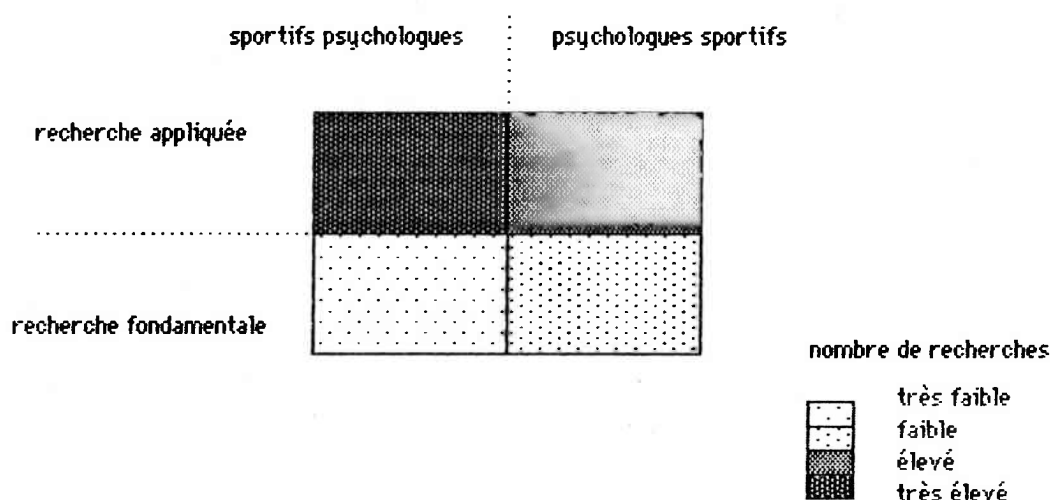
## 2.1.1 Le sport comme objet d'analyse

Le sport est l'objet d'analyse de nombreuses disciplines scientifiques, de la biologie à la sociologie, en passant par l'histoire, la psychologie, l'économie. Les recherches les plus développées sont appliquées et portent principalement sur la meilleure façon d'améliorer les performances des sportifs de haut niveau. Cela s'explique par la formation des chercheurs et par les possibilités de financement des recherches.

En psychologie du sport par exemple, il y aurait, d'après Salmela<sup>37</sup>, deux types de chercheurs : ceux qui, issus du milieu sportif, sont venus à la psychologie et les psychologues qui se sont spécialisés dans l'étude du sport. Comme les premiers sont plus nombreux que les seconds, le domaine le plus exploré est la recherche appliquée. En outre, compte tenu des possibilités de financement, cette recherche est principalement dirigée vers l'amélioration des performances en compétition et plus spécialement dans les disciplines olympiques.

## GRAPHIQUE 36 :

Les recherches en psychologie du sport (d'après Salmela)



<sup>37</sup> John H. Salmela. *The world sport psychology sourcebook*. Ann Arbor, Michigan, 1981. Salmela a effectué un recensement mondial des psychologues du sport.

Des recherches plus fondamentales dans le domaine sportif portent sur la médecine sportive ou sur l'aspect "sciences humaines" du sport. Mais, dans ce dernier cas, le sujet est souvent secondaire devant la manière. Par exemple, un sociologue aura tendance à faire non pas de la sociologie du sport, mais de la sociologie au sujet du sport. Ce type d'approche amène nécessairement des travaux de type académique. Et ceci avec la conséquence suivante : les origines du phénomène étudié sont davantage cherchées dans son histoire, et avec les outils d'une seule discipline, que dans son observation directe.

L'analyse du sport revient ainsi périodiquement s'appuyer sur les pratiques gymniques grecques (et en particulier les jeux olympiques), considérées comme les origines de la pratique sportive occidentale. L'autre corpus de données sur lequel les théories récentes se sont principalement contruites est l'histoire des sports nés en Grande Bretagne depuis le XVIIIe. C'est là, en effet, que sont apparues les règles formalisées (règles du jeu) que nous connaissons aujourd'hui. Les raisons de la focalisation sur ces deux sources de données tiennent en grande partie à une tradition d'étude.

On trouve par ailleurs, à côté de travaux historiques, des analyses de phénomènes sportifs contemporains, souvent assez ponctuelles et abordées d'une manière monodisciplinaire. Ces analyses s'intéressent aux "nouveaux" aspects du sport, et aujourd'hui en l'occurrence aux sports dits "californiens". Sans aller jusqu'à qualifier ces analyses de néolâtres, il convient de tempérer, comme le suggère Passeron, cette "euphorie descriptive qui fait jaillir les 'nouveautés' sportives de tous les coins de notre contemporanéité au point de sembler parfois suffire à la définir"<sup>38</sup>. Car définir un phénomène comme innovant ne dispense pas d'en chercher la raison créatrice.

Donc, la formation des chercheurs et la finalité des recherches ont fait que, dans les approches théoriques traditionnelles du phénomène sportif, qu'elles soient économiques, sociales, politiques et même psychologiques, le sport n'est pas expliqué en soi. On analyse certains de ses aspects à travers le langage d'une discipline scientifique (psychologie, sociologie, économie...). Ce faisant, on montre simplement que le sport est apte à intégrer dans son fonctionnement des éléments caractéristiques (psychologiques, sociologiques, économiques...) de la société humaine. Le sport apparaît alors, selon les méthodes et les écoles d'analyse, comme un moyen de séparation des classes, de contrôle ou d'éducation des masses, comme un rituel propre à soutenir certaines structures ou à évacuer la violence etc... Mais cela

<sup>38</sup> J.C. Passeron. Attention aux excès de vitesse. in: Le nouvel âge du sport. Esprit, n° spécial, 4, avril 1987.

n'explique pas sa raison profonde, puisque de telles projections du système social global se retrouvent dans tous les événements ou phénomènes observables d'une société, conformément au principe du "tout est dans tout". Caractéristique des systèmes organisés, ce principe fait de chaque partie un matériau projectif pour l'ethos<sup>39</sup> d'ensemble. En effet, ces projections que l'on trouve dans les phénomènes sportifs, on peut également les trouver dans les comportements alimentaires, les systèmes d'alliance matrimoniale, les formes d'habitat ...

Nous cherchons donc ici à aller au delà de ce type de recherche, certes intéressant, mais qui, selon nous, devrait se faire dans un deuxième temps, une fois que les ressorts fondamentaux du phénomène sportif sont mieux connus.

Pour cela, on s'interrogera d'abord sur la nature du sport et sur son caractère d'invariant culturel, puis on essayera, à travers le modèle animal, de remonter aux sources du sport pour en expliciter le ressort essentiel. Il sera alors possible d'en examiner les aspects sociologiques et économiques.

### **\* Le sport à ses origines : les mots et les actes**

Qu'est-ce que le sport ? Mais d'abord que désigne le mot lui-même ? D'après le dictionnaire Larousse, "le sport est la pratique méthodique des exercices physiques en vue non seulement du perfectionnement du corps humain, mais encore de l'esprit, de certaines qualités telles que la loyauté, l'énergie, la persévérance, la décision."

Afin de préciser la nature de cette définition, il convient de faire une brève recherche étymologique pour tracer les origines du terme et mieux cerner son champ de dénotation. Le mot sport proviendrait du mot anglais... sport, lequel viendrait lui-même du verbe français médiéval *desporter*. Desporter a le sens de distraire, détourner (se porter vers autre chose). On peut ainsi trouver dans Rabelais la description de l'enseignement dispensé à Gargantua par son précepteur Ponocrates : "Ce faict ... se desportoient en Bracque ou es prez et jouoient à la balle, à la paulme, à la pile trigone, galentement se exercens les corps comme ils avoient les âmes auparavant exercé"<sup>40</sup>. Cette notion d'une éducation alternant les exercices de l'âme et ceux du corps se trouve également chez Montaigne : "Les jeux mesme et les exercices

<sup>39</sup> Ethos est ici pris au sens de Bateson (G. Bateson, La cérémonie du Naven. Trad fr. Les éditions de Minuit, 1971, 1<sup>o</sup> ed. angl. 1936), c'est-à-dire, pour faire bref, "l'esprit" de la civilisation. L'ethos est en quelque sorte à la civilisation ce que l'esprit du temps est à une époque.

<sup>40</sup> Rabelais, Gargantua. 1535.

Bracque était un tripôt (jeu de paume) du Faubourg St Marcel ainsi nommé à cause de son enseigne (un chien Braque).

seront une bonne partie de l'étude : la course, la lutte, la musique, la chasse, le maniement des chevaux et des armes"<sup>41</sup>. L'éducation moderne du Moyen-Age tend vers la maxime "mens sana in corpore sano".

De ces origines, deux aspects doivent être retenus. **D'abord la dénotation : le sport est un transfert de l'activité vers le corps, une distraction. Ensuite, il faut noter le contexte éducatif de la pratique.** Ce dernier se retrouve d'ailleurs dans l'organisation de la gymnique grecque, à la fois distraction et éducation corporelle. Rappelons que le Lycée et l'Académie étaient d'abord des bâtiments sportifs (gymnases) d'Athènes dans lesquels les philosophes avaient pris l'habitude de venir discuter et donner leurs leçons (Platon enseignait au Lycée et Aristote à l'Académie). Le gymnase était à l'origine une palestres (enclos de lutte) autour de laquelle se greffèrent progressivement d'autres équipements sportifs et lieux de bains et de réunions.

Cet aspect éducatif, qui a persisté jusqu'à nos jours (éducation physique), explique la nature souvent guerrière des premiers sports : lutte, course, lancer d'objets, hippisme, tir... dont la pratique, à Sparte, était pratiquement confondue avec l'entraînement militaire obligatoire. Les "sports" pratiqués dans la plupart des autres civilisations anciennes gardent souvent une forme qui marque leur parenté avec l'entraînement aux activités physiques nécessaires à la survie de ces civilisations (chasse, guerre, jeux agraires...).

### **\* A la recherche des fondements éthologiques du sport**

Le phénomène sportif se manifeste dans toutes les cultures, dans toutes les classes, dans tous les lieux. Pourquoi ? Le sport remplit-il réellement une "fonction", et, si oui, pourquoi semble-t-elle alors varier avec les cultures alors que sa forme (activité physique à caractère ludique ou éducatif) ne subit pas de variations fondamentales ? Le sport est apparemment ce que l'on appelle un "universel culturel", c'est-à-dire un phénomène que l'on retrouve, à travers le temps et l'espace, dans différentes sociétés humaines. Les systèmes de parenté, la hiérarchie, la loi, les rituels de passage sont de tels universaux.

Comme le remarquent les épistémologues modernes, tout universel sociologique doit trouver ses bases dans la psychologie et, en dernière analyse, tout universel psychologique doit trouver ses bases dans la biologie. C'est d'ailleurs une propriété logique des systèmes formels. Les axiomes (ici, les universaux) qui fondent la

<sup>41</sup> Montaigne, Essais. De l'institution des enfants.

cohérence d'une théorie se trouvent en dehors de son propre champ de vérification<sup>42</sup>. Une analyse des prémisses des travaux sociologiques fait ainsi apparaître la nature psychologique de leurs explications finales (fondements psychologiques de l'imitation chez Durkheim, du charisme chez Weber par exemple). De même, les travaux psychologiques d'orientation non psychanalytique finissent par renvoyer l'explication des phénomènes dans le champ neurophysiologique, lequel se raccroche à la biologie moléculaire, qui elle renvoie à la physique...

Quand on cherche à comprendre la nature d'un invariant culturel, il est donc utile de rechercher ses éventuelles **bases biologiques**.

### \* Sport et jeu : des activités exploratoires

Pour rechercher les bases biologiques du comportement humain, le modèle animal apporte une aide précieuse. L'Homme est un Primate, et ses caractéristiques biologiques sont en continuité avec celles de la série des mammifères placentaires. Chez l'animal, les bases biologiques du comportement sont souvent plus compréhensibles. En effet, elles sont moins camouflées par des artefacts culturels qui modifient la forme des phénomènes et en biaisent notre compréhension par des mécanismes de projection et de contre-transfert. Il est plus facile, par exemple, de prendre de la distance quand on observe le phénomène de "bouc émissaire" dans une basse-cour ou un groupe de singes que lorsqu'on observe un lynchage. Or cette distance est nécessaire pour saisir l'essentiel des phénomènes, car la familiarité affaiblit la compréhension.

Pour chercher les origines du sport dans le comportement animal, il faut d'abord déterminer ce qu'est l'équivalent (ou l'ancêtre) du sport chez l'animal. On pense habituellement que le sport est une catégorie particulière du jeu, c'est-à-dire une activité dont la finalité n'est pas immédiatement utilitaire. On en trouve trace dans le vocabulaire des sports d'équipe (joueurs), dans celui de certains sports individuels (jeu de jambes...), dans celui de la compétition (enjeu)... Pour comprendre le sport, il faut donc rechercher les bases biologiques du jeu corporel. C'est ce que nous allons faire à partir de l'étude du comportement animal.

<sup>42</sup> Le lecteur intéressé par la formalisation mathématique de ces problèmes (assez compliquée) peut se reporter à R. M. Smullyan : *Theory of formal systems*. Revised Edition. *Annals of Mathematics Studies* n°47. Princeton University Press, 1961.



L'animal adulte joue lorsqu'il est en sécurité et repu. Le jeu est une activité "de détente", c'est-à-dire que les nécessités instinctives doivent être décontractées<sup>43</sup>. Chez l'animal, les activités dites de "jeu" sont principalement pratiquées par les jeunes. Plus l'animal vieillit, moins on observe de tels comportements<sup>44</sup>.

Par ailleurs, dans la phylogénèse (formation des espèces), l'activité de jeu se trouve de plus en plus quand on "monte" dans les espèces. Ainsi, le jeu au sens le plus restrictif du terme ne peut être démontré que chez les mammifères supérieurs et chez quelques oiseaux (le Grand Corbeau, le Faucon crécerelle, le Faucon des moineaux...).

Enfin, le jeu fait essentiellement intervenir des activités exploratoires, c'est-à-dire de recherche et d'actions peu finalisées sur les objets de l'environnement (et en particulier sur les congénères) : essais de manipulation, mordillement, tentatives de stimulations diverses de l'objet etc.

**Il semble alors que l'activité ludique est un entraînement à une meilleure connaissance du milieu et à un meilleur contrôle de l'organisme sur lui même et sur son environnement.** Ceci explique le caractère peu finalisé du jeu, et son caractère d'essai : "on fait comme si", "pour voir". Ceci explique également la plus grande fréquence du jeu chez le jeune, tandis que l'adulte, qui connaît mieux l'environnement, a moins besoin de dépenser de l'énergie et du temps dans ce type d'activités.

Par ailleurs, si le jeu sert à l'adaptation de comportements, les espèces génétiquement complètement "programmées" n'ont pas besoin d'acquérir de nouveaux comportements adaptatifs par l'intermédiaire du jeu. Par contre, les espèces les plus évoluées (mammifères, quelques oiseaux), qui sont les plus adaptables et donc les moins rigidement programmées, doivent affiner leur connaissance du milieu par des procédures d'essai et erreur à partir de programmes relativement souples. Il est donc normal que le jeu, la curiosité, qui sont les formes que prend cet apprentissage, s'observent plus chez les espèces à programmation souple (mammifères, oiseaux) que chez les autres.

Au delà de ces hypothèses, l'efficacité du jeu comme comportement d'apprentissage a été vérifiée dans un certain nombre d'expériences. Köhler<sup>45</sup> en a donné un exemple

<sup>43</sup> G. Bally. *Vom Ursprung und von den Grenzen der Freiheit, eine Deutung des Spieles bei Tier und Mensch*. Birkhäuser, Basel, 1945.

<sup>44</sup> Ceci vaut pour l'animal sauvage. Chez l'animal domestique on observe un phénomène de néotonie : l'adulte tend à conserver plus longtemps des caractéristiques du jeune, et cela aussi bien dans sa physiologie que dans son comportement.

<sup>45</sup> W. Köhler. *Intelligenzprüfungen an Menschenaffen*. Berlin, 1921. Cité par Eibl-Eibesfeldt, op. cit.

classique. Son chimpanzé ne pouvait résoudre le problème qui consiste à ramener à lui, grâce à deux bâtons qui s'emboîtent, une banane posée hors de sa cage. Après des vains essais avec les deux bâtons, trop courts, il se désintéressa du problème. Plus tard, en jouant avec les bâtons, il découvrit par hasard comment on pouvait les emboîter. Il revint alors vers la banane et, cette fois, réussit à l'attraper.

On sait par ailleurs<sup>46</sup> que les chimpanzés qui n'ont pas manipulé des bouts de bois ne découvrent pas qu'ils peuvent les utiliser pour attirer à eux une banane située hors de leur cage. Après avoir joué pendant trois jours avec des bâtons, ils résolvent le problème élémentaire de la banane (une banane hors de la cage + un long bâton) en moins de 20 secondes. **Le jeu avec objets semble donc bien être un moyen efficace de découverte des possibilités de l'environnement.**

### \* Sport et jeu physique chez l'animal

**Le jeu physique (ancêtre du sport) est, lui, plutôt dirigé vers l'apprentissage du corps et son entraînement.** Il semble plus particulièrement orienté vers des comportements utiles à l'espèce. Ainsi, d'après Eibl-Eibesfeldt<sup>47</sup> : "Les animaux, qui, à l'état adulte, combattent avec leurs semblables<sup>48</sup>, s'exercent dans des jeux de combat, qui se distinguent nettement des combats réels par l'inhibition de la morsure et par l'absence du comportement de menace et par le prompt changement de rôle et sa répétition. (...) Les chiens jouent à se rattraper et à couper le chemin du poursuivi<sup>49</sup>. (...) Dans les espèces prédatrices, le poursuivant semble être plus intéressé au jeu lorsqu'il cherche à rattraper son partenaire, ce qui est en opposition avec les jeux de fuite de beaucoup d'herbivores où le poursuivi tend à s'échapper. (...) les jeux de cache-cache sont très répandus, de même que ceux de défense d'une position particulière. Les faons et les chevreux aiment bien jouer au camp défendu<sup>50</sup>".

"Les jeux de chasse, de mouvements de capture de la proie tels que rattraper, renverser, secouer à mort, s'approcher furtivement et autres, sont très pratiqués. Souvent les animaux utilisent dans ces jeux des objets de remplacement, qu'ils traitent comme des proies; le chat, une pelote de laine; le lion, ses frères et soeurs, et le chien,

<sup>46</sup> G. Birch. The relation of previous experience to insightful problem-solving. *Journal of Comparative Psychology and Physiology*, 38, 1985. cité par Eibl-Eibesfeldt, op.cit.

<sup>47</sup> I. Eibl-Eibesfeldt. *Ethologie. Biologie du comportement*. Naturalis et Biologia Editions scientifiques, Paris 1972. 1<sup>o</sup> ed. ail. 1967.

<sup>48</sup> Par exemple le putois, le blaireau, le lion etc.

<sup>49</sup> J. Ludwig. Beobachtungen über das Spiel von Boxern. *Z. Tierpsychol.*, 22, 1965 (cité par Eibl-Eibesfeldt).

<sup>50</sup> F. F. Darling. *A Herd of Red Deer*. Oxford Univ. Press, 1937.

sa balle. (...) les lions de mer des Galapagos plongent à la chasse de cailloux qu'ils jettent en l'air et rattrapent."

"Les jeux de mouvements et l'expérimentation faite durant le jeu avec des objets sont d'un grand intérêt. Dans les premiers, l'animal expérimente ses propres capacités. Il gambade en changeant souvent de direction, tombe à terre et invente ainsi de nouveaux mouvements de coordination (...) Dans ces circonstances, les animaux ne se comportent pas autrement que des enfants qui essaient toutes sortes de mouvements de déplacement : se donner des coups de talon dans les fesses, se balancer etc...".

Sans faire d'anthropomorphisme abusif, on aura reconnu dans les jeux corporels que cite Eibl-Eibesfeldt (dans un ouvrage descriptif qui ne fait d'ailleurs aucun rapprochement avec le sport) des similitudes frappantes avec la plupart des catégories de sport : lutte, athlétisme, sports d'équipe de position ou de ballon, chasse... La figure 37, qui représente de jeunes gorilles jouant, le montre d'une manière assez convaincante.

Dans le même sens, Julian Huxley écrit : "Les rituels auto-esthétiques les plus frappants sont les jeux et les sports. Chez les mammifères à période juvénile longue et active (...) le jeu constitue certainement une préparation utile à la vie adulte (...) Et lorsqu'on en arrive à ce que je me risquerai d'appeler "sports" comme les glissades que les loutres exécutent volontairement sur la neige, les chevauchées de glaçons flottants des Manchots d'Adélie adultes (*Pygoscelis Adeliae*), les sauts (et les jeux appris) des Dauphins et des Marsouins, et les jeux et cabrioles aériennes extraordinaires auxquelles se livrent parfois les Corvidés adultes... peut-être le plein exercice de ces capacités contribue-t-il à maintenir l'animal en bonne santé ; en tous cas il est évident que ces activités sont en partie gratuites et goûtées pour elles-mêmes, comme le ski et le patin à glace chez l'homme"<sup>51</sup>.

<sup>51</sup> J. Huxley, Introduction, in *Le comportement rituel chez l'homme et l'animal*, sous la direction de J. Huxley. Editions Gallimard, 1971.

FIGURE 37 . — (a) Chimpanzés assemblant des bâtons ; (b) Chimpanzés cherchant à atteindre des aliments accrochés très haut, à l'aide d'un bâton et de caisses qu'ils superposent (d'après W. KÖHLER, 1921).

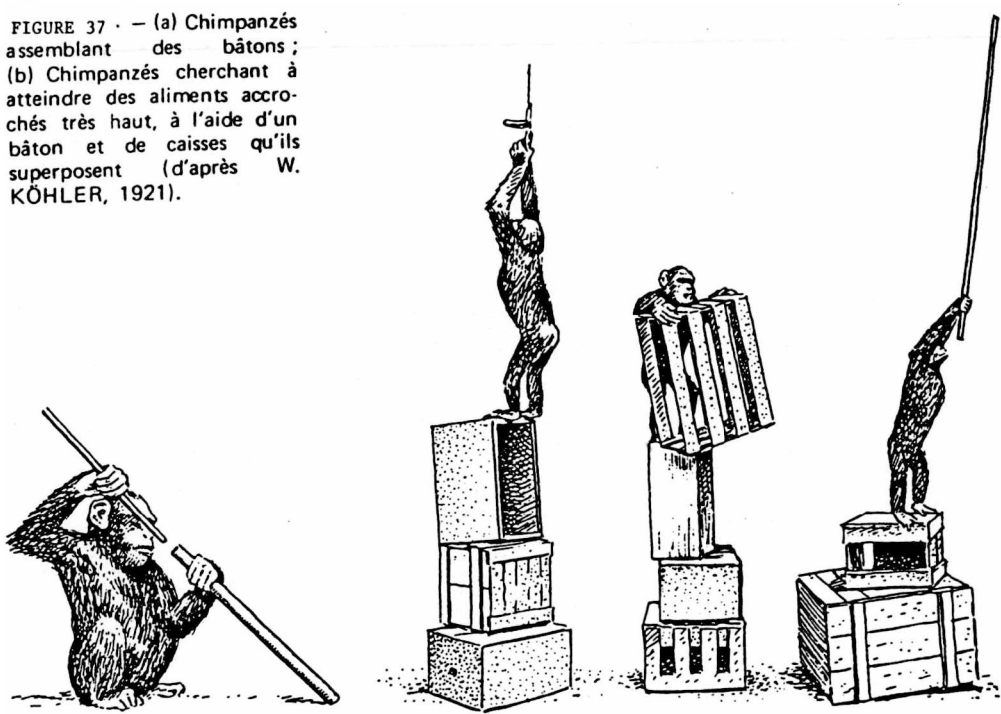
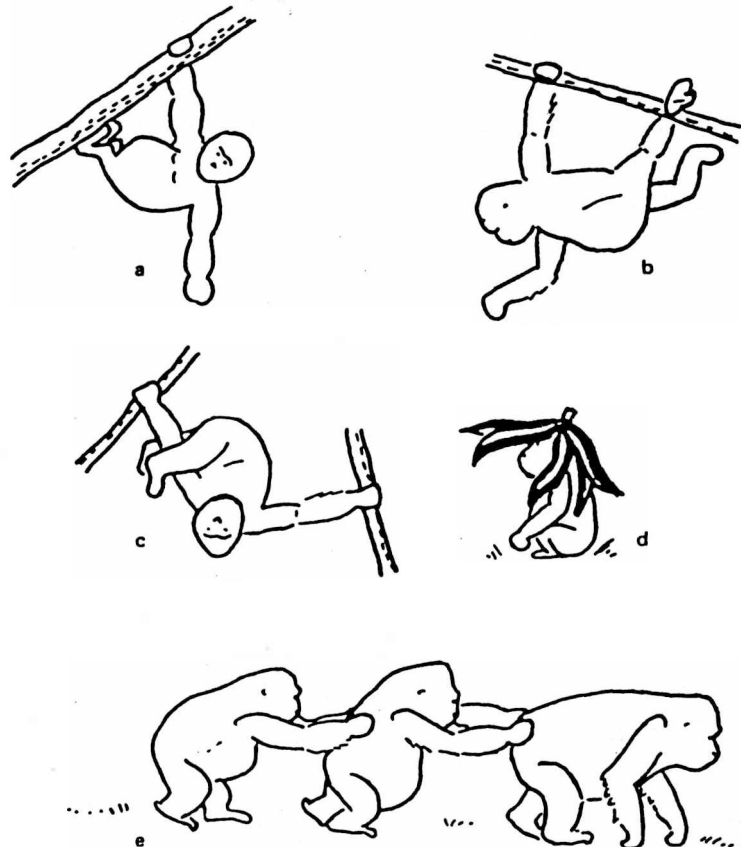


FIGURE 38 . — Jeunes gorilles jouant (d'après G. SCHALLER, 1963).



I. Eibl-Eibesfeldt pense que "le jeu est une forme active d'apprentissage". Il en définit cinq critères principaux<sup>52</sup>. On retiendra plus particulièrement les points suivants, qui s'appliquent au sport.

- "Au cours du jeu, les types de comportement qui apparaissent semblent dépourvus des mécanismes motivants auquel le comportement est normalement rattaché (...) les différents types de comportement sont activés individuellement au plus bas niveau de l'intégration". En d'autres termes :

- d'une part les actions effectuées pendant le jeu sont dénuées du but concret qui les suscite habituellement. Le comportement semble effectué "sans raison". On pensera ici en particulier aux sports de performance où les actions sont dépourvues de finalité "naturelle" : course - mais sans poursuite -, saut -mais sans obstacle réel-.

- d'autre part si, dans la nature, on observe généralement une séquence organisée de comportements, par exemple pour attraper une proie : guetter, courir, saisir, déchiqueter, manger, dans le jeu on peut n'observer que des "morceaux" de comportement<sup>53</sup>, par exemple : déchiqueter ou courir. On pensera, dans nos sports, à la gymnastique où sont répétés sans aucune finalité concrète de tels segments de comportement : pédaler, remuer les membres, se baisser, etc.

- "L'animal semble apprendre des choses qui seront utilisées dans sa vie future (...)". C'est le cas, nous l'avons déjà noté, des sports qui reflètent des activités guerrières ou agraires, et, plus récemment, sociales. On reviendra sur ce point en examinant les aspects de l'évolution récente du sport.

- "Il existe, d'une façon nette, des appétences de jeu, des motivations spécifiques qui sont dues à une pulsion de curiosité, c'est-à-dire un mécanisme qui pousse l'animal à rechercher de nouvelles situations et expérimenter des objets nouveaux. **Il s'y adjoint une forte motivation motrice.**"<sup>54</sup> Cela est facilement explicable, et même logiquement nécessaire. Si les animaux évolués ne sont pas pourvus, d'une manière génétique, du savoir qui leur est indispensable, par contre ils sont génétiquement pourvus du mécanisme d'apprentissage.

Ainsi, l'insecte connaît les comportements qu'il devra utiliser dans ses différents stades, de la larve à l'adulte, même si ceux-ci sont très complexes. De même, il exécute

<sup>52</sup> On trouvera chez Thorpe une définition éthologique du jeu en 7 points, mais le fond est identique : le jeu est "exempt des restrictions imposées par la nécessité d'atteindre un but particulier". W. H. Thorpe. Le jeu chez les animaux. In J. Huxley ed. Le comportement rituel chez l'homme et l'animal, op. cit.

<sup>53</sup> Ce que Eibl-Eibesfeldt appelle "au plus bas niveau de l'intégration"

<sup>54</sup> C'est nous qui soulignons

les mouvements nécessaires sans avoir besoin de s'entraîner. Par contre, le mammifère supérieur doit apprendre un certain nombre de gestes et de comportements. Cette perte de temps est compensée par le fait que, l'apprentissage étant fait "sur le tas", l'adaptation au milieu est plus pertinente et plus "adaptée" que celle de l'insecte. De plus, elle peut se faire dans des milieux différents.

**Ajoutons que le jeu permet un apprentissage non risqué, puisqu'il a lieu en dehors des situations réelles d'application du comportement considéré, et parce qu'il est accompagné, dans le cas de jeux à partenaires (lutte, poursuite....) de signaux signifiant "ceci est un jeu"<sup>55</sup>, ce qui évite les dérapages dangereux.**

### **\* Le sport comme "mouvement à vide"**

**A côté de ces explications par l'exploration et l'apprentissage, une autre analyse de la genèse des sports peut se trouver dans les "mouvements à vide".** Ce qui caractérise d'abord le sport, c'est, nous l'avons vu, le manque de finalité de l'activité physique. Il ne s'agit pas de courir pour rattraper ou pour fuir, mais de chercher à être le premier, et par là de séduire, d'avoir du prestige. Il existe, à part le jeu, un autre type d'activités apparemment non finalisée chez l'animal : c'est ce que l'on appelle le "mouvement à vide". Le phénomène est simple et bien connu : on peut observer, chez un animal qui a été longtemps frustré d'un comportement donné (par exemple la chasse pour un animal domestique), l'exécution "à vide" de la séquence de comportements correspondante. Par exemple, un passereau en cage nourri d'insectes séchés a pu être observé chassant une mouche imaginaire. On peut interpréter de même les simulacres de chasses du chat adulte, avec des objets roulants.

La théorie est simple également, c'est celle du "réservoir". Chaque espèce a une certaine tendance naturelle à exécuter certains comportements. Cette tendance peut être imagée par un liquide remplissant goutte à goutte un réservoir, qui s'écoule lorsque le comportement est effectué. Si le réservoir n'est pas vidé, il finit par déborder, provoquant ainsi un "mouvement à vide".

Ainsi, "Chez les vertébrés supérieurs, le besoin d'activité motrice est très différent suivant les espèces, et il peut être compris par les différences dans ces types d'accumulation d'excitation motrice centrale. Le lion qui guette sa proie est un animal calme, qu'on peut garder dans une petite cage. Les loups et les martres, par contre (...)

<sup>55</sup> Cf les observations de Bateson dans "une théorie du jeu et du fantasme", Vers une écologie de l'esprit, tome 1, Seuil, Paris 1977 (1<sup>er</sup> ed 1954, American Psychiatric Association).

ont un besoin de motricité particulièrement grand, et continuent, même rassasiés, à décharger leur besoin de mouvements en arpentant leur cage de long en large, pendant des heures"<sup>56</sup>.

On pourra faire remarquer au lecteur qu'il a certainement déjà ressenti dans son expérience personnelle ce type de "pulsion" à faire quelque chose après une longue abstinence de ce comportement, que celui-ci soit inné ou acquis. En particulier, les désirs moteurs de chasser, de courir, etc. sont fréquents après une période d'inaction physique. Il semble donc plausible que certains sports puissent dériver d'une telle motivation. Pour citer encore Eibl-Eibesfeldt, "il y a bien des raisons de croire que l'homme aussi, dans certains domaines de son comportement, est sensible à des accumulations d'excitations produites à son insu dans certains centres nerveux qui échappent à son contrôle. Ajoutées à d'autres facteurs motivants, elles déterminent la disposition endogène à une action déterminée. Cela paraît être le cas, par exemple, dans les conduites agressives qui, dans notre société, ne trouvent que rarement l'occasion de se décharger."

Il est difficile de vérifier précisément cette hypothèse dans le cas du sport. On peut cependant souligner la plus grande fréquence de sports "inutiles" (peu liés à un apprentissage) dans les civilisations où l'activité physique a été réduite à son minimum par le recours à la technique. On peut également noter le fort taux de pratique chez les travailleurs intellectuels, dont le manque d'activité physique au travail est bien connu.

**Les deux hypothèses que nous avons avancées sont complémentaires.** Si certains sports semblent avoir à l'origine une finalité éducative, pour d'autres la simple pulsion motrice est sans doute plus déterminante. Il est probable que les deux raisons se rejoignent, car l'entraînement et l'entretien du corps sont des fonctions relativement proches. Il convient cependant de noter que certaines activités, la danse en particulier, sont difficilement explicables par ces hypothèses. Cette dernière semble plutôt relever d'une ritualisation de la cour amoureuse. On touche ici aux limites du concept de sport, qui est évidemment flou. La danse, par exemple, semble plutôt incluse dans les sports par analogie formelle que pour des raisons objectives. Il en est de même pour la chasse, la pêche... On inclut dans le concept de sport autant la pratique d'activités directement finalisées et liées au patrimoine génétique de l'espèce que des activités peu finalisées qui découlent clairement du comportement de jeu. On pourrait donc situer les différents sports sur une sorte de continuum de finalisation, sur lequel on s'écarterait de plus en plus du comportement de base où l'essentiel du sport est constitué par l'activité physique finalisée, pour aller vers des pratiques où la

---

<sup>56</sup> I. Eibl. Eibesfeldt, *op.cit.*

finalité est plus la maîtrise d'un environnement complexe, qui peut d'ailleurs être assez arbitrairement formalisé. Dans ce sens, on pourrait dire que les échecs ou les jeux de cartes (qui ne sont pas encore considérés comme des sports) sont en quelque sorte une prolongation des sports. La forme prise par les fédérations de ces jeux et les phénomènes de spectacle auxquels ils donnent lieu nous confortent d'ailleurs dans ce rapprochement.

comportement de base .....>.....séquences de comportement.....>.....jeu  
chasse, danse, lutte.....>.....course, saut.....>..... tennis, échecs

### \* Le jeu corporel : de l'animal à l'homme

Pourquoi ce long détour éthologique ? Parce que, dans la description de ce qu'il faut bien appeler les activités sportives des animaux, nous ne sommes pas détournés de l'explication de base par la complexité et le modelage culturel qu'elles ont chez l'Homme. Cette complexité et ce modelage s'expliquent par l'importance relative de la corticalisation dans notre espèce. On trouve donc dans le sport le jeu corporel de l'animal, mais il s'y ajoute les conséquences de notre "supplément d'âme".

De fait, l'Homme, qui est l'une des espèces les moins rigidement "programmées" et que l'on a qualifié de "spécialiste de la non-spécialisation" (K. Lorenz), connaît une variété de comportements de jeux extrêmement étendue. Ces observations coïncident, compte tenu de ce que l'on sait de la fonction du jeu corporel, avec ce que l'on pouvait prévoir d'après la position particulière de l'Homme dans l'arbre des espèces et son anatomie cérébrale. En particulier une abondance de jeux sociaux, particulièrement sous la forme de jeux de rôle (le marchand, le docteur, le papa et la maman etc...), de jeux de groupe (tous les sports d'équipe), de jeux de concurrence intraspécifique ou extraspécifique (lutte, course avec des congénères ou des animaux domestiques).

Cette fréquence des jeux sociaux est à rapprocher du fait que les jeux observés chez les autres animaux "entraînent" plus spécialement à des activités utiles à l'animal. Il est donc normal que le jeu, et en particulier les sports, soient intimement liés au processus de socialisation chez l'Homme, animal essentiellement social.

Par ailleurs, l'homme étant, comme nous l'avons déjà signalé, un spécialiste de la non-spécialisation, possède un répertoire moteur particulièrement étendu : peu d'animaux peuvent à la fois courir, nager, grimper aux arbres, creuser, édifier des cabanes etc..



Par conséquent, il aura tendance à exprimer ses pulsions motrices dans une large gamme d'activités sportives<sup>57</sup>.

Résumons-nous : **le sport dérive de schémas comportementaux innés chez l'être humain. Le fondement biologique principal semble être celui du jeu corporel, c'est-à-dire une exploration non finalisée du corps et du milieu à des fins adaptatives. La pulsion motrice "per se" contribue sans doute également au sport.**

**Le sport est donc un universel culturel qui repose sur des bases biologiques, au même titre que l'alimentation ou la sexualité.**

### **2.1.2. Le sport : une activité physique saisie par la culture**

La tendance innée au jeu physique s'est transformée en un phénomène social que nous connaissons sous le nom de sport. Entre la pulsion à explorer son corps et son environnement, et cette activité codifiée, ritualisée, chargée de fonctions sociales, psychologiques, économiques, comment s'est fait le passage ?

#### **\* Le sport pris dans l'accumulation de la complexité**

Il nous faut d'abord rappeler une propriété banale des sociétés humaines : elles accumulent de l'information. D'une part, ces systèmes sociaux sont fondés économiquement non seulement sur la production, la circulation et la consommation des biens, mais également sur leur accumulation. Ce sont des systèmes excédentaires. D'autre part, le langage, et en particulier le langage écrit, est un moyen d'accumulation d'information considérable, que ce soit sous forme de notre "savoir", ou sous forme de mythes, de rites, de noms etc. dans les cultures orales. D'après Klir<sup>58</sup>, on peut définir le premier principe général relatif à la complexité des systèmes comme suit : "la complexité d'un système (de quelque type qu'il soit) doit être proportionnelle à la quantité d'information nécessaire pour décrire le système". Dans le cas qui nous intéresse, une grande quantité d'information accumulée sous forme d'objets, de représentations et de coutumes entre dans la description du système auquel la pratique sportive est liée .

Par ailleurs, dans un système social qui évolue, chacune des parties tend à la fois à se spécialiser, à s'individualiser et à multiplier ses interrelations avec les autres. Le

<sup>57</sup> Tandis que le zèbre, par exemple, pourra difficilement inclure dans son répertoire "sportif" des activités très variées.

<sup>58</sup> G.J. Klir. Les multiples visages de la complexité. IDATE/Université des Nations Unies, actes du colloque "Science et pratique de la complexité", mai 1984. La Documentation Française, 1986.

sport devient, comme chaque élément de nos civilisations, de plus en plus complexe et, cela va sans dire de toute façon plus complexe que le jeu corporel de l'animal. Dans cette imbrication croissante, les processus sociaux, qui mettent en contact les individus ou les groupes, perdent leur nature univoque. Il faut donc tenir compte de la complexité de tout le système pour en expliquer chacune des parties. Pour parler concrètement, pour étudier le sport, il va falloir le considérer non seulement dans sa fonction biologique première, mais dans ses rapports avec le reste de l'organisation sociale, économique etc.

La situation est la même pour tous les universaux : ils se chargent de significations multiples. Forcément présents par leur nature physiologique dans les civilisations humaines, ils servent de base à des fonctions sociales. Par exemple, l'alimentation est nécessairement présente dans toutes les sociétés, parce qu'elle est physiologiquement indispensable, mais elle sert de substrat à des fonctions sociales qui entretiennent les structures micro-sociales (que l'on pense à l'importance du repas comme moment de retrouvailles familiales ou amicales), macro-sociales (banquets), ou économiques (repas d'affaires). De même, il faut s'attendre à retrouver dans le sport "autre chose" que sa fonction d'apprentissage de l'environnement et d'entretien du corps. Les systèmes vivants ne se construisent pas à partir de rien, ils utilisent les éléments en place pour fonctionner. Pour le fonctionnement social, le sport est en quelque sorte un support formel, de même qu'un vase est un support formel pour l'art ou la culture<sup>59</sup>, sans que cela soit directement dû à sa nature fonctionnelle de récipient.

### **\* Parasitage fonctionnel et modelage culturel**

On comprendra donc que les tendances innées au jeu corporel soient la base d'une multitude de formes sociales et puissent servir de base d'expression à nombre de ritualisations qui, elles, portent profondément la marque de leur contexte culturel. Et cela d'autant plus que, comme on l'a souligné, ces activités sont par essence non finalisées : c'est l'activité qui porte en elle-même sa propre finalité. Elle n'a pas d'autre but que d'être agie, et, par conséquent, accueille n'importe quel greffon de finalité apparente. **Cette addition d'une finalité secondaire est ce que nous appellerons le "parasitage fonctionnel".**

C'est par ce greffon de finalité "secondaire" que le sport se charge éventuellement de rituel. Par exemple, la pratique athlétique est devenue une compétition entre pays. Le rituel accompagne alors le spectacle et la représentation nationale plus que la

<sup>59</sup> Que l'on pense par exemple à la valeur uniquement symbolique des coupes remises aux vainqueurs de compétitions sportives, aux vases commémoratifs, etc.

gestuelle du sportif proprement dite. Si l'on suit en effet Radcliffe-Brown<sup>60</sup>, le rituel sert à fixer les activités socialement essentielles, et donc en particulier celles qui ont trait à l'organisation de base : système de parenté, organisation hiérarchique, moyens de subsistance. "Tout objet ou événement qui a des effets importants sur le bien-être (matériel ou spirituel) d'une société ou toute chose qui représente un tel objet ou un tel événement qui en tient lieu, tend à devenir un objet d'attitude rituelle"<sup>61</sup>. C'est bien le cas du sport, comme on le verra dans la partie 2, consacrée aux aspects sociologiques.

Cela est d'autant plus visible que le sport prend une caractéristique collective. Il se charge alors de rituel, conformément à la loi qui veut que "toute expression collective régulière tend à prendre une forme rituelle"<sup>62</sup>. **Mais le rituel n'est pas lié à la nature sportive de l'événement, mais à sa nature collective.** Les "grandes messes" sportives voient d'ailleurs leurs aspects rituels se focaliser sur les caractéristiques collectives de l'événement (origine géographique, communautaire ou politique des équipes par exemple).

D'une manière plus générale, le sport va être, dans ses formes, une projection culturelle, dans laquelle vont se retrouver les caractéristiques de l'ethos de la civilisation qui le pratique. On peut vérifier cette loi élémentaire sans aucune difficulté, par simple énumération, du pan-hellénisme des premiers jeux olympiques à l'individualisme consommateur du jogger contemporain, en passant par les organisations gymniques militarisées des sociétés totalitaires .

<sup>60</sup> A. R. Radcliffe-Brown. *Théorie sociologique du totémisme*. In : *Structure et Fonction dans la société primitive*. Coll. Point, Ed de Minuit, 1968. 1<sup>o</sup> ed anglaise: *Proceedings of the Fourth Pacific Science Congress, Java, 1929*.

Radcliffe-Brown définit le rituel comme "Ensemble d'observance positives ou négatives, d'abstentions et d'actions entraînées par la religion ou le culte religieux. Il existe une relation rituelle toutes les fois qu'une société impose à ses membres envers un certain objet une attitude déterminée qui entraîne un certain respect exprimé dans le mode traditionnel de comportement à l'égard de cet objet."

Une autre forme de ritualisation, la ritualisation ethologique, plus biologique que culturelle, est définie par Huxley come suit : "Ethologiquement, la ritualisation peut être définie comme la formalisation ou la canalisation adaptative d'un comportement à motivation émotionnelle

<sup>61</sup> On nous permettra d'ajouter que toute activité régulière individuelle ou familiale prend aussi ce que l'on pourrait appeler une forme rituelle "profane", c'est-à-dire une fixation extrêmement contraignante dans sa forme et son déroulement, sans que l'on puisse affirmer nécessairement que cette "fixité" est liée à une croyance. Cette fixité semble provenir d'un auto-conditionnement. C'est le cas par exemple pour les "rituels" de trajet entre le domicile et le lieu de travail. Ce type de rituel d'auto-conditionnement a d'ailleurs été décrit chez l'animal, par exemple par Lorenz chez l'oie cendrée (*L'Aggression*, 1<sup>o</sup>ed all. 1961).

<sup>62</sup> Radcliffe-Brown, *op. cit.*

Comme la forme et le décor extérieur d'un vase sont modelés par la culture de celui qui le fabrique, la forme apparente du sport est modelée par la culture locale. Il faut bien dégager, dans l'étude des vases, la fonction originelle (contenir un liquide) et l'influence des conditions historiques, techniques, sociales, culturelles enfin de leur production. **Cette deuxième dynamique d'évolution est ce que nous appellerons le "modelage culturel".**

Nous avons ici cherché à déterminer la fonction première du sport. Nous nous sommes donc éloignés de la démarche par trop historique ou mono-disciplinaire de nombre d'études, travers que nous avons signalé plus haut. Il faut maintenant étudier également les aspects extra-biologiques du sport, et quitter la science naturelle pour entrer dans la science sociale.

Avant de le faire, résumons-nous encore: **le sport a pour ressorts naturels une tendance innée au jeu corporel, qui sert à acquérir une meilleure maîtrise du corps et du milieu, et une tendance motrice spontanée à exécuter certains schémas comportementaux. Ces tendances se développent ensuite sous deux dynamiques simultanées, celle du parasitage fonctionnel et celle du modelage culturel. Le parasitage fonctionnel est le plaquage d'une finalité "secondaire" sur le sport (compétition, déplacement de l'agressivité, prestige, cohérence du groupe...). Le modelage culturel constitue la transformation du comportement sous l'effet de la culture.**

### **\* Les différents niveaux d'explication du phénomène sportif**

Cette approche permet d'expliquer l'étonnante diversité des sports tout en séparant l'essentiel de l'accessoire. Elle incite à être très prudent, car elle nous rappelle qu'il n'est pas possible, en sciences humaines, de considérer le phénomène hors de son histoire, comme on peut le faire en sciences exactes. L'état observé est parfois très éloigné de son état initial, comme la perle est dans sa forme finale loin du corps étranger qui lui a donné naissance dans l'huître, et s'explique plus par l'action de cette dernière que par le corps étranger lui-même, bien qu'il en soit l'origine. Ajoutons que, si l'on suit ce que Moscovici<sup>63</sup> appelle l'hypothèse ontologique "il y a un point singulier où la société se substitue à la nature, où l'évolution sociale prend le pas

<sup>63</sup> S. Moscovici. Quelle unité : avec la nature ou contre ? in : colloque de Royaumont pour une science de l'homme. L'unité de l'homme. vol III, Pour une anthropologie fondamentale. Editions du seuil, 1974

sur l'évolution bionaturelle. A cet endroit, les deux chaînes de réalité se séparent tout en se continuant...". Pour reprendre notre analogie de la perle, après que le corps étranger a été recouvert d'une première couche de nacre, c'est une déjà perle que l'huitre continue à recouvrir de nacre. Il ne faut donc pas s'attendre à pouvoir expliquer les comportements sportifs par des lois déductibles de leur seule observation à un moment donné. En outre, à partir d'un certain degré d'évolution, chaque phénomène acquiert une dynamique propre qui complique encore son étude.

Ces quelques principes nous permettent de choisir des voies d'analyse adaptées à l'étude des divers aspects du phénomène sportif.

Ainsi, le double aspect -parasitage fonctionnel et modelage culturel de la forme- rend compte de la diversité étonnante que l'on rencontre dans l'étude des sports. Mais l'étude comparative des sports ne peut permettre de comprendre la raison d'être du sport et sa nature d'universel culturel, pas plus que l'étude comparative des menus ou l'analyse historique des rites et techniques culinaires ne nous donne la clé de la fonction alimentaire. Par contre, connaître les ressorts fondamentaux nous permet de comprendre la nature des éléments permanents, et donc de distinguer les ressorts d'une évolution. Ainsi, la nature de "jeu corporel" du sport et sa fonction éducative nous font entrevoir **le mécanisme de la genèse des "nouveaux sports" : permettre une meilleure adaptation aux conditions de vie dans le milieu.**

Par exemple, l'émergence des sports de glisse, que l'on a aussi appelés sports d'information, puisque l'effort physique est secondaire tandis que la maîtrise "en souplesse" des forces de l'environnement est prépondérante, est en parfaite cohérence avec l'esprit du temps qui veut que l'individu doit maintenant s'adapter à un milieu où la force physique a moins d'importance que la capacité à réagir rapidement à un environnement d'information.

De même, la vogue des arts martiaux semble plutôt intervenir dans des temps où la survie est conditionnée par une adaptation à un environnement interpersonnel violent (qu'il soit réellement violent ou seulement perçu comme tel, comme ce fut le cas en occident dans les années 1970). L'émergence récente des "sports d'entretien" (jogging, gymnastique, natation...) est, elle, sans doute liée à une nécessité d'entretien du corps dans un milieu plus physiquement agressif (pollution, travail répétitif...). Le déclin de sports de groupe au profit de sports individuels est à mettre en parallèle avec des exigences croissantes de performances individuelles au détriment des performances de groupe, d'une moindre nécessité de cohésion sociale... Il s'agit ici, on le voit, de macro-sociologie, si l'on peut dire, seules les tendances lourdes pouvant se déduire d'une analyse de fond.

Par contre, le parasitage fonctionnel et le modelage culturel impliquent que les formes particulières prises par la pratique de tel ou tel sport sont des épiphénomènes qui doivent être analysés par des méthodes ad-hoc. Par exemple, l'économisation croissante du sport ne trouve pas ses raisons dans la nature du sport, mais dans celle du système économique : le sport devra alors non plus être considéré dans sa dynamique propre, mais comme un substrat devenu bien de consommation.

Enfin, comme nous l'avons dit, chaque processus social, et en particulier le sport, acquiert une individualité croissante dans ses formes de fonctionnement.

L'accumulation de traditions, de règles, de rituels, de connotations et de représentations fait qu'une dynamique propre se greffe sur l'objet pour coordonner ses différents aspects. Ainsi, dans le sport, l'émergence de règles amène ses conséquences propres, de même que la constitution d'un public ou la mise en place de structures économiques liées à la pratique. L'objet initial (activité physique) devenant en même temps une activité sociale, économique, psychologique, une série de mécanismes inhérents à la nature de ces activités (institutionnalisation, concurrence, projection...) vont devenir indissociables dans la forme de l'objet, et souvent même devenir plus importantes que la motivation originelle.

Le pratiquant pourra alors être amené à la pratique d'un sport parce qu'elle lui apporte de la distinction, un environnement social, un moyen de réussite, et non pas seulement pour la pratique en soi. C'est ainsi que, dans l'achat d'une voiture de sport, la motivation de base (déplacement rapide) cède en fait la place à des motivations d'origine secondaire : prestige, réassurance, distinction... On peut interpréter dans ce sens le fort taux de pratique féminine dans certains sports "d'élite", comme l'équitation, le golf, le tennis, qui permettent de rencontrer un partenaire pour une alliance matrimoniale "ascendante". L'aspect distinctif explique aussi la forte interaction entre classe sociale et sport, dans une sorte d'échelle de prestige : le sport devient un marqueur distinctif de classe.

Les aspects sociaux et économiques du sport sont dès lors à analyser. C'est l'objet des sections qui suivent.

## **2.2 - LE SPORT COMME ACTE SOCIAL**

Il semble donc qu'en s'éloignant d'une approche traditionnelle, essentiellement fondée sur l'analyse historique des textes, c'est-à-dire sur une logique interne, une

lecture éthologique, par construction externe au phénomène, donne un sens à cette activité physique non finalisée qui deviendra le sport. Invariant culturel, elle est alors apprentissage du corps et de l'environnement.

Il n'en demeure pas moins que le sport est alors plus une nécessité de pratique qu'une pratique particulière, codifiée et réglée. Il doit, en quelque sorte, se "remplir" d'éléments plus précis et déterminés. En d'autres termes, à partir d'un socle largement biologique, il va s'entourer de fonctions plus sociales.

Trois apparaissent. Les deux premières sont ce que nous avons appelé plus haut des "greffons de finalité", qui sont surtout des opérateurs de cohérence :

- le sport est ainsi un opérateur de cohérence du groupe, il fait naître des organisations,

- le sport est ensuite un opérateur de catégorisations sociales, il fait naître des stratifications.

- la troisième fonction est plus autonome et correspond, en la matière, à l'application de lois d'évolution des produits<sup>64</sup>. le sport se développe alors en adoptant des logiques qui lui sont spécifiques. Les analyses en termes de cohésion et de reflet, énoncées plus haut, s'avèrent désormais insuffisantes pour rendre compte de l'arborescence des pratiques. Elles se situent en effet plus en amont, dans le "remplissage" macro-social de la fonction, mais elle omettent de prendre en compte les autonomisations partielles des procédures de chaque sport, c'est-à-dire la manière dont va s'effectuer son développement dans un univers nécessairement compétitif. La concurrence est en outre multiple : concurrence en fonction du temps et/ou des ressources financières disponibles, des comportements des autres sports et des emprises qu'ils ont pu acquérir... La liste est longue de cet environnement qui va, précisément, modeler finement les évolutions de chaque activité.

Ces trois points seront vus successivement.

---

<sup>64</sup> S. Lahlou, J. P. Bethèze, J. Maffre : Innovation et consommation : le cas des surgelés, tome 2, rapport Crédoc, mars 1987.

### 2.2.1. Le sport comme élément de cohérence sociale

L'activité sportive est à ce stade liée à la force, à la lutte, au combat. Elle doit former le groupe, c'est-à-dire, à la fois fonder une organisation qui codifie des hiérarchies internes et qui permette de résister victorieusement aux agressions externes. Elle est donc ritualisatrice, productrice d'histoires et de mythes.

#### \* Le sport est une pratique qui permet la naissance

**Naissance physique d'abord**, et le combat va porter sur la conquête des femmes. Les textes les plus lointains nous communiquent cette situation. Atalante, qui est le prototype de la sportive, est élevée par une ourse. Elle épousera qui pourra la vaincre à la course. Mais, attention, elle tranche la tête aux prétendants qu'elle rejoint ! Il revient à Hippomène de ne pas subir ce sort cruel, car il a pris soin de laisser tomber en chemin quelques pommes d'or du jardin des Hespérides, pommes qu'Atalante ramassera, ralentissant d'autant sa course. De manière générale, on ne compte pas les textes où la femme est l'enjeu et où le combat s'ordonne précisément pour résoudre le conflit<sup>65</sup>.

**Naissance mentale ensuite** : le combat fait accéder au rang d'adulte. Chez les Grecs, à l'époque archaïque et classique, une série d'épreuves permet de tester et d'assurer les conditions du passage<sup>66</sup>. Il en est de même chez les sémites : "Jacob resta seul et quelqu'un lutta avec lui jusqu'au lever de l'aurore. Voyant qu'il ne pouvait le vaincre, il le toucha à l'articulation de la hanche. Et l'articulation de la hanche se démit pendant qu'il luttait avec lui. Et il dit à Jacob : laisse-moi aller, car l'aurore se lève. Jacob répondit : je ne te laisserai pas aller que tu ne m'aies béni. Il lui dit encore :

<sup>65</sup> On retrouve ce thème dans d'autres civilisations :

- Bouddha aurait obtenu la main de sa cousine à la suite d'une épreuve de tir à l'arc. Adjourna, dans la Bhagavad-Gîtâ, aurait également gagné le mariage à la suite d'une telle épreuve ;
- des contes indiens se font également l'écho de luttes contre et pour la femme : Tshakapesh tue la femme cannibale dont il épousera les filles ;
- G. Dumézil, dans les Contes Ouryky, raconte le cas du guerrier qui, la nuit venue, tire des flèches aux poutres de sa maison. Interrogé par son épouse délaissée, il lui répond qu'il n'a pas eu à faire preuve de sa force pour la gagner ;
- sans oublier le fameux rapt des Sabines qui permet la véritable extension de Rome. Ce thème est central chez Huizinga. (Homo Ludens, NRF Gallimard, 1951).

<sup>66</sup> H. Jeanmaire : Courroi et Courètes, Essai sur l'Education Spartiate et sur les Rites d'Adolescence dans l'Antiquité Hellénique, Lille, 1939.

F. Vian : La religion Grecque à l'Epoque Archaïque et Classique, Histoire des Religions, Tome 1, Encyclopédie de la Pléiade, 1970.



Quel est ton nom ? Il répondit : Jacob. Et il lui dit : tu ne seras plus Jacob, mais Israël, car tu as combattu avec Dieu et des hommes et tu l'as emporté. Jacob l'interrogea en disant : fais-moi, je t'en prie, connaître ton nom. Et il dit : pourquoi me demandes-tu quel est mon nom ? Et il le bénit là<sup>67</sup>."

**Naissance sociale enfin.** Le combat pour parvenir officiellement à la maturité que doit livrer Jacob est à cet égard exemplaire : gagnant, il change de nom et devient Israël. La métaphore est alors extrêmement puissante car, en l'espèce, cette force vaincue permet de fonder un peuple<sup>68</sup>. Chez les Celtes, Enkidu est un sauvage qui dévaste la contrée et se moque des pièges des chasseurs. Il s'oppose en combat au roi Gilgamesh et le bat. "On tiendra pour significatif que ce soit le sauvage qui l'emporte sur le roi et plus significatif encore que tout le monde s'accommode de ce résultat peu conforme à la hiérarchie : c'est la pénétration en force dans le cercle de la culture de celui qui, sorti de son temps de réclusion, devient porteur de vertu cosmique et de puissance surnaturelle"<sup>69</sup>.

On ne s'étonnera pas alors du fait que le revers de ces naissances soient des morts. Morts des mâles dans le combat pour les femelles, ou si l'on préfère des prétendants infortunés, morts des enfants inaptes aux dures conditions de l'existence des adultes, morts des peuples et des civilisations plus faibles. Rien de surprenant donc si nombre d'épreuves, de joutes, se passent en présence du prêtre. D'une certaine manière, le sport concurrentiel opère ici comme moyen de passage d'une étape à l'autre, d'un état à l'autre. Il est donc confrontation/communication avec un contraire. De plus en plus l'épreuve sera en outre codifiée et ritualisée : c'est le dieu qu'il faudra invoquer et qui livrera l'issue de son choix. Ces naissances sont donc aussi éminemment **religieuses**.

### \* Le sport comme opérateur de catégorisations sociales

Le fondement social du sport est directement lié au précédent. Le sport permet d'accéder à l'autonomie, qu'il s'agisse de celle de la personne, de la cellule familiale ou du clan.

**La confrontation est d'abord sélection.** C'est le gagnant de la joute qui devient chef : c'est ainsi que l'on sait qu'il est le meilleur. Peu important, d'ailleurs, les

<sup>67</sup> Génèse : XXXIII, 25-31.

<sup>68</sup> Déjà, quand Atalante est vaincue/gagnée par Hippomène, c'est la civilisation des ours qui laisse place à celle des chevaux.

<sup>69</sup> E. Jeu : Analyse du sport, PUF, Coll. Pratiques corporelles, 1987, p. 51.

moyens. La force n'est jamais pure brutalité dans l'univers social : à elle s'adjoignent toujours quelque intelligence, quelque ruse, sinon l'intervention directe des dieux. Le chef est ainsi, pour les historiens qui analysent les premiers âges de l'humanité, un roi-magicien. Interpellé sur l'efficacité de ses pratiques, il doit les/se défendre et ainsi lutter : la mort de l'un désigne ainsi l'issue du duel et fonde le pouvoir où, encore une fois, force et religion se trouvent réunis.

**La confrontation est ensuite validation.** Toutes les joutes sont visibles et les préférences/paris sont évidemment possibles et annoncés. Ensuite se produit la confrontation et se dessine l'issue, au vu de tous. La participation en tant que spectateur vaut donc acceptation du résultat, même avec rancœur. Le stade est l'univers par excellence du combat, lieu panoptique où l'on voit et l'on est vu<sup>70</sup>.

**La confrontation est enfin détournement.** La thèse d'ensemble est très connue et recouvre des approches multiples comme celles de la grande fête primitive de l'humanité<sup>71</sup>, de la victime émissaire<sup>72</sup> ou de la manipulation des foules. En toute hypothèse, le combat sportif est une euphémisation de la violence, en même temps qu'une manière culturelle et particulièrement efficace de son expulsion. Ce détournement<sup>73</sup> de violence ne s'effectue d'ailleurs pas seulement au sein d'une société mais entre sociétés. Au sein d'une société, des épreuves ont ainsi lieu, faisant

<sup>70</sup> "Dans le jeu des diverses institutions, assemblées délibératives, partages du butin, jeux funéraires, un même modèle spatial s'impose : un espace circulaire et centré où, idéalement, chacun est, par rapport aux autres, dans une situation réciproque et réversible". Détéienne : *Les maîtres de vérité dans la Grèce Archaïque*.

Cf. aussi : "Le cercle magique -lieu absolu, temps absolu- est ainsi le cercle du bon droit. On y débat sans intervention extérieure. C'est une sorte de tribunal cosmique. De là surgit la vérité. Les décisions sont sans appel. Tout cela s'inspire des plus anciennes coutumes." B. Jeu : *Analyse du Sport*, op. cit., p. 66

<sup>71</sup> "Un jour, les frères chassés se sont réunis, ont tué et mangé le père, ce qui a mis fin à l'existence de la horde paternelle... L'aïeul violent était certainement le modèle envié et redouté de chacun des membres de cette association fraternelle. Or, par l'acte de l'absorption, ils réalisaient leur identification avec lui, s'appropriaient chacun une partie de sa force. Le repas totémique, qui est peut-être la première fête de l'humanité, serait la reproduction et comme la fête commémorative de cet acte mémorable et criminel, qui a servi de point de départ à tant de choses : organisations sociales, restrictions morales, religions." S. Freud : *Totem et Tabou*, Payot, p. 163.

<sup>72</sup> R. Girard : *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Editions Grasset et Fasquelle, Paris, 1978.

<sup>73</sup> On retrouve ici la notion de desport que nous avons développée plus haut, en même temps que celle de détournement de l'agressivité instinctive.

s'affronter entre elles des quartiers ou diverses catégories sociales<sup>74</sup>. Entre sociétés, on sait que les jeux grecs sont des manières conjointes de rythmer le temps et de pacifier les rapports entre cités<sup>75</sup> ou, dans les sociétés d'abondance, de détruire par le potlatch du capital physique pour le transformer en capital de notoriété et de classement<sup>76</sup>.

Ajoutons que cette organisation sociale se veut également **morale**. L'épreuve classe et permet de dire le **bien** et le mal. C'est toujours le meilleur qui gagne : le sport est non seulement **esthétique**<sup>77</sup> et rigoureux, plus encore il est juste. Juste, car il mesure les vraies valeurs (qu'elles soient d'ailleurs humaines ou religieuses)<sup>78</sup> et légitime ainsi les systèmes redistributifs<sup>79</sup>. Evidemment, le succès conduit alors au **bonheur**.

Le schéma ci-après résume cet ensemble de notations.

<sup>74</sup> Jeux du Moyen-Age par exemple. Que l'on songe au Carnaval de Romans d'Emmanuel Leroy-Ladurie.

<sup>75</sup> M. Clavel-Lévêque : L'empire des jeux, Editions du CNRS, 1984.

P. Levêque : Approche ethno-historique des concours grecs, *KLIIO*, 64, 1982, 1, 5-20.

<sup>76</sup> M. Mauss, C. Levi-Strauss. voir H. Hubert : Les celtes et la civilisation celtique, PUF, Coll. Pratiques corporelles.

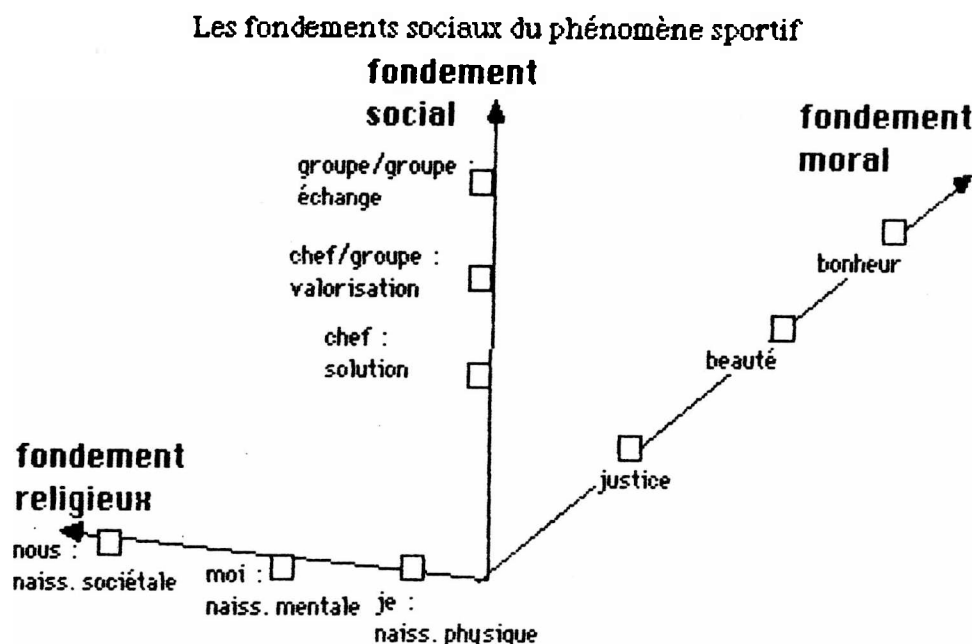
<sup>77</sup> Que l'on songe aux descriptions d'Homère ou de Pindare.

<sup>78</sup> "Un seul pugiliste, préparé aussi bien que possible à ce genre de lutte, contre deux autres, par ailleurs riches et gras, ne lui serait-il pas facile, selon toi, de les combattre ?" Platon : République, 422 b.

L'intervention des Dieux, même si elle peut choquer l'homme d'aujourd'hui, ne fait que renforcer le propos : la justice des Dieux l'emporte sur celle des hommes.

<sup>79</sup> Aristote évoque l'impressionnante, mais nécessaire, ration alimentaire de Milon de Croton pour justifier les rapports entre besoins et répartition.

Figure 39 :



Assez évidemment, ce rôle du sport, c'est-à-dire de facteur d'évolution d'une fonction globale d'appréhension de l'environnement en une procédure d'organisation sociale n'est pas neutre. C'est précisément cet aspect que vont souligner nombre d'analystes, dans lesquels nous distinguerons deux courants, "freudo-marxiste" et "socio-marxiste".

**Le courant freudo-marxiste** est à la fois le plus direct et le plus contestataire. Les choses sont en effet claires avec J. M. Brohm<sup>80</sup> : le sport reflète le système capitaliste industriel. Sa fonction majeure consiste à intégrer l'homme dans la société. Il constitue un appareil idéologique d'état (Gramsci, Althusser) qui assure la domination de la classe bourgeoise. Il stabilise, divertit (à tous les sens du terme) et mystifie.

Cette thèse est largement critiquée, notamment dans son désir de fournir une explication globale. De nombreux auteurs ont ainsi fait remarquer que le cœur de la critique de J. M. Brohm porte plus sur la civilisation technicienne que capitaliste<sup>81</sup> et que des données quantifiées font cruellement défaut<sup>82</sup>.

<sup>80</sup> J. M. Brohm : *Corps et politique*, Ed. Universitaires, 1975 ; *Critiques du sport*, Bourgeois, 1976 ; *Sociologie politique du sport*, J. P. Debarge, 1976.

<sup>81</sup> J. Dumazedier note : "Sociologie politique du sport, est-ce de la sociologie ? Brohm est bien informé sur les idées. Il l'est moins sur les faits... sa vue du sport n'est vraisemblablement pas fautive, elle correspond à une partie de la réalité, mais il la présente de façon parfois caricaturale. Elle correspond plus aux références idéologiques d'un homme plutôt qu'à la situation globale". J. Dumazedier, *Revue EPS*, juillet-août 1977, n°146, p. 11.

<sup>82</sup> R. Meynaud : *Sport et politique*, Payot, 1966.

R. Thomas : *L'éducation physique*, PUF, Coll. Que sais-je ?, 1977.

**Le courant socio-marxiste**<sup>83</sup> épouse bien moins étroitement, et moins mécaniquement, la catégorie de reflet que son prédécesseur. Il se trouve étroitement lié aux travaux de P. Bourdieu. En 1971, L. Boltanski présente ainsi un article sur les usages sociaux du corps. Il note alors que "les fonctions imparties à la pratique du sport se modifient quand on passe des classes populaires aux classes supérieures, comme l'ensemble des rapports que les individus entretiennent avec leur corps"<sup>84</sup>. P. Bourdieu poursuit l'analyse. "Comment vient le goût du sport et de quel sport ?" Pour le sociologue, il faut examiner les aspects d'offre et de demande. Du côté de l'offre, le sport "fonctionne" dans la lutte des classes et entre fractions de la classe dominante. Du côté de la demande, l'acteur social va opter en fonction de son capital économique, de son capital culturel, mais aussi d'une dimension particulière de son "habitus" : le rapport au corps. Le lien est alors noué avec des analyses s'efforçant de prendre en compte la dynamique spécifique des sports<sup>85</sup>.

### 2.2.2 Le sport comme instance sociale autonome

Ch. Pociello est à la frontière de cette démarche. Elève de P. Bourdieu, il en enrichit l'analyse en prenant en compte la dynamique même des instruments utilisés, les distances nécessaires, les technologies employées<sup>86</sup>. Nous avons déjà mentionné sa classification des sports dans la première section, comme celle, d'ailleurs, de Parlebas.

Plus indépendante, et à notre sens plus féconde, est la démarche de P. Parlebas<sup>87</sup> où interviennent trois concepts : P (Partenaire), A (Adversaire) et I (Incertitude informationnelle). Elle autorise les tableaux de la page suivante et conduit à ces

<sup>83</sup> Appellation que nous proposons, faute de mieux.

<sup>84</sup> L. Boltanski : Les usages sociaux du corps, *Annales Economie, Sociétés, Civilisation*, n°1, 1971.

<sup>85</sup> P. Bourdieu : Pratiques sportives et pratiques sociales, *Conférences au Congrès International de l'ISPA*, mars 1978, p. 17-37 ; *La Distinction, critique sociale du jugement*, Editions de Minuit, 1979.

<sup>86</sup> Ceci ne l'empêche cependant pas d'écrire : "A la solidarité populaire s'oppose l'individualisme social de la petite bourgeoisie ('on ne peut compter que sur soi-même et encore, pas toujours !'). A la vigueur 'silencieuse' des contacts corporels ('on sait immédiatement à qui l'on a affaire'), s'oppose l'euphémisation esthétique des combats, et la médiatisation technique et instrumentale des affrontements chics. A l'explosion 'consumatoire' (que l'on pourrait dire festive) de l'énergie corporelle chez les classes populaires, s'opposent enfin les comportements sportifs consommatoires et corporellement 'retenus' de la bourgeoisie". P. Bourdieu : *Avenir de classe et causalité du probable*. *Revue Française de Sociologie*, XV, 3, 42, p. 24 et suivantes et : *La Distinction, critique sociale du jugement*, p. 204 et suivantes.

<sup>87</sup> P. Parlebas : *Éléments de sociologie du sport*, p. 259 et suivantes.

remarques qui nous paraissent fort intéressantes. "Nous sommes conviés à abandonner tout à la fois la conception du fait social total comme strictement produit par l'individu, et la conception opposée ne voyant dans le comportement de ce sujet qu'un pur aboutissement des phénomènes sociaux. Ainsi que le préconise R. Boudon, il semble plus fécond "d'analyser les processus sociaux comme le produit de relations complexes entre acteurs et structures". C'est à ce titre que le jeu sportif apparaît comme un véritable laboratoire reproduisant à petite échelle et de façon épurée les grands traits de tout phénomène social : la confrontation d'intérêts individuels au sein d'un système collectif d'interdépendance... Notre étude des jeux sportifs et du sport a dégagé, au fil des pages, quelques réflexions que l'on peut schématiquement ramasser en quelques lignes :

- l'action motrice représente un champ scientifique original pratiquement inexploré, propice à des interrogations neuves et à l'éclosion de nouveaux savoirs,
- le déroulement des jeux sportifs est sous la dépendance d'une logique interne orientant de façon différentielle les conduites des joueurs. Cette logique du jeu est principalement engendrée par les systèmes d'interactions de ses universaux. Ceux-ci peuvent être identifiés et formalisés avec précision. Leur modélisation fournit les moyens d'analyse contrôlable, des outils d'expérimentation et la possibilité d'une éventuelle réfutation.

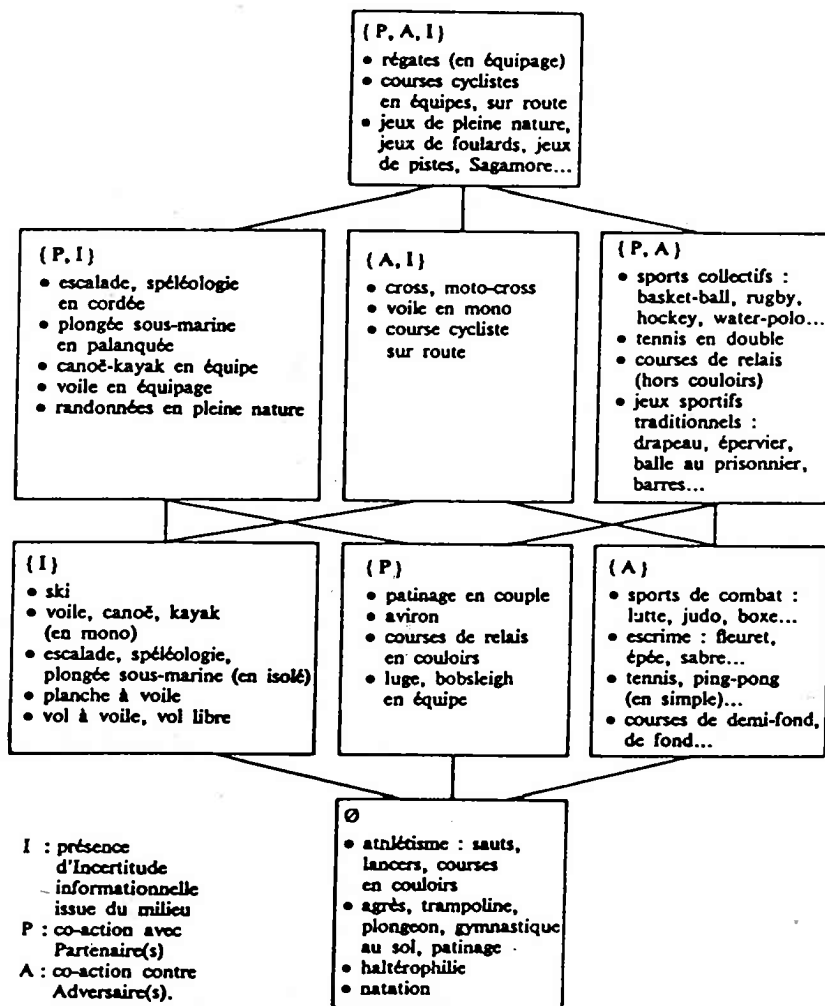
Les traits distinctifs des sports peuvent être 'croisés' avec des données de différents types, notamment économique et social. Une interprétation sociologique 'à partir' des jeux peut alors se déployer.

Le jeu sportif représente une société en miniature, un véritable laboratoire des conduites et des communications humaines<sup>88</sup>. S'y conjuguent les problèmes de perception et de décision, de dynamique de groupe et de stratégie, de ritualité et d'autorité. Le jeu sportif est situé à la croisée du pouvoir d'initiative individuelle et des systèmes de contraintes collectives. A ce titre bien entendu, il ne reste pas confiné dans une étroite spécificité, mais aborde de plain-pied la problématique générale des sciences sociales".

<sup>88</sup> Cette remarque fait immédiatement penser au dernier chapitre de l'ouvrage d'A. Cotta, *La société Ludique*, Grasset, dans lequel est décrit le microcosme du village méditerranéen autour d'une partie de pétanque... à moins qu'il ne s'agisse de présenter une société humaine dans tous ses rouages.

Figure 40 :

## L'organisation des sports de P. Parlebas



Partition des jeux sportifs en huit classes d'équivalence selon l'organisation en simplexe  $S_3$ . La relation d'inclusion, qui détermine l'ordre partiel du treillis, joue sur les paramètres I, P, A et uniquement sur eux.

Extrait : P. PARLEBAS . Eléments de sociologie du sport.P.U.F., 1986

Au total, les deux approches éthologique et sociologique s'avèrent à la fois complémentaires et de plus en plus micro-analytiques. Avec la première, l'on décrit une forme vide. Avec la deuxième, on présente des règles de "remplissage" qui tiennent à des phénomènes globaux, puis catégoriels, la taille des groupes allant se réduisant. Enfin, l'on ne fait plus simplement du sport une procédure d'adaptation plus ou moins inerte, mais on étudie ses logiques propres. Le sport déterminé devient système, plus ou moins adéquat pour tenir tel ou tel rôle social, plus ou moins indépendant des acteurs qui l'animent et l'utilisent. Toujours reflet certes, il gagne des marges de liberté dès lors qu'il est examiné de manière plus détaillée. L'instance économique peut alors intervenir.

## 2.3 LE SPORT COMME ACTE ECONOMIQUE

Ainsi, le phénomène sportif évolue-t-il à partir d'une base naturelle puis se différencie et se complexifie en fonction d'autres codes, notamment sociologiques. Mais, en permanence, l'instance économique est présente : elle modèle à son tour, en fonction de sa logique propre, le devenir des pratiques et des produits. Pour tenter de délimiter une telle évolution, il importe d'abord de décrire les dimensions économiques de l'acte sportif, puis les intervenants qu'il mobilise avant d'esquisser certaines lois explicatives de son évolution, lois qui reflèteraient la dynamique économique d'ensemble.

### 2.3.1 Les dimensions économiques du phénomène sportif

Trois principes de classement économique peuvent être mobilisés pour organiser des typologies des pratiques sportives.

Le premier consiste à examiner **les rapports entre flux et stocks monétaires nécessaires à la réalisation d'un sport**. Ce rapport stock/flux permet ainsi de distinguer des sports très capitalistiques (comme le ski ou les pratiques sportives en stade), des sports moyennement capitalistiques (comme le tennis) ou peu capitalistiques (course à pied, badmington, patin à roulette).

La deuxième dimension est celle du **mode de financement de la pratique**, c'est-à-dire de son caractère plus ou moins marchand. S'opposent ainsi des sports non-marchands (athlétisme, gymnastique par exemple) à des sports marchands (tennis, ski par exemple). Dans la sphère non-marchande, les intervenants sont nombreux :



Etat, en particulier par le biais de l'Education, des Collectivités Locales, Départementales et Régionales. Dans le domaine non-marchand, on recense également divers intervenants. Les pratiquants interviennent d'abord, qui acquittent une part, plus ou moins importante, du coût de la pratique. Suivent les spectateurs et, de manière générale, l'ensemble des marchés liés au spectacle (retransmission, presse édition, distributeurs de nourritures, boissons et articles divers). En troisième lieu viennent les parieurs : leur part peut être essentielle (par exemple pour les sports équestres<sup>89</sup>) ou significative (par l'intermédiaire en France du Loto Sportif qui fait oeuvre de financement par répartition). La quatrième source de financement, sans doute plus récente, est celle du sponsorat-mécénat. Les sociétés financent des sportifs ou des spectacles en indiquant leurs noms sur les joueurs eux-mêmes (les maillots sont d'authentiques placards publicitaires codés et tarifés), sur leurs instruments (du sigle sur les cordes de raquette au nom même de l'entreprise qui devient celui de l'esquif<sup>90</sup>) ou sur le lieu de pratique.

La troisième dimension du phénomène concerne le nombre de personnes qu'il mobilise : aux sports collectifs s'opposent alors les sports individuels. P. Parlebas, étudiant le système des sports, en vient ainsi à proposer le tableau ci-après et ajoute : "on est frappé du nombre très restreint de types de réseaux utilisé par le vaste domaine du sport. Les jeux encouragés par l'institution sportive canalisent les comportements moteurs dans des structures stables et simples, parfaitement tranchées, sans aucune ambivalence".<sup>91</sup>

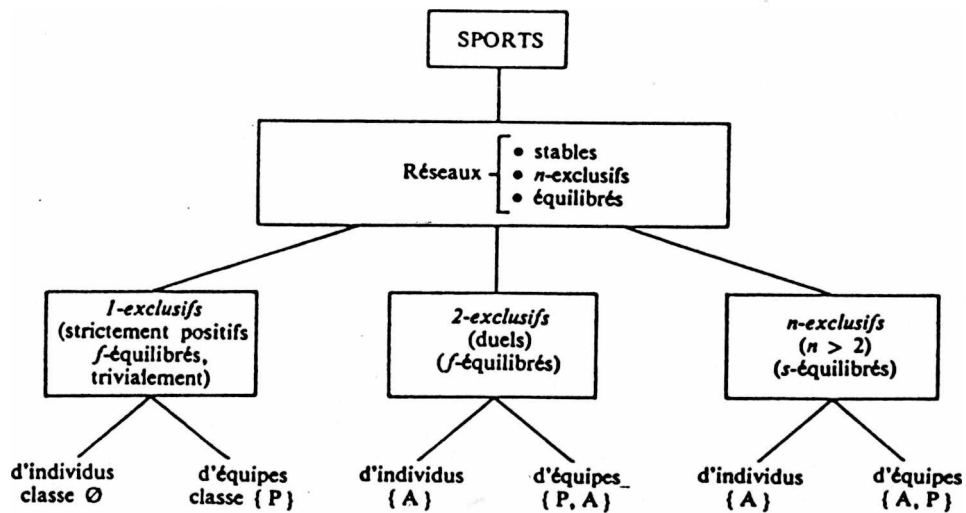
<sup>89</sup>J. P. Betbèze : Tiercé et Quarté et Le Loto, PUF, Coll. Que sais-je ?

<sup>90</sup> Et l'on suit les joutes qui opposent William Saurin à Crédit Agricole.

<sup>91</sup> P. Parlebas, op. cit., p. 232.

Figure 41 :

Réseau des réseaux de communication motrice de l'ensemble des sports.

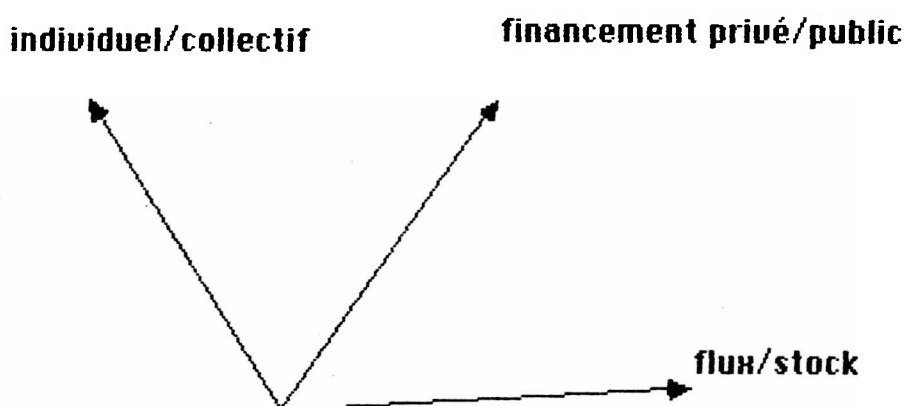


*Les différents réseaux de communication des sports. Les réseaux des différents sports possèdent des caractéristiques communes très fortes : ils sont tous stables, n-exclusifs et équilibrés (simplement ou fortement). Des traits distinctifs de n-exclusivité permettent de les différencier en six catégories distinctes.*

Au total, un graphique en trois dimensions peut-être proposé. Par nature qualitatif, il indique assez nettement les 8 "portionnements" possibles et invite à des quantifications ultérieures.

Figure 42 :

Les trois dimensions économiques du phénomène sportif



### 2.3.2 Demande et offre de sport

Les rapports entre offre et demande sont toujours complexes : à l'évidence, les entrepreneurs de sport (qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des municipalités, des comités d'entreprise ou de firmes privées) adoptent nécessairement des comportements d'offre. Ils proposent un bien/service à des personnes, en pariant sur leur acceptation. Mais, bien évidemment, cette offre n'est pas indépendante d'une demande, pressentie, prévue, voire suscitée. Enfin, même si le bien offert est largement non marchand, c'est-à-dire si l'on se trouve sur un marché où l'aspect offreur est particulièrement intense, des comportements de réticence, d'insatisfaction peuvent se dessiner. Plus tard, dans un contexte où le comportement offreur s'atténuera (solvabilité accrue de la demande, concurrence d'autres produits non-marchands) des instabilités peuvent naître. C'est le temps éventuel de la "voice" puis/ou de l'"exit". Ainsi, séparer des éléments de demande d'éléments d'offre comporte un large aspect d'artifice, même si cela permet de clarifier l'analyse.

#### \* La demande de sport

- Du côté des ménages, une demande directe

Les motivations en sont multiples. Evidemment des besoins sociaux, plus définis que les appétences ethologiques apparaissent : besoins d'entretien du corps, de résistance à l'effort, physique et nerveux, pratiques de concentration, de diminution du stress, d'exercice de la volonté... la liste est longue des raisons invoquées. Transcrites en termes économiques, ces pratiques sportives sont à la fois des dépenses et des investissements.

Des dépenses d'abord, car la consommation sportive est une consommation de prestations multiples dans un intervalle de temps donné. **La demande de consommation en sport se présente donc sous la forme générique d'une durée (plus ou moins longue) remplie (plus ou moins intensément) de prestations.**

Des différences naissent en effet de la durée même de la pratique (de quelques secondes à quelques heures) et de son intensité économique, c'est-à-dire de l'importance relative des prestations élémentaires mobilisées, ceci se transcrivant d'ailleurs dans le coût global du produit bien/service pour une pratique donnée. Ainsi l'heure de tennis, le week-end de ski, la semaine de golf ou d'entraînement au volley-ball sont des biens très différents par la combinaison de biens et de services qu'ils requièrent et par le coût global par heure de leur pratique effective.

De tels choix de consommation s'inscrivent, en même temps, dans des comportements d'investissement, qu'il s'agisse des personnes prises individuellement ou des ménages.

**Investissements individuels** d'abord, et l'on peut considérer que la dépense sportive engagée par le consommateur s'explique par un calcul dans lequel l'objectif non-monnaire est la prolongation des conditions de sa vie dans un état satisfaisant, l'objectif monétaire (de plus en plus étroitement complémentaire du précédent d'ailleurs) étant, par l'état physique obtenu, d'être à même de poursuivre une carrière. Par ailleurs, cette combinaison monétaire/non-monnaire varie dans le temps : en début de cycle de vie, c'est l'aspect non-monnaire qui l'emporte. Le monétaire intervient ensuite, dès l'entrée dans la vie active, et sans doute, désormais, de façon croissante avec le profil de carrière. Ensuite, dans le contexte de la retraite, c'est en moyenne l'aspect non-monnaire (ou non directement monétaire) qui reprend le dessus.

Conjointement, la servicisation des productions dans nos économies marchandes implique des modifications dans les caractères physiques requis des agents productifs. Il ne s'agit plus tellement de force physique (poids et haltères, lutte, boxe...) que

d'endurance physique et intellectuelle. Ceci explique évidemment l'accent mis sur le risque de surcharge pondérale dont le caractère contre-productif est jugé même important dans les activités intellectuelles. En même temps, l'évolution de nos économies vers un caractère de plus en plus abstrait des prestations offertes explique l'importance accordée à la présentation : l'efficacité commerciale ou financière d'une firme, son âpreté au combat économique passent ainsi en partie par l'image externe de ses membres. Le signal physique était le signal financier.

En outre, le système économique concurrentiel valorise de manière constante la nouveauté, dont il sait qu'elle est à l'origine de profits spécifiques. Profits de courte durée dans le cas d'anticipations plus fécondes que celles des autres des données conjoncturelles globales ou sectorielles, des comportements versatiles des demandeurs, profits plus durables, rentes de monopole, dans le cas d'une innovation de produit, de procédé ou de marché. Une prime à la modernité est ainsi portée par les valeurs capitalistes, à la différence d'autres systèmes économiques ou de valeurs.

Cette valorisation particulière s'étend encore aujourd'hui, et cela pour deux types de raisons. D'abord, la grande croissance passée a été celle de la jeunesse (baby-boom) dont les goûts et les préférences ont bouleversé les marchés traditionnels. La jeunesse, c'était le marché émergent des années soixante. Mais aujourd'hui, un accent spécifique continue de porter sur cette cohorte. Ce que certains ont appelé la quarantaine des soixante-huitards est l'arrivée massive et rapide au pouvoir économique d'une catégorie de personnes qui reste très sensible aux traits de la jeunesse. En second lieu, les nouvelles technologies ont frappé d'obsolescence le contraire valorisé de la jeunesse, à savoir l'expérience. Les nouveaux métiers dans lesquels les capacités de réaction sont décisives (le monde de la finance en est l'exemple archétypal) ou le traitement par d'autres technologies des métiers antérieurs (textile, imprimerie, photographie...) sont autant d'illustrations de cette tendance.

Ainsi, être sportif, c'est-à-dire acheter des prestations sportives, c'est se donner les moyens de maintenir au moins, d'accroître si possible des possibilités d'évolution dans la hiérarchie des fonctions et des responsabilités, et donc des rémunérations.

Cet investissement est également celui **du ménage**. Investissement conjoint dans l'aptitude à maintenir ses revenus, ce que nous venons de voir, mais aussi de maintenir sa cohésion même de couple. Les données présentées dans la première partie indiquent très nettement en effet que les femmes de moins de 60 ans exercent une pratique sportive à un niveau assez voisin de celui des hommes, alors qu'un

décrochage entre pratiques féminine et masculine se dessine pour la tranche d'âge postérieure. On peut donc penser que la pratique féminine est un phénomène récent, assez lié sans doute à l'activité salariée, et qu'il induit des pratiques de couple ou de famille : randonnées pédestre ou cycliste, gymnastique...

### **- Du côté des Sociétés, une demande indirecte**

La demande des sociétés en prestations sportives est doublement indirecte.

D'un côté, elle porte sur des prestations à l'usage de ses salariés dont elle entend assurer ainsi la santé, mais aussi l'esprit d'équipe<sup>92</sup>, l'efficacité et, il y a peu de temps encore, l'esprit maison<sup>93</sup>. L'entreprise finance alors le comité d'entreprise, organise en son sein des lieux de pratique et de concours.

D'un autre côté, la demande de prestations sportives est publicitaire et utilise l'épreuve et/ou le spectacle comme un moyen de présentation/valorisation de ces produits. Ceux-ci peuvent être des produits sportifs (ainsi les plus importants producteurs de planches à voile organisent eux-mêmes un concours international itinérant de fun-board), des produits d'usage sportif (vêtements par exemple) ou des produits sans lien direct (banque, assurance par exemple). L'objectif recherché est celui d'une image à la fois positive, via le mécénat, et "jeune".

**La demande des firmes est donc un investissement : en capital humain et en notoriété.**

### **\* L'offre de sport**

Trois niveaux apparaissent ici :

- l'offre de sport est liée à la pratique même d'une activité,
- plus éloignée, elle tient à son spectacle,
- plus éloignée encore, elle renvoie à son référent.

**-L'offre directe de prestations sportives : la pratique**

<sup>92</sup> L'esprit d'équipe est d'ailleurs le nom donné par Bull à un bateau qu'il a financé dans des courses transatlantiques, et les dirigeants de la firme soulignent les conséquences favorables d'un tel choix.

<sup>93</sup> Que l'on songe au rôle des équipes d'entreprise dans la presse d'entreprise des années 50-70.

Plusieurs éléments apparaissent ici, car l'offre de prestations sportives est complexe, unissant des biens, des services et des organisations.

L'offre suppose d'abord **des structures d'accueil**. Ici interviennent les administrations. Administrations publiques qui organisent des pratiques (via l'Education Nationale et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports), Administrations Privées, via les Fédérations spécialisées ou non (ces dernières étant alors bien souvent liées à un syndicat - ESGT pour la CGT, ou à un mouvement d'idée - par exemple les organisations chrétiennes ou l'UFOLEP, Oeuvres Laïques).

L'offre comprend ensuite **des produits**, biens de consommation et biens d'équipement. Pour les premiers, le phénomène sportif requiert des articles de sport (agrs, appareils de gymnastique, ballons, raquettes, appareils liés aux pratiques de montagne, de mer, manuels...), des vêtements, des chaussures, des nourritures, des appareils de mesure adaptés. En outre, l'offre doit également porter sur des services adaptés : assurances, soins médicaux, monitorings, surveillance, conseil.

Pour les biens d'équipement, les activités sportives conduisent à réaliser des lieux de pratique (gymnases, piscines, patinoires, circuits -courses à pied, à cheval, à ski...), d'accès (essentiellement en montagne) et de vision (gradins).

#### **- L'offre jointe de prestations sportives : la vision**

Le sport est une activité inséparable de sa vision, qu'il s'agisse d'encourager les participants, d'attester le résultat obtenu, de susciter des vocations ou de permettre son financement.

A un premier niveau, l'offre de vision est celle liée à la participation visuelle au spectacle. Il s'agit alors de transporter les spectateurs, de les héberger et de les nourrir, de leur faire enfin voir le spectacle (payant). De plus en plus, évidemment, la vision du spectacle n'est plus liée à la présence physique. La radio d'abord, la télévision aujourd'hui font des joutes des événements internationaux puis mondiaux. Internationaux, et l'on regarde "son" équipe ou "ses" joueurs dans tel tournoi ou challenge. Mondiaux désormais, avec les retransmissions des Jeux Olympiques ou des Coupes de Football.

A un deuxième niveau, le phénomène sportif se prête admirablement à la photographie et au commentaire, et la presse des sports (générale ou spécialisée) ainsi que les pages sport dans les médias véhiculent les clichés et les analyses.

A un troisième niveau, la vision du sport peut conduire à sa pré-vision, c'est-à-dire au pari. On sait qu'il s'agit là d'un mode de financement essentiel de certaines pratiques : paris sur chevaux, paris sur le football notamment.

Il faut noter que ces trois instances sont interdépendantes : **il n'y pas de développement d'un sport sans progression de sa spectacularisation.** A partir d'un certain nombre d'adeptes, un club se constitue. Il doit pour assurer son financement recourir d'abord à des aides et à des subventions : il est dans le domaine du non-marchand. S'il veut progresser encore il faut qu'il draine plus encore de spectateurs : il faut donc qu'il devienne spectacle, c'est-à-dire que naissent des idoles, autrement dit des référents stables. La référence est indispensable : le tennis puis le golf se sont développés dès lors que leurs champions ont gagné en notoriété. Il faut ensuite que la référence soit stable, c'est-à-dire que le capital notoriété puisse se construire sur plusieurs années. On sait en effet que le spectateur doit gagner en accoutumance avec le sportif : rien de pire donc que des carrières sans suite, qu'un trop large éventail d'espoirs à suivre. Tel est, pour donner un exemple, le problème de la course au galop, dans laquelle le cheval reste deux à trois saisons seulement au sommet de ses performances tandis que le cheval de trot peut mener une longue carrière. Telle est, de manière générale, la difficulté pour tous les sports à rotation forte de leurs élites. Le tennis s'est ainsi largement construit sur des durées élevées en tête des palmarès et souffre potentiellement, depuis quelque temps, de la fragilisation croissante de ses champions qui se manifeste par l'irruption de "jeunes inconnus" dans les épreuves.

Ensuite, lorsque le public est intéressé à l'épreuve et/ou au devenir de son idole, il vient en plus grand nombre. Le spectacle se médiatise : il peut alors rechercher des ressources marchandes, venant de sa retransmission, de mécénat et de sponsoring.

La séquence gagnante d'un jeu semble donc :

- organisation de petite taille
- financement non-marchand
- développement de l'engouement : progression du nombre des pratiquants
- spectacularisation croissante : idoles/spectateurs/adeptes
- naissance et croissance de financements marchands.

Nombreux sont les sports qui ont connu ce développement : ski et tennis hier, fun-board/planche à voile aujourd'hui, golf demain. Parallèlement, par effet de masse, de plus en plus de sports se trouvent pratiqués par de plus en plus de gens : le sport sort



alors de son domaine propre pour devenir une référence plus large, et donc un marché plus important.

### **- L'offre induite de produits sportifs : la sportivisation de la vie quotidienne**

Il paraît clair que le phénomène sportif modifie en profondeur nos comportements, de manière plus ou moins directe.

De manière directe quand le ménage est un sportif lui-même et qu'il acquiert pour son propre usage des produits sportifs. Mais cette attitude est plus large et des équipements de mise en forme voient leur marché se développer (vélos, instruments de musculation, bains, saunas...). La salle de bains, qui avait vu sa taille s'élever avec la baignoire et qui était un lieu de propreté devient un lieu de santé et de forme. Elle s'étend encore.

De manière plus indirecte, des produits sportifs sont en train de gagner la vie quotidienne. La dérive est nette en matière de vêtements ou de chaussures : survêtements et baskets sont désormais nos tenues de week-end. Les montres s'ornent de chronomètres et deviennent amphibies.

Plus indirectement encore, mais plus profondément, un comportement sportif se développe. Il modifie d'abord profondément la consommation en changeant les rapports entre prises alimentaires (rôle croissant du petit-déjeuner) et surtout les produits (produits plus légers et plus énergétiques). Les sucres et les graisses se voient ainsi critiqués et les préparations allégées valorisées. De manière plus subtile des produits sportivisés naissent : vêtements déstructurés, voitures aux allures plus légères et agressives, intérieurs plus dépouillés... Enfin, dans le domaine des loisirs, l'offre de sport tient une part croissante : sports d'hiver, ou en été, proximité de plans d'eau, de rivières ou se pratiquent des sports nautiques, présence de terrains de skis, d'opportunité de randonnées...

### **2.3.3 A la recherche de lois économiques d'évolution des sports**

Pour tenter de figurer cette dynamique, et compte-tenu des rapports entre offre et demande, il paraît utile, sinon pédagogique, de se demander ce que signifierait une pure logique d'offre en matière sportive. Ensuite, compte-tenu des réactions des demandeurs et de l'environnement, certaines tendances se verraient plus favorisées

que d'autres, conduisant ainsi à des lois d'évolution, qui seraient en fait l'issue d'un compromis.

### - A la recherche d'un pur comportement d'offre marchand

A ce stade, évidemment très caricatural, on peut poser comme hypothèse que les offreurs de prestations sportives veulent maximiser leur valeur ajoutée sur longue période. La valeur ajoutée totale induite par la pratique donnée d'un adepte égale à la durée d'une séance de la pratique ( $d$ ) multipliée par le nombre de prestations inclus dans la pratique ( $prest$ ) et la valeur ajoutée moyenne par prestation liée à la pratique ( $va$ ). Cette valeur doit être multipliée par la durée sur le cycle de vie de la pratique de l'adepte ( $t$ ), et par le nombre des adeptes ( $n$ ). On doit également tenir compte du taux de pluri-pratique ( $T$ ). Pour présenter d'une façon plus synthétique ces objectifs économiques, présentons les sous la forme d'une fonction à maximiser.

$$\text{Obj.} = \text{Max} ( ( d . \text{prest} . va ) t n ) T$$

où  $( ( d . \text{pres} . va ) t n ) =$  valeur ajoutée induite par une pratique pour une classe d'âge

Assez évidemment, il ressort de cette formalisation simplificatrice une série de propositions :

**politiques durée ( $d$ )** : elles visent à accroître la durée donnée d'une pratique (week-ends organisés, stages...);

**politiques de "package-prestations" ( $prest$ )** : très importantes, elles consistent à accroître le nombre de prestations élémentaires liées à une pratique donnée (par exemple transport, hébergement, spectacle, nourriture, formation, conseil, relaxation, cure) ou même, plus spécifiquement à modifier l'organisation de la pratique (par exemple se faire déposer en hélicoptère auprès de glaciers ou de montagnes);

**politiques valeur ajoutée ( $va$ )** : il s'agit d'élever le caractère marchand de l'opération sportive. Ceci peut-être obtenu directement en faisant payer les pratiquants, ou indirectement par le biais des ressources obtenues par les transmissions et spectacles et/ou par les paris. Ajoutons ici qu'un moyen permanent d'élever la valeur ajoutée marchande potentielle par pratique est d'en accroître corrélativement le financement non-marchand, qu'il s'agisse de subventions ou, plus

encore, de financement des infrastructures (gymnases, stades, piscines... et voies d'accès) ;

**politiques de fidélisation à long terme (t)** : il s'agit ici de trouver / modifier des pratiques de manière telle qu'elles escortent sur longue période leur adepte. L'idée est donc de graduer la difficulté de la pratique. Le ski alpin par exemple peut intéresser le jeune enfant grâce à des skis plus courts, comme le non-initié. Il peut continuer à être une pratique de personne mûre grâce, précisément, à ces skis d'usage plus simple. Ensuite, le ski de fond est particulièrement adapté aux personnes plus âgées qui peuvent fournir un effort moyen sur une assez longue période et non pas un effort très intense et localisé. Une telle évolution se retrouve dans les sports californiens (fun board, planche à voile) : conçus en leur début pour la jeunesse bronzée (dorée ?) des plages locales, ils doivent s'adapter à des publics vieillissants. Dès lors naissent des planches à voile plus lourdes et stables, voire pour deux personnes. Dernière invention, la planche se dédouble et se fait mini-catamaran. Désormais insubmersible, elle permet à toute personne de briller aux bords des côtes après un apprentissage qui ne doit pas dépasser le quart d'heure ;

**politiques d'exploitation extensive (n)** : leur objet est d'accroître le nombre d'adeptes pour une génération donnée. Plusieurs moyens peuvent être envisagés : activités scolaires ou para-scolaires, comités d'entreprise, organismes de personnes âgées, instances municipales, étatiques ou privées. Mais il faut absolument noter que de telles organisations suivent plus les diffusions qu'elles ne les précèdent et que l'attrait des adeptes est ici essentiel. Il passe par le spectacle, c'est-à-dire, comme nous l'avons noté plus haut, par la constitution d'un stock à la fois stable et significatif ;

**politiques d'exploitation intensive (I)** : enfin, les actions de multipratique sont envisageables. Les fédérations multi-sport, les villages de vacances, les clubs privés sont autant de lieux où s'exercent de telles politiques.

#### **- Pur comportement d'offre et lois moyennes d'évolution**

Assez évidemment, toutes les facettes de cette politique ne peuvent pas oeuvrer de concert. Il y a d'abord, au sein même d'une pratique, des choix différents à mener. Par exemple, il peut y avoir lieu de choisir entre des politiques de durée et de prestation : menées conjointement, elles élèvent fortement le coût de la pratique et désolvabilisent les adeptes. Il faut noter ensuite que des concurrences jouent entre pratiques, et qu'elles buttent sur des contraintes d'argent et de temps, sans compter des freins culturels, géographiques ou sociaux. Enfin, ces pratiques sportives se

trouvent en concurrence avec d'autres prestations (biens ou services) : loisirs, voiture, culture, vêtements... et se voient insérées dans un environnement qui va favoriser ou défavoriser certaines tendances. Des voies intermédiaires, des ajustements sont alors nécessaires et des lois tendanciennes se dessinent.

La première loi est celle de l'**individualisation** des pratiques. Gagnent ainsi le jogging, la marche, le golf, le ski de fond ou hors piste, la planche à voile... Cette dynamique est une synthèse : du côté de l'offre, elle permet d'étendre le nombre des adeptes et de les doter chacun de prestations singulières. L'investissement réalisé, l'habitude prise, la durée peut s'installer. Mais, du côté de la demande, cette évolution rend bien compte à la fois des valeurs actuelles (individualisation des demandes, des productivités et des rémunérations) mais aussi du goût pour un affranchissement vis-à-vis des normes de groupe, des lieux trop contraignants (stades) ou trop évidemment concurrentiels (couloirs de course)<sup>94</sup>.

---

<sup>94</sup> Dans un sport "loisir", la traditionnelle dichotomie entre entraînement et compétition disparaît. En effet, la pratique sportive devient un but en elle-même, avec ce que cela implique comme perte de finalité (degrés, grades, médailles, compétition... perdent leur importance). C'est ce qui explique le développement en marge des fédérations : le sportif ne se sent plus autant solidaire des autres pratiquants de la même discipline. On ne retrouve plus dans les pratiques actuelles la cohésion et la conscience de groupe des sociétés de gymnastiques du début du siècle. C'est que celles-ci vivaient non pas seulement au sport en lui-même, mais à autre chose : l'esprit républicain, par exemple. La situation du sportif dans sa "discipline" était un élément essentiel de l'idéologie sportive. Désormais, le sport, devenu objet de consommation, se désacralise en tant qu'institution. Les sports d'élite perdent par la même leur qualité de distincteurs : après le tennis, la voile, le cheval, le golf commencent à se démocratiser.

La médiatisation, en dévoilant à tous les informations esotériques qui faisaient la cohésion des clubs, fait disparaître le lien social privilégié qui unissait les pratiquants. Et comme le rituel doit d'abord sa puissance unificatrice à la qualité d'initiés des acteurs/spectateurs, le côté "vestiaires" du sport perd de son importance avec la banalisation. Son aspect groupal s'amenuisant, il ne reste donc au sport que son essence : le rapport de l'individu avec son corps. Paradoxalement, c'est cette individualisation des comportements et des représentations qui ouvre la porte à une consommation de masse.

Les barrages esotériques tombés, l'économique peut se saisir de l'objet sportif désacralisé pour le produire. Et cette appropriation amène avec elle toutes les tendances liées au fonctionnement de l'offre : "marquage" publicitaire, amplification de la médiatisation, segmentation des marchés, prolifération des produits, contrôle de la distribution, financiarisation à tous les niveaux. Elle amène aussi la notion du sport-service, où le pratiquant devient un client dont on minimise les efforts non liés à la pratique elle-même : on va vers le sport "clés en main", dont les salons d'aérobic sont actuellement la forme la plus poussée.

La deuxième loi est celle de la **servicisation** des pratiques. Comme la précédente, elle est à la confluence d'évolutions venant de l'offre et de la demande. Du côté de l'offre, l'adjonction de services, outre qu'elle correspond à la première loi présentée ci-dessus, permet évidemment d'accroître la valeur ajoutée incluse dans la pratique. Elle épouse également la tendance de l'économie à adjoindre de plus en plus de services au produit. Il y a du sport-service, comme il y a désormais de l'aliment-service. Il s'agit ainsi de louer, de se faire transporter, éduquer, de changer d'équipements avec l'amélioration des performances... Bref, le temps de pratique devient un "package". Cette même dynamique se retrouve dans les produits qui intègrent de plus en plus de fonctions : la chaussure de ski se fait chauffante et de plus en plus sur mesure, la combinaison est de plus en plus près taillée, en même temps qu'elle est isotherme, légère et aérodynamique. La liste est longue de l'enrichissement des produits sportifs. Du côté de la demande, cette évolution permet une adaptation plus fine aux désirs de chacun. Elle autorise également un meilleur remplissage du temps sportif.

La troisième loi est alors bien proche : c'est celle d'une **intensification** des pratiques. De quoi s'agit-il ? De faire la chasse aux temps morts. Le temps d'apprentissage doit d'abord être réduit (exemples du ski, de la planche à voile, des patins à roulette ou des ascensions de montagne). La presse se fait ainsi l'écho de tel adepte fraîchement débarqué qui peut dévaler une pente au bout d'une journée ou décoller et atterrir en quelques minutes dans de mini-avions, mélanges d'ULM et d'aile de para-pente. Le temps de pratique pur doit être ensuite augmenté, et il y a lieu donc d'amener l'adepte au pied des pistes, devant le roc ou au bord de la falaise : les temps d'approche et de préparation sont à minimiser. Enfin, l'intensité de la pratique doit être maximisée. On connaît, à titre exemplaire, le cas de cet alpiniste qui grimpe trois aiguilles en moins de vingt-quatre heures. Mais c'est la même logique que l'on retrouve dans le squash, les faux murs à grimper ou la boxe française. Ajoutons que cette intensité suppose bien souvent une urbanisation des pratiques c'est à dire la constitution de lieux spécifiques très denses (alpinisme en salle, salles de gymnastique), le succès de sports de faible emprise au sol (squash) ou l'aménagement d'autres (tennis réadapté sur terrains plus petits, golf informatisé).

Implicitement, une quatrième loi est apparue, qui est celle de la **prolifération**. Prolifération des prestations, des produits, des organisations et des combinaisons. Du côté de l'offre, on en comprend la logique : il s'agit d'organiser le renouvellement des pratiques, de s'adapter aux évolutions mêmes des adeptes en âge et/ou en expertise (que l'on songe au ski, aux raquettes de tennis, aux différentes chaussures de sport ou à la planche à voile) et donc d'augmenter le chiffre d'affaires potentiel. Cette prolifération opère en outre comme barrière à l'entrée vis à vis d'un producteur tenté

par le secteur. Par contagion, elle explique la sportivisation de la vie quotidienne signalée plus haut. Du côté de la demande, c'est bien la large gamme de produits parmi lesquels on peut choisir qui permet une satisfaction fine des souhaits.

## CONCLUSION

Au total, le phénomène sportif connaît actuellement un vif engouement. On en suit quelques traces par les coefficients budgétaires ou le nombre d'adeptes. Mais il est plus important, plus subtil et plus profond que ne le laisse supposer une comptabilité des flux qui repose, en matière de consommation, sur l'origine des produits et non sur leur usage et qui, en matière de stock, ne sait guère que recenser. Il prend en effet plusieurs formes :

- en nombre de pratiquants, le nombre de licences a été multiplié par 6 entre 1949 et 1986. A l'heure actuelle une personne sur 2 pratique et une sur quatre pratique régulièrement. Le temps consacré au sport atteint presque une heure par semaine et par personne, contre une vingtaine de minutes en 1975.
- en qualité des pratiquants, la pratique tend à s'homogénéiser, même si des différences considérables subsistent entre les différentes catégories sociales.
- en nature des activités, la période récente a vu se multiplier les disciplines, par l'importation de sports étrangers, la ramification des sports existant et la création de toutes pièces de nouvelles disciplines, en particulier dans les sports de glisse.
- en importance économique, par les infrastructures, les équipements et les services qu'il nécessite, tant collectifs que personnels, par les emplois qu'il crée, le sport devient un secteur important sur le plan social et économique.

Il y a donc lieu de mieux le connaître en évaluant d'abord de manière plus précise les ressources qu'il mobilise.

Conjointement, il s'agit d'en préciser les impacts. A court terme, il sont sans doute monétaires, mais là n'est pas le plus important. L'impact essentiel du sport est en effet lié à la demande en partie non-marchande qui l'anime du côté des ménages, c'est-à-dire à l'amélioration des fonctions du corps et leur prolongation. On en conçoit les conséquences : à échéance brève sur la productivité et sur la compétitivité, même si leur mesure s'avère particulièrement délicate ; à plus long terme surtout, avec le vieillissement désormais prolongé des ménages. Le sport incarne alors le désir de vivre, mais il modifie profondément l'organisation même de notre société fondée

sur des rapports particuliers entre temps de formation, temps de production et temps de repos.

Pour analyser ses influences, nous avons cherché à mettre en lumière ses ressorts éthologiques, puis sociaux et économiques.

Ethologiques d'abord : le sport s'avère être un universel culturel, dont la fonction primitive est d'amener une meilleure adaptation de l'individu en lui permettant d'apprendre à mieux connaître et contrôler son corps et son environnement et d'entretenir ses capacités physiques.

Comme tous les universaux, le sport est sujet à divers avatars sociaux et culturels qui modifient sa forme. Deux mécanismes nous ont paru particulièrement importants : le parasitage fonctionnel (placage d'une finalité secondaire) et le modelage culturel (transformation du comportement sous l'effet de la culture). Enfin, le sport acquiert par simple effet d'inertie une dynamique propre qui fait qu'une forme donnée ne peut être comprise sans que l'on prenne en compte ses propres effets d'histoire. Ces quelques points permettent de clarifier les différents niveaux d'analyse que l'on peut appliquer au sport et de donner le champ de validité de leurs résultats. Ainsi, la fonction fondamentale du sport permet de prévoir les tendances lourdes et d'expliquer l'émergence de nouvelles pratiques, le parasitage fonctionnel explique le rôle social et rituel acquis par le sport, tandis que le modelage culturel rend compte de certains aspects de sa forme, inexplicables par sa seule fonction. C'est alors dans l'optique de ces deux lois d'évolution qu'il est possible d'analyser les aspects sociologiques et économiques du sport.

Sociologiques ensuite : si l'approche éthologique donne la forme vide du sport, l'approche sociologique en donne en effet le remplissage. Il s'avère que, comme la plupart des rituels, le sport remplit d'abord les fonctions de mise en relation, c'est-à-dire de cohérence du groupe et de catégorisation sociale. Ces aspects ont d'ailleurs été parfaitement saisis par les sociologues du sport.

Par ailleurs le sport a acquis une certaine autonomie comme système de pratiques et de valeurs, avec logiques propres.

L'analyse économique enfin. Elle fait apparaître un parasitage fonctionnel majeur : le sport est devenu objet de consommation. Il se voit



progressivement soumis à la règle commune des produits/services industriels. C'est ainsi qu'il apparaît, à côté de la demande de sport, une offre de produits sportifs à la fois institutionnelle et privée. Les lois économiques s'appliquent alors, et l'on ne sera pas surpris de retrouver dans l'évolution récente du sport des tendances que l'on observe dans les autres biens de consommation courante, individualisation des prestations, servicisation, intensification (accroissement de la densité marchande) et enfin prolifération. Ces tendances transcrivent une logique de croissance et de profit de la part des offreurs.

Selon nous, de toutes les tendances qui modèlent actuellement le phénomène sportif, c'est bien cette dernière qui est la plus importante. Ce n'est pas dans la psychologie des individus que s'est brutalement opérée une "révolution sportive". Si phénomène de société il y a, paradoxalement, ce n'est pas l'explosion du phénomène sportif mais plutôt son ingestion par notre système économique.

La société est saisie par le sport parce que le sport est saisi par l'économie.

**ANNEXES**

**ANNEXE I****Evolution des licences en France. 1949-1985**

## Les licences unisports

## LICENCES UNISPORTS

		1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Aéromodélisme	non olympique												
Aéronautique	non olympique												
Athlétisme	olympique	35214	35085	32015	31157	33138	39652	41245	40580	40544	39187	41616	43224
Aviron	olympique	8855	8769	8158	7978	7932	8500	8708	8979	9568	8955	9735	10251
Badminton	non olympique					0							
Balle au tambourin	non olympique	960	960	960	960	960	1204	1288	1355	1390	1372		
Ballon au poing	non olympique												
Base Ball	non olympique	2628	2681	537	1576	1204	242	242	168	158	169	155	157
Basket	olympique	95801	101456	113779	115940	117137	117955	100004	115743	84371	84371	108163	90362
Billard	non olympique									4914		5469	4700
Boules	non olympique	180000	185305	171182	175548	180462	184475	187228	175895	177786	177506	174814	176630
Boxe française	non olympique												
Boxe	olympique	15400	15441	15458	15415	13800	7500	13362	12500	10955	8451	7887	7867
Canoe-kayak	olympique	7000	4577	5123	2541	4579	4299	4299	4045	5237	4543	4766	5082
Char à voile	non olympique												
Course camargaise	non olympique												
Course d'orientation	non olympique												
Course landaise	non olympique												
Cult.physique	non olympique			9300	9585	9812	10080	10960	11100	11100	11150	59295	11546
Cyclisme	olympique	52619	60814	60114	58656	51940	51940	47055	40209	37364	37645	39256	39813
Cyclotourisme	non olympique										5778		
Danse art choré	non olympique												
Educ. Phys. et Gym. volontaires	non olympique												
Educ. physique	non olympique	10096	12086	14382	14602	6732	5807	5448	3131	46673	57539	59893	60363
Escrime	olympique	6156	5644	6251	5822	6134	7109	7322	7525	7528	7278	7746	7902
Etudes et sport sous-marins	non olympique												
Foot-Ball	olympique	440873	440875	636159	627248	439474	459628	429293	388930	351674	380352	398855	417846
F.F. des archers du Nord	non olympique								1582	1635	1710	1714	1798
Golf	non olympique		4122	6250	6565	7118	7125	8338	9022	9399	9538	10018	10018
Gr. pêcheurs sportifs	non olympique												
Gymnastique	olympique	47169	47269	46264	45913	43105	43564	47205	47561	48842	49736	47648	51357
Gymnastique d'expression	non olympique												
Gymnastique éducative	non olympique					712	1100	1500	2020	2410	2300	2420	2760
Haltérophilie	olympique	2678	3512	4769	5205	5425	6678	6678	6000	5555	6200	8158	9478
Hand-Ball	olympique	8567	9565	11746	11757	11809	11809	12935	13152	13152	14836	22256	24014
Hockey	olympique	4250	4329	4359	4390	4209	3940	2852	5473	6229	6510	2178	2835
Javelot, tir cible	non olympique												
Jeu à XIII	non olympique	11745	13435	14305	14000	18195	18810	18810	21856	23495	23083	23135	23083
Jeu de paume	non olympique		1793	1933	2054	1214	2496	2478	2401	2423	2512	2754	3094
Joute sauvetage nautiques	non olympique												
Judo	olympique		5762	17257	19558	19100	22259	21672	24052	30200	30070	37329	41230
Karate arts martiaux	non olympique												
Longue paume	non olympique	2192	2156	2120	2078	1949	1936	1797	1708	1500	1417	1309	1427
Lutte	olympique	2227	2227	2746	2680	2585	2591	2915	2890	2850	3105	3704	3724
Montagne	non olympique												
Motocyclisme	non olympique	2869	3292	2389	3351	4808	4000	2204	3557	4018	4700	1691	1674

source : Ministère de la Jeunesse et des sports

## LICENCES UNISPORTS

		1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Motonautique	non olympique	133	160	214	385	265	448	208	515	329	320	885	877
Natation	olympique	32816	31813	29710	30054	30874	30363	31113	29774	26921	27732	31125	34307
Parachutisme	non olympique												
Patins à roulettes	non olympique	753	687	827	876	944	899	2711	1677	1995	2024	2402	2658
Pêche au coup	non olympique												
Pêcheurs en Mer	non olympique												
Pelote basque	non olympique	863	1861	1521	1676	1884	1928	1903	1790	1986	2082	2189	1876
Pentathlon mo	olympique												
Pétanque (et jeux provençaux)	non olympique	50000	20760	20760	41562	57303	57302	57302	82000	71359	112875	112895	111747
Ping ball	non olympique	110	139	167	210	217	221	222	230	234	221		
Poney club	non olympique												
Randonnée pédestre	non olympique												
Rugby	non olympique	60000	65462	75000	70000	34500	34417	35963	34464	33936	30000	34525	38232
Rugby féminin	non olympique												
Sauvetage, secourisme	non olympique					5973	6597	6898	9279	10149	13585	14977	15046
Ski	olympique	44579	55095	57376	67212	78330	75515	82338	100753	96255	113960	130534	152827
Ski nautique	non olympique	47	34	49	125	155	195	318	526	700	445	650	1638
Spéléologie	non olympique												
Sports de Glace	olympique	786	717	944	1069	1334	1638	1342	2150	1784	2799	3000	4496
Sport de quille	non olympique											2858	2881
Sports automobiles	non olympique			2515	3359	3428	5939	5939	3008	2878	3413	3332	2530
Sport Equestre	olympique	23000	29700	30600	28300	28400	28400	16828	18184	22920	20418	21362	24031
Squash-raquette	non olympique												
Surf riding	non olympique												
Tchouk Ball	non olympique												
Tennis	non olympique	50800	58390	56896	56423	57828	55000	62451	70597	61852	76662	79316	71118
Tennis table	non olympique	14025	16942	18588	20216	21599	22032	22512	22906	22097	24156	23211	24247
Tir	olympique	15396	18494	19160	22453	20400	23635	24694	22389	20660	23896	25147	23934
Tir à l'arc	olympique	4103	4371	4441	4470	4597	4808	4860	4993	5178	5254	5429	5412
Tour equestre (A N T E )	non olympique												
Trampoline	non olympique												
Twirling Bâton	non olympique												
Viet-Yo-Dao	non olympique												
Voile	olympique	3050	3570	3520	3515	4145	4663	5217	6775	8126	9669	10775	12148
Vol à voile	non olympique												
Vol libre	non olympique												
Volley-Ball	olympique	19102	20306	19183	20088	23515	23914	20614	21033	22313	22710	21185	23412
LICENCES UNISPORTS		1258811	1301606	1530978	1558524	1371177	1404567	1371226	1386433	1349685	1479106	1609720	1607612

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Aéromodélisme													
Aéronautique													
Athlétisme	53305	52148	51512	57700	64572	72004	77988	77463	85187	88646	90838	94394	92445
Aviron	11198	11676	8108	9836	10682	10928	11175	12059	11622	10790	9782	10320	11929
Badminton													
Balle au tambourin													
Ballon au poing												788	486
Base Ball	148	175	220	220	240	189	210	222	250	211	253	304	221
Basket	95285	100173	103601	103361	108273	118449	124512	133919	143708	152015	162194	188891	209334
Billard	5138	5138	5138	5950	5964	5509	5800	6372	6713	6081	5879	6345	6451
Boules	178637	178926	178926	171775	173154	173113	170514	170207	167966	164716	167422	167039	164582
Boxe française													
Boxe	4251	8253	7035	6156	3457	6459	6933	7403	7271	7806	9669	10945	11352
Canoe-kayak	5002	5424	5332	1596	2002	2800	3500	4141	5093	5598	6677	7991	9260
Char à voile							268	284	360	304	383	487	498
Course camargaise													
Course d'orientation											379	940	3011
Course landaise													
Cult.physique	11428	11428	11428	11428	15644								
Cyclisme	39387	37263	37705	39373	41398	42574	44189	45836	47559	47410	42165	45853	51542
Cyclotourisme							7900	8676	9783	10307	11840	14486	18524
Danse art choré												6370	6620
Ed. Phys. et Gym. vol.				3400	5863	7585	17040	22391	28455	40237	45519	60644	75500
Educ physique	71904	73076	58129	58186	55127	49206	50962	43968	38011				
Escrime	8311	8673	9325	9863	11502	13283	13701	14416	17212	17441	17524	17674	20307
Et. et sport ss-marins				18000	24612	29370	31231	40000	31000	37243	40479	42942	50980
Foot-Ball	424352	440336	443898	462615	487063	516355	557863	602000	648859	698020	758559	852188	906450
F.F. archers du Nord	1812												
Golf	11500	12300	13533	13533	15323	14993	15791	19200	20226	20532	21202	23746	25057
Gr. pêcheurs sportifs													
Gymnastique	54345	55691	53004	59240	61946	67372	70728	74006	81232	83060	84151	89752	89294
Gym. d'expression													
Gym. éducative	2960	3400	3400	3400	5863	7585	17040	22391	28455	40237			
Haltérophilie	9490	9564	5782	6093	7679	8859	9833	9869	10509	11132	10867	11853	12414
Hand-Ball	24014	25148	24462	25432	27253	31343	37970	45041	51123	59041	70639	81066	89485
Hockey	7970	3896	3300	4250	4557	3077	4800	5000	5102	5300	5691	6100	5919
Javelot, tir cible													
Jeu à XIII	23300	23258	22840	15293	5850	6885	6785	5800	7923	9780	9327	12008	13599
Jeu de paume	3252												
Joute sauvetage naut.							10428	6326	8969	8800	5150	1500	2368
Judo	44250	58074	54544	79146	87866	100478	114145	118194	157094	184362	233127	277738	305957
Karate arts martiaux													
Longue paume	1451	1357	1269	1187	1110	1039	1060	1038	1127	961	954	970	1225
Lutte	3860	3860	4054	4370	4536	4445	4919	5352	6873	7347	7553	8477	8516
Montagne					0	0	58700	58000	62431	62682	62782	67564	70059
Motocyclisme	3969	4031	4031	4031	4451	4441	5000	4717	5081	4977	5574	6712	7741

## LICENCES UNISPORTS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Motonautique	543	534	1148	465	293	286	264	6524	6618	6138	5574	5460	3853
Natation	38423	40097	39084	42849	45927	45463	52042	56537	62474	68406	80129	72620	75425
Parachutisme				3322	5644	7790	8000	9000	8097	11700	11710	12000	12150
Patins à roulettes	2998	3064	2999	3194	3110	3018	3450	3734	3632	4333	4655	4715	4083
Pêche au coup													
Pêcheurs en Mer							2000	2700	2700	6200	6200	3866	3412
Pelote basque	2212	1765	1828	1450	1416	1542	2080	2598	2086	3140	3265	4033	4093
Pentathlon mo											102	106	54
Pétanque (et jeux prov.)	126929	128237	128237	141300	153000	141826	181780	196215	208717	221977	235000	262899	282608
Ping ball													
Poney club													
Randonnée pédestre													
Rugby	40703	44316	44326	43935	54166	59456	63374	69031	56664	74348	82239	88812	90859
Rugby féminin													
Sauvetage, secourisme	16100	25557	25557	25757	18560	8494	10428	6326	8969	8800	8800	19153	19121
Ski	180000	214996	259107	266986	341034	392761	434545	476290	546532	581604	584455	639075	612001
Ski nautique	3045	3147	3480	5987	5400	3604	5000	4850	4208	4160	4260	5927	6459
Spéléologie							3144	4302	4130	5437	4605	4674	5767
Sports de Glace	2073	3019	2574	4049	4217	3978	4005	5577	6311	7478	10687	11405	13975
Sport de quille	2881	2917	2917	2297	2321	3435	4084	4623	4879	5223	5903	7238	8456
Sports automobiles	12862	10394	2600	3385	3820	12796	13891	13842	17200	19400	21048	23000	23198
Sport Equestre	24750	35632	41046	52594	64438	72126	81650	56136	61774	86076	95390	101750	76679
Squash-raquette													
Surf riding													
Tchouk Ball													
Tennis	79742	82366	89042	97880	105882	114895	125629	133001	146890	167110	196657	224442	235795
Tennis table	24822	24961	25646	27701	29656	34815	34565	35835	43672	44816	44502	48758	52216
Tir	24597	22479	21312	22589	23030	24285	25850	25283	31507	29039	31500	32728	33576
Tir à l'arc	5584	5760	5736	5534	5690	5784	5765	5876	6137	6144	6551	7001	7365
Tour equestre (A N T E )													
Trampoline												630	690
Twirling Bâton												15000	13430
Viet-Yo-Dao													
Voile	22000	19849	23000	29877	34767	38698	49015	55340	60262	63667	62191	65198	69437
Vol à voile													
Vol libre													
Volley-Ball	24105	24815	24815	26490	27012	24878	24555	28682	31073	32191	29517	35176	41435
LICENCES UNISPORTS	1736849	1829135	1856993	1985039	2167335	2300237	2618068	2768561	3021695	3244393	3423490	3813725	3969236



	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Aéromodélisme									10556	9105	9818	10149
Aéronautique									42529	44063	45913	45896
Athlétisme	93612	90050	88552	94845	93911	97850	101009	104000	107272	105089	110597	115314
Aviron	13001	12456	12703	13424	13995	14964	16493	18619	19770	21901	25328	25174
Badminton						2576	3215	3979	4477	5142	6042	6717
Balle au tambourin		410	450	480	620	660	680	706	752	764	1018	1586
Ballon au poing	583	656	602	653	283	623	604	735	631	621	671	689
Base Ball	241	296	412	518	690	751	660	928	3081	4103	5312	3725
Basket	223217	235178	240433	248667	276060	279092	304375	314902	327144	341131	364623	354292
Billard	6402	6666	7186	6973	7400	7543	8265	9064	9176	9605	10171	11313
Boules	162435	163024	163046	162316	160393	163358	162404	159229	155966	151398	149393	145616
Boxe française		3174	4689	5515	8022	8567	11473	14433	18357	18494	20535	21336
Boxe	11621	11900	12181	12431	13189	12640	13226	13473	13424	14511	16213	14264
Canoe-kayak	10001	10947	12003	12245	12021	16295	20090	23322	24030	27290	34308	36810
Char à voile	524	584	587	634	784	967	991	1039	1043	1364	1400	1576
Course camargaise								186	208	208	210	283
Course d'orientation	2118	2350	2062	2501	2030	2277	2666	3085	6037	9054	8548	13884
Course landaise								1886	1946	2190	2213	2247
Cult physique												
Cyclisme	51467	63626	61940	83310	94958	95172	99310	98700	96885	91478	89460	88075
Cyclotourisme	21858	31745	42199	54915	63966	71513	79491	84478	86890	89404	89103	88150
Danse art choré	7285	10158	10169	14903	17007	18886	22404	23487	28441	35771	37114	35798
Ed. Phys. et Gym. vol.	95728	118562	143152	169211	203489	223280	238450	252840	274966	308834	333505	330298
Educ. physique												
Escrime	21288	23425	24367	25458	25095	23717	25685	30901	31776	32107	32140	33906
Et. et sport ss-marins	53731	54201	57614	61480	63396	62078	65218	66120	68961	74486	77153	80821
Foot-Ball	1006777	1046068	1123106	1311747	1437091	1546201	1554069	1577796	1605915	1707517	1707926	1731212
F.F. archers du Nord												
Golf	28122	26496	28157	32263	38007	34381	38718	41405	46060	53709	63580	76837
Gr pêcheurs sportifs												1049
Gymnastique	80086	80267	84118	95544	101621	103081	103189	107364	105856	106674	117939	126824
Gym. d'expression											9121	9726
Gym. éducative												
Haltérophilie	12988	13054	15457	15723	17309	17411	18859	17532	17399	18488	17969	18013
Hand-Ball	96283	99410	106893	116799	128731	141596	149109	151990	159760	163648	172056	175399
Hockey	6058	5442	6185	6257	6723	6355	7490	7715	8034	8063	7608	8015
Javelot, tir cible												1930
Jeu à XIII	14133	16600	17960	20743	22140	21739	24392	22248	23480	24217	24967	27359
Jeu de paume						297	221	291	332	572	580	552
Joute sauvetage naut.	1786	2312	2684	2927	3129	3038	2835	2892	2924	2845	2910	3175
Judo	319513	375937	318055	306133	322339	341999	351888	363932	387886	365143	389292	382544
Karate arts martiaux			57161	52741	62011	62219	69469	68397	83358	93255	100032	123190
Longue paume	1024	1067	1219	1427	1404	1454	1543	1527	1529	1521	1520	1524
Lutte	8203	8512	8702	9029	9065	8549	8719	8595	9133	9985	11254	11266
Montagne	77815	85500	92745	96424	98907	106002	110296	113193	117873	119773	123302	124160
Motocyclisme	9211	9845	11101	12445	13561	14060	14581	14405	13780	12948	12220	12174

## LICENCES UNISPORTS

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Motonautique	4276	3940	3592	3167	2513	2621	2565	2416	2590	2662	1165	903
Natation	73452	69777	75181	81827	84576	87055	93710	92628	94494	98055	107107	113763
Parachutisme	12028	12626	12870	9501	9686	12114	9579	10124	10487	18143	21772	20501
Patins à roulettes	3872	3825	4150	4515	4895	4871	5323	6608	8443	9565	11307	11873
Pêche au coup												5903
Pêcheurs en Mer	5000	5080	6356	4939		5666	7066	10577	10255	10210	12531	13401
Pelote basque	4788	5061	5956	6288	6633	7594	7647	8064	8968	9984	10990	11458
Pentathlon mo	104	133	167	246	235	245	130	155	165	168	139	162
Pétanque (et jeux prov.)	303298	327562	352087	372565	374589	405130	426282	443463	455717	474417	492555	488842
Ping ball												
Poney club									14708	18318	21928	22821
Randonnée pédestre									110000	214115	212286	217326
Rugby	136812	134855	143594	147439	160263	173650	208913	197703	209144	211688	211629	215594
Rugby féminin												841
Sauvetage, secourisme	35960	36200	39332	49117	44112							8644
Ski	564910	538421	555168	552088	554944	543267	544270	590867	693797	748762	793889	827317
Ski nautique	6048	5904	6804	5664	5335	5949	6286	5629	6465	7531	8206	8280
Spéléologie	5969	4380	4668	4983	4899	4886	5131	5751	6046	6390	6448	6952
Sports de Glace	16100	15860	17267	19409	20485	21366	23194	24435	24843	24817	26974	27204
Sport de quille	9341	11072	12298	12720	14785	14785	15399	15877	17993	18484	19071	20431
Sports automobiles	15431	17229	18530	19273	19833	20157	21321	21844	23326	23435	24273	24611
Sport Equestre	96590	100079	112596	115809	120628	133675	133740	137605	140259	142637	145071	147108
Squash-raquette								7262	10117	17652	14870	17690
Surf riding		768	1000	1083	5783	2477	1302	1064	1188	1477	1741	2293
Tchouk Ball									2216	2565	2131	2754
Tennis	272113	282491	360031	438236	533662	649057	786811	941141	1058995	1189616	1287337	1320464
Tennis table	55373	58200	63079	65293	75681	80090	83797	90022	92753	96659	103236	107404
Tir	44005	53703	64125	74057	73489	64819	91276	103840	114877	122258	126640	131113
Tir à l'arc	9537	10600	11518	12189	12875	14372	15366	16231	16508	21281	21460	23672
Tour equestre (A N T E)												13550
Trampoline	715	731	810	902	2640	1521	3451	4829	5598	4974	4774	6357
Twirling Bâton	17109	20659	24223	24396		27465	25647	24539	22235	20319	19566	16986
Viet-Vo-Dao								3501	3015	5674	6081	4663
Voile	73163	79496	83676	84125	86919	96221	85383	90270	94176	98915	106639	105853
Vol à voile								8682	10086	11201	10960	11540
Vol libre			1909	2064	3067	3016	3715	4757	5502	5915	6220	6655
Volley-Ball	45762	50532	52610	56207	60904	64028	64028	63645	65846	63861	65168	67400
LICENCES UNISPORTS	4251041	4461077	4793463	5220760	5604756	5959267	6305399	6660904	7260431	7790202	8139212	8337182

Les licences par catégories de fédérations

## LES LICENCES PAR CATEGORIES DE FEDERATION

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
FED. OLYMPIQUES	869641	909391	1129132	1131421	951962	980360	932551	923690	858226	907677	987854	1035552
FED. NON OLYMPIQUES	387221	390265	399895	425151	417262	422253	436720	460787	489502	569471	619907	570100
F G M A	409177	440756	338529	336167	386234	384360	394982	393327	401708	401464	446635	505751
F S S U	186859	331102	338024	382005	400832	425835	469879	494271	554212	589293	659819	729901
<b>TOTAL</b>	<b>1852898</b>	<b>2071514</b>	<b>2205580</b>	<b>2274744</b>	<b>2156290</b>	<b>2212808</b>	<b>2234132</b>	<b>2272075</b>	<b>2303648</b>	<b>2467905</b>	<b>2714215</b>	<b>2841304</b>

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
FED. OLYMPIQUES	1106552	1186826	1228336	1319999	1468901	1606399	1759683	1864420	2084514	2252573	2409958	2668301
FED. NON OLYMPIQUES	628336	640347	626694	663076	696469	691872	856418	902173	935212	989850	1011561	1143452
F G M A	549466	575849	585446	619198	581110	620766	737533	778682	683124	696770	741132	884922
F S S U	838082	892185	853575	922556	1013317	1079241	1140481	1156873	1192047	1297452	1443644	1681894
<b>TOTAL</b>	<b>3122436</b>	<b>3295207</b>	<b>3294051</b>	<b>3524829</b>	<b>3759797</b>	<b>3998278</b>	<b>4494115</b>	<b>4702148</b>	<b>4894897</b>	<b>5236645</b>	<b>5606295</b>	<b>6378569</b>

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
FED. OLYMPIQUES	2754151	2877938	2994873	3087003	3347569	3567163	3729970	3824608	3958517	4159249	4333779	4489800	4571417
FED. NON OLYMPIQUES	1213112	1371129	1463819	1704034	1870734	2034995	2226658	2478131	2700406	3099200	3454440	3647428	3763780
F G M A	921892	946642	1061285	1104303	1175495	945297	1050416	1108093	1103288	1148736	1218487	1289229	1366863
F S S U	1734605	1865746	1861857	1950081	2117637	2163570	2035564	2089673	2176422	2294786	2338059	2329674	2320110
<b>TOTAL</b>	<b>6623760</b>	<b>7061455</b>	<b>7381834</b>	<b>7845421</b>	<b>8511435</b>	<b>8711025</b>	<b>9042608</b>	<b>9500505</b>	<b>9938633</b>	<b>10701971</b>	<b>11344765</b>	<b>11756131</b>	<b>12022170</b>

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports

**ANNEXE II**

**Le marché des sports. Statistiques de la FIFAS**

LE MARCHÉ DES SPORTS - STATISTIQUES DE LA FIFAS

	1985	1984	1983	1982	1981	1973
<b>AEROBIC-GYMNASTIQUE</b>						
Pratiquants		2,6 millions				
Justaucorps+maillots académiques. PRODUCTION		3,5 millions	3,5 millions	2,5 millions	1,7 million	
<b>ARCHERIE</b>						
Clubs			900			
Licences			18000			
Pratiquants			60000			
Arc (Ventes)			50000			
<b>CAMPING-CARAVANING</b>						
Tentes canadiennes			350000			
Tentes à armatures			70000			
Caravanes (Parc)			1,14 million	1,08 million		
Camping Car			4400	3600		
<b>CHAUSSURES DE SPORT</b>						
Production	25,1 millions de paires	26 millions de paires				
Marché français (via les magasins de sport uniquement)				6,7 millions		
Training-Jogging		1,4 million		1,35 million		
Tennis		2,784 millions				
Basket		0,716 million				
Ski (fond+alpin)		0,8 million	0,55 million	0,55 million		
Football+rugby		1,23 million	1,3 million			
<b>FOOTBALL</b>						
Maillots		1,5 million	1,5 million			
Ballons			1,1 million			
<b>GOLF</b>						
Licenciés	76000	63700	57280			
Parcours		154 dont une vingtaine de golfs publics	140			

**LE MARCHÉ DES SPORTS - STATISTIQUES DE LA FIFAS**

	1985	1984	1983	1982	1981	1973
<b>MAILLOTS DE BAIN</b>						
Production				15,5 millions (51% femmes-29,5% enfants)	13 millions	
<b>PLANCHE A VOILE</b>						
Nombre de planches		105/110000	120000	95000	80000	
Production		171000				
Exportation		82000				
Marché mondial		450000				
<b>SKI</b>						
<b>ALPIN</b>						
Pratique	5 millions	5 millions				
Skis	600000 paires	550000 paires	540000 paires	600000 paires		
Fixations	535000 paires	515000 paires				
Chaussures	600000 paires	550000 paires				
<b>DE FOND</b>						
Pratique	2000000	2000000				
Skis	300000 paires	250000 paires	280000 paires	200000 paires		
Fixations	270000 paires	230000 paires				
Chaussures	300000 paires	250000 paires				
<b>DOMAINE SKIABLE</b>		1950 km <sup>2</sup>				
<b>SHORTS (ou bermudas)</b>			15 millions			
<b>SURVETEMENTS</b>	18,6 millions de pièces	13 millions de pièces		8/9 millions de pièces		
ventes réseau spécialisé		2,18 millions		1,85 million		
<b>SQUASH</b>						
Clubs	250					
Cours			500			6
Licences	18000			12/15000		
Joueurs	100000		50000			400
Raquettes				35/50000		

LE MARCHÉ DES SPORTS - STATISTIQUES DE LA FIFAS

	1985	1984	1983	1982	1981	1973
<b>TENNIS</b>						
Clubs			7200			
Licenciés	1,4 million	1,1 million	1,18 million			
Pratiquants	2 millions	2 millions	2,2 millions			
Raquettes	1,2 million (vente)	1,19 million	1,1/1,2 million		1,5 million	
Cordage	1,4 million (vente)	1,8 million	1,7 million			
Balles (ventes)	1,7 million de douzaine	1,7 million de douzaine	1,56 million de douzaine			
Chaussures	3,5 millions de paires	2,784 millions de paires	3,29 millions			
Vêtements de tennis (distribution sport uniquement)	2,7 millions	2,79 millions	2,4 millions			
<b>TENNIS DE TABLE</b>						
Production tables				150-200000		
Marché français				8-10000 tables/an		
<b>ULM</b>						
Ventes			30-50 ULM/mois			
Licences			2000			



**ANNEXE III****Nomenclature des activités sportives**

**a - Nomenclature des activités sportives de Chantal Malenfant-Dauriac**

**b - Un essai de typologie du CREDOC**

## a - NOMENCLATURE DES ACTIVITES SPORTIVES

de CHANTAL MALENFANT-DAURIAC

### 1) ATHLETISME - SPORTS DE BALLONS

Athlétisme - Basket Ball - Cross Coutry - Foot-Ball - Hand-Ball - Marche - Moto Ball - Rugby - Volley-Ball.

### 2) EDUCATION PHYSIQUE - GYMNASTIQUE - SPORTS DE COMBATS

Boxe - Danse - Education Physique - Escrime - Gymnastique - Judo - Lutte - Poids et Haltères.

### 3) SPORTS ET JEUX DE BALLEES

Badminton - Base Ball - Golf - Hockey sur gazon - Jeu de paume - Pelote Basque - Ping Ball - Squash - Raquett - Tennis - Tennis de table.

### 4) SPORTS NAUTIQUES

Aviron - Canoë-Kayak - Motonautique - Natation - Sauvetage - Ski Nautique - Voile - Plongée sous Marine.

### 5) SPORTS DE NEIGE ET DE GLACE - MONTAGNE - SPELEOLOGIE

Alpinisme - Hockey sur glace - Patinage - Ski (Ski de fond - Ski Alpin - Ski de Randonnée).

### 6) AUTO - MOTO - CYCLE - CHEVAL

Automobile - Motocyclisme - Moto Tourisme - Cyclisme et Cyclo-Tourisme - Hippisme

### 7) SPORTS ET JEUX DIVERS

Boules - Quilles

### 8) PECHE

### 9) CHASSE

Cette nomenclature est divisée en 9 rubriques - c'est un regroupement de la précédente ; c'est celle-ci que nous avons utilisée pour l'enquête sur les Ménages.

**b - UN ESSAI DE TYPOLOGIE**  
du CREDOC  
**LE REGROUPEMENT DES SPORTS EN 5 GROUPES**

**GRUPE 1 : LE CORPS**

Course d'orientation	Education physique et gymnastique volontaire
Culture physique	Gymnastique éducative
Danse et art chorégraphique	Gymnastique d'expression (aérobic - stretching)
Education physique	Randonnée pédestre

**GRUPE 2 : LE CORPS A CORPS**

Boxe	Karaté et arts martiaux
Escrime	Lutte
Judo	Viet-Vo-Dao

**GRUPE 3 : LES GROUPES**

Base-ball	Foot-ball
Jeu à XIII	Hand-ball
Rugby	Volley-ball
Rugby féminin	Hockey
Basket	

**GRUPE 4 : LA GLISSE**

Aéromodélisme	Patins à roulettes
Aéronautique	Ski
Aviron	Ski nautique
Char à voile	Sports de glace
Etudes et sports sous marins	Surfing
Joute sauvage et nautique	Voile
Motonautisme	Vol à voile
Natation	Vol libre
Parachutisme	

## GROUPE 5 : LES SPORTS INTERMEDIÉS

Archers du Nord	Pelote basque
Balle au tambourin	Pétanque et jeux provençaux
Badminton	Ping ball
Ballon au poing	Poney club
Billard	Sport de quille
Boules	Sauvetage et secourisme
Cyclisme	Sport automobile
Cyclotourisme	Sport équestre
Golf	Spéléologie
Grands pêcheurs sportifs	Squash raquette
Haltérophilie	Tchouck ball
Javelot, tir cible	Tennis
Jeu de paume	Tennis de table
Longue paume	Tir
Montagne	Tir à l'arc
Motocyclisme	Tour équestre
Pêche au coup	Trampoline
Pêcheurs en mer	Twirling bâton

**BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDREFF (F.), NYS (J. F.). *Economie du sport*, PUF, *Coll. Que sais-je ?*, 1986.
- BALLY (G.). *Vom Ursprung und von den Grenzen der Freiheit, eine Deutung des Spieles bei Tier und Mensch*. Birkhauser, Basel, 1945.
- BATESON (G.). *La cérémonie du Naven*. Trad. Fr. Les éditions de Minuit, 1971, 1<sup>re</sup> éd. angl., 1936.
- BATESON (G.). "Une théorie du jeu et du fantasme", *Vers une écologie de l'esprit*, tome 1, Seuil, Paris 1977 (1<sup>re</sup> éd. 1954, American Psychiatric Association).
- BETBEZE (J.P.). *Tiercé et Quarté*. PUF. *Coll. Que sais-je ?*, 1979.
- BETBEZE (J.P.). *Le Loto*. PUF. *Coll. Que sais-je ?*, 1979.
- BIRCH (G.). The relation of previous experience to insightful problem-solving. *Journal of Comparative Psychology and Physiology*, 38, 1935.
- BOLTANSKI (L.). Les usages sociaux du corps, *Annales Economie, Sociétés, Civilisation*, n° 1, 1971.
- BOURDIEU (P.). *Pratiques sportives et pratiques sociales*, Conférences au Congrès International de l'HISPA, mars 1978.
- BOURDIEU (P.). *La Distinction, critique sociale du jugement*. Editions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU (P.). Avenir de classe et causalité du probable. *Revue Française de Sociologie*, XV, 3, 42.
- BROHM (J.M.). *Corps et politique*, Ed. Universitaires, 1975.

BROHM (J.M.). *Critiques du sport*, Bourgeois, 1976.

BROHM (J.M.). *Sociologie politique du sport*, J. P. Debarge, 1976.

CLAVEL-LEVEQUE (M.). *L'empire des jeux*, Editions du CNRS, 1984.

COLLOQUE DE LIMOGES. *Le spectacle sportif. Actes du Colloque*. P.U.F., 1981.  
(*Publications de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges - Centre de Droit et d'Economie du Sport*).

COTTA (A.). *La société Ludique*. Grasset, 1980.

CREDOC, Equipe Aspirations. *Enquête Aspirations et conditions de vie des français. Rapports techniques. 1978-1986*. - Paris, CREDOC.

DARLING(F.F.). *A Herd of Red Deer*. Oxford Univ. Press, 1937.

DI RUZZA (F.) et GERBIER (B.). *Un sport en crise : le ski français* - Ch. Pociello ed. *Sport et Société. Approche socio-culturelle des pratiques* Ed. Vigot, 1983.

DUMAZEDIER (J.). *Vers une civilisation du loisir*. Edition du Seuil, 1962.

DUMAZEDIER (J.). *Revue EPS*, n° 146, juillet-août 1977.

EIBL-EIBESFELD (I.). *Ethologie. Biologie du comportement. Naturalia et Biologia* Editions scientifiques, Paris 1972. 1<sup>re</sup> ed. all. 1967.

ENQUETES SUR LES PRATIQUES CULTURELLES.

Secrétariat d'Etat à la Culture. *Pratiques culturelles des français en 1973. Données quantitatives. (2 Tomes)*. - Paris, 1973.

Ministère de la Culture. *Pratiques culturelles des français en 1981. Description socio-économique. Evolution 1973-1981*. - Paris, Dalloz éditeur.

ESPRIT. *Le nouvel âge du sport*. Revue *Esprit*, numéro spécial, avril 1987.

FAURE (Jean-Michel). *Les pratiques sportives*. INSEE, *Données sociales*, Edition 1984.

GALLAIS-AMONNO (G.). *Des loisirs. Analyse de la demande de loisirs en France*. Sedeis, 1972.

GIRARD (R.). *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Editions Grasset et Fasquelle, Paris, 1978.

HALL (E.T.). *La dimension cachée*. Essai. Ed. du Seuil. *Coll. Points* 1971.

HERR (L.). Quelques indications chiffrées sur les fédérations sportives françaises. Ch. Pociello ed.. *Sports et Société. Approche socio-culturelle des pratiques* Ed. Vigot, 1983

HUBERT (H.). *Les celtes et la civilisation celtique*. Albin Michel. *Coll. Evolution de l'humanité*, 1974. (1<sup>e</sup> éd. 1932).

HUIZINGA (J.). *Homo Ludens*. NRF Gallimard, 1951.

HUXLEY (J.). Introduction, in *Le comportement rituel chez l'homme et l'animal*, sous la direction de J. Huxley. Editions Gallimard, 1971.

I.N.S.E.E. *Les budgets du temps en France en 1985-1986. Premiers résultats*. n° 100, juin 1987.

JEANMAIRE (H.). *Couroi et Courètes, Essai sur l'Education Spartiate et sur les Rites d'Adolescence dans l'Antiquité Hellénique*. Lille, 1939.

JEU (B.). *Analyse du sport*. PUF, 1987. *Coll. Pratiques corporelles*.

KLIR (G.J.). *Les multiples visages de la complexité*. IDATE/Université des Nations Unies, actes du colloque "*Science et pratique de la complexité*", mai 1984. La Documentation Française, 1986.

KOHLER (W.). *Intelligenzprüfungen an Menschenaffen*. Berlin, 1921.

LAHLOU (S.), BETBEZE (J.P.), MAFFRE (J.). *Innovation et consommation : le cas des surgelés*, tome 2, rapport CREDOC, mars 1987.

LE FLOCHMOAN (J.). *La genèse des sports*. Petite Bibliothèque Payot, 1962.

LEVEQUE (P.). *Approche ethno-historique des concours grecs*, *KLIIO*, 64, 1982, 1, 5-20.



LORENZ (K.). *L'agression : une histoire naturelle du mal*. Flammarion, *Coll. Champs*, trad. all., 1977.

LUDWIG (J.). *Beobachtungen uber das Spiel von Boxern*. *Z. Tierpsychol.*, 22, 1965.

MALENFANT-DAURIAC (Chantal). *L'économie du sport en France*. 1977.

MEYNAUD (R.). *Sport et politique*. Payot, 1966.

MOSCOVICI (S.). *Quelle unité : avec la nature ou contre ?* in : *Colloque de Royaumont pour une science de l'homme. L'unité de l'homme*, vol III, Pour une anthropologie fondamentale. Editions du seuil, 1974.

PAILLOU (N.). *Sports et économie. Rapport au Conseil Economique et Social*. Séance du 9 avril 1986.

PARLEBAS (Pierre). *Activités physiques et éducation motrice*. *Revue Education physique et Sport*, mai-juin 1976.

PARLEBAS (P.). *Eléments de sociologie du sport*. P.U.F., 1986.

PASSERON (J.C.). *Attention aux excès de vitesse - Le nouvel âge du sport*. *Esprit*, n° spécial, 4, avril 1987.

POCIELLO (Ch.). "La force, l'énergie, la grâce et les réflexes". *Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives* - POCIELLO ed. "Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques". Ed. Vigot, 1981.

POCIELLO (Ch.). *Le sport dans la société française*. *Problèmes Politiques et Sociaux*, n° 513, mai 1985.

RADCLIFFE-BROWN (A.R.). *Théorie sociologique du totémisme*. In : *Structure et Fonction dans la société primitive*. Coll. Point, Ed de Minuit. 1968. 1<sup>e</sup> ed anglaise: *Proceedings of the Fourth Pacific Science Congress*, Java, 1929.

SALMELA (J.H.). *The world sports psychology sourcebook*. Ann Arbor, Michigan. 1981.

SMULLYAN (R.M.). *Theory of formal systems*. *Annals of Mathematics Studies*, n° 47, Princeton University Press, 1961.

THOMAS (R.). L'éducation physique, PUF, *Coll. Que sais-je ?*, 1977.

THOMAS (R.). Psychologie du sport. PUF, *Coll. Que sais-je ?*, 1983.

THOMAS (R.), HAUMONT (A.), LEVET (J.-L.). Sociologie du sport. P.U.F., *Coll. Pratiques corporelles*, 1987.

THOMAS (R.), MISSOUM (G.), RIVOLIER (J.). La psychologie du sport de haut niveau. P.U.F., *Coll. Pratiques corporelles*, 1987.

VIAN (F.). La religion Grecque à l'Epoque Archaïque et Classique, Histoire des Religions, Tome 1. Encyclopédie de la Pléiade, 1970.

14 SEP 1987

*Collection*  
**des rapports**

Juillet - Août 1987

N° 21



Sont récemment parus

- ▶ Analyse lexicale de réponses libres. Le coût de l'électricité. Enquête d'octobre 1984, par Laurence Haeusler. N° 14, mai 1987.
  - ▶ La rénovation des enseignements technologiques et professionnels : l'application d'une politique nationale dans les bassins d'emploi en difficulté, par E. Pascaud et B. Simonin. N° 15, mai 1987.
  - ▶ Comprendre le projet familial pour cibler la politique, par M. Grignon. N° 16, juillet 1987.
  - ▶ Le système d'enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français. Attitudes vis-à-vis de l'énergie. Rapport technique. Phase IX. Automne 1986, par F. Gros. N° 17, juillet 1987.
  - ▶ Les systèmes de Sécurité Sociale : une application du concept d'assurance aux risques du travail, par L. Lévy-Garboua et P. Louvet. N° 18, juillet 1987.
  - ▶ Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français 1978-1987". Rapport technique vague de printemps 1987, par L. Haeusler. N° 19, juillet 1987.
  - ▶ Concurrence et complémentarité entre l'automobile et les transports en commun en Ile-de-France, par J.L. Madre. N° 20, août 1987.
- 